MANISPHERE-68

LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

Vol. 56—No 10 SAINT-BONIFACE, MANITOBA, MERCREDI 5 JUIN 1968 PRIX 10c

Rallye du Manitoba français

300 délégués attendus à St-Boniface vendredi soir

C'est le vendredi soir 7 juin que s'ouvriront en l'école Marion les assises du Rallye du Manitoba français. Trois cents délégués, choisis dans tous les rangs de la société franco-manitobaine, se pencheront pendant deux jours sur les problèmes majeurs qui doivent être affrontés et résolus dans le domaine politique, économique, social et culturel.

Afin d'éviter toute équivoque la Commission du Rallye a tenu à faire les mises au point suivantes.

Buts du Rallye

Le but principal du Rallye, précise un communiqué de la Commission, est de donner à la population franco-manitobaine l'occasion d'une prise de conscience, en lui permettant tout d'abord de bien examiner la situation actuelle et d'en faire ressortir les problèmes qui existent. Ensuite elle déterminera les causes de ces problèmes et proposera des recommandations et des résolutions qui permettront de remédier à ces problèmes.

Sélection des délégués

Des 300 délégués qui sont attendus au Rallye, 210 ont été choisis à la suite d'un travail de deux mois conduits par quatre animateurs sociaux dans toute la province. La population a désigné elle-même ses délégués selon des critères précis, approuvés par la Commission du Rallye.

Les 90 autres délégués sont des représentants d'organisations ou associations franco-manitobaines. La Commission a déterminé elle-même le nombre de représentants de chacun de ces groupes.

Enfin, la Commission a invité une trentaine d'observateurs. Ceux-ci pourront assister à toutes les délibérations mais sans aucun droit de parole.

Les dossiers de travail

Dans le but d'aider au travail des délégués, la Commission a également fait appel aux services de plusieurs spécialistes. Elle leur a demandé de faire une certaine recherche technique en divers domaines de la vie franco-manitobaine et de préparer des documents ou dossiers de travail et des questionnaires qui pourraient aider les délibérations des groupes d'étude.

La Commission a assumé toute la responsabilité du contenu de ces dossiers qu'elle s'est réservé de reviser avant ou durant le Rallye sans pour autant lier les délégués à ces documents. Les délégués demeureront libres d'accepter ou de rejeter, en entier ou en partie, ce qui leur est présenté dans ces documents.

Rapport de la Commission

Immédiatement après le Rallye, la Commission publiera un rapport officiel des délibérations du Rallye et ce sera la fin de son mandat. Qu'arrivera-t-il après le Rallye? Ce sera aux délégués de le déterminer, de répondre le porte-parole de la Commission.

☆ ☆ ☆

L'animation des groupes, point névralgique du Rallye

Le succès du Rallye, qui débutera vendredi prochain à St-Boniface, dépendra en très grande partie de la façon dont les animateurs et les secrétaires de petits groupes s'acquitteront de leur fonction.

C'est ce dont sont convaincus les organisateurs du Rallye qui ont tenu samedi et dimanche derniers, au Centre Culturel de St-Boniface, des sessions spéciales où ils ont préparé une quarantaine de délégués à leur fonction d'animateurs de groupe.

Se servant des méthodes d'animation sociale, le directeur de ces sessions préliminaires, M. Roland Marcoux, fit comprendre comment toute l'orientation du Rallye se jouera au niveau des 40 petits groupes, de huit délégués chacun, qui étudieront les problèmes et élaboreront des solutions.

Si chaque délégué participe très activement à la discussion et y exprime ouvertement ses idées et ses suggestions, et si les conclusions du groupe sont fidèlement rédigées par le secrétaire, a expliqué M. Marcoux, le Rallye exprimera alors vraiment la pensée et les attentes de la population franco-manitobaine.

Si, au contraire, la participation se limite à quelques individus et que la majorité reste passive, le Rallye risquera d'être noyauté et manipulé dans un sens contraire à l'opinion publique.

M. Marcoux a également précisé qu'au Rallye aucune résolution ne pourra être présentée en dehors de la phase initiale des délibérations qui se dérouleront en petits groupes. Seuls les délégués auront droit de parole dans ces groupes. Des spécialistes pourront y être invités à apporter des précisions à certaines questions, mais ils ne pourront pas participer aux délibérations.

Les conclusions de la phase initiale des discussions seront ensuite synthétisées pour être remises aux voix dans des groupes de 40 délégués chacun. Les décisions ou résolutions approuvées par ces comités de 40 seront les seules à être mises aux voix à l'assemblée plénière qui se déroulera au "Skyline Ballroom" de l'hôtel Marlborough de Winnipeg, dimanche après-midi, 9 juin.

Au terme de ces sessions préparatoires, M. Marcoux a exprimé le regret que le manque de temps ait obligé de condenser en quelques heures une préparation qui, normalement, aurait dû se faire en trois jours.



Du 27 au 31 mai derniers, les Guides du Canada tenaient leur congrès annuel à Winnipeg. A cette occasion, les Guides catholiques de St-Boniface reçurent la visite des représentantes du Quartier général. Ci-dessus, de gauche à droite, Mme Alphonse Loiselle, commissaire sortante de St-Boniface, Mme Ernest Drouin, nouvelle commissaire diocésaine, Mme Roger Couillard, commissaire nationale des Guides catholiques, et Mlle Huguette Sauvageau, commissaire au Quartier général. (Photo Paul-W. Fournier)

André Laurendeau, coprésident de la Commission B et B, meurt à 56 ans

OTTAWA — L'un des grands noms du journalisme et de la politique au Canada français, André Laurendeau, qui présidait depuis 1963 la Commission d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, est mort, samedi soir, dans un hôpital d'Ottawa où il reposait dans un état critique depuis le 15 mai dernier.

Le rédacteur en chef du "Devoir" s'était affaissé dans son bureau au cours d'une rencontre avec des journalistes. A l'hôpital, les médecins devaient constater que M. Laurendeau avait subi une hémorragie intra-crânienne consécutive à la rupture d'un anévrisme.

Au moment où la mort l'a frappé, à l'âge de 56 ans, André Laurendeau n'avait pas eu le temps de mettre le point final à la tâche colossale qu'il avait entreprise, en 1963, en acceptant la coprésidence de la Commission d'enquête sur le bilinguisme.

"C'est ce travail qui l'a épuisé mais non avant qu'il eût indiqué au Canada la voie de son avenir", a déclaré à Terre-Neuve le premier ministre du Canada, M. Trudeau, en apprenant la nouvelle tragique.

En acceptant la coprésidence de la commission, a dit encore M. Trudeau, il a relevé l'un des plus grands défis de l'histoire de la fédération canadienne.

L'idée d'une commission d'enquête sur le bilinguisme fut celle de M. Laurendeau. Il en demanda l'institution au gouvernement fédéral dans un éditorial du "Devoir", en janvier 1962. Le premier ministre canadien d'alors, M. Diefenbaker, répond: non! L'année suivante, M. Pearson, qui a pris le pouvoir, répond oui et confie la coprésidence de la commission à M. Laurendeau, qui se mettra aussitôt à l'oeuvre en compagnie de M. Davidson Dunton.

Au moment où la Commission allait commencer son travail, M. Laurendeau avait déclaré dans une interview que le premier devoir de la Commission était d'avoir "les oreilles et l'esprit ouverts à tout ce qui lui serait dit".

Un nationaliste

Sa brève carrière politique et ses écrits dans "Le Devoir" ont donné à André Laurendeau sa réputation de nationaliste canadien-français. Comme il le disait, il croyait à un nationalisme ouvert aux autres, curieux des autres".

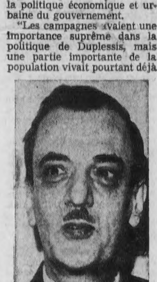
Sans avoir jamais été reporter, M. Laurendeau a fait son entrée dans le journalisme en 1947 à la demande de M. Gérard Filion alors directeur du journal "Le Devoir". M. Laurendeau accepta cette invitation car, disait-il, "je savais que j'aurais l'indépendance nécessaire comme éditorialiste". Deux fois, en 1957 et en 1963, les articles de M. Laurendeau lui ont mérité le prix national du journalisme.

Terrible critique du gouvernement Duplessis, M. Laurendeau n'en appuyait pas moins ce dernier, règle générale, lorsqu'il s'agissait d'autonomie provinciale. Il expliquait cette attitude ainsi: "Les événements de l'après-guerre ont donné au gouvernement fédéral une très grande importance. Nous tentons de conserver à la province des pouvoirs qui pourraient être employés plus tard, par un autre régime."

Lorsque cet autre régime s'est installé en 1960, avec Jean Lesage, M. Laurendeau est resté tout aussi indépendant qu'il l'avait été vis-à-vis du régime précédent, bien qu'il approuvât fréquemment les initiatives du gouvernement libéral.

Sa critique fondamentale du régime duplessiste portait sur la politique économique et urbaine du gouvernement.

"Les campagnes avaient une importance suprême dans la politique de Duplessis, mais une partie importante de la population vivait pourtant déjà dans les villes. Le développement industriel se faisait, mais les Canadiens français y tenaient un rôle mineur."



M. André Laurendeau

La brève carrière politique d'André Laurendeau commença en 1942 lorsqu'il devint secrétaire-trésorier de la Ligue pour la défense du Canada dont le but était de s'élever contre la conscription durant la Deuxième Guerre mondiale.

Secrétaire général du Bloc Populaire en 1943, il en devint le chef provincial l'année suivante et fut élu sous cette bannière à l'Assemblée législative du Québec, comme député de Montréal-Laurier, lors des élections de 1944 qui ramenèrent l'Union nationale au pouvoir après une période de cinq ans dans l'opposition. Trois autres membres du Bloc Populaire avaient également été élus.

M. Laurendeau abandonna son poste de chef de ce parti en 1947 lorsqu'il devint directeur adjoint du "Devoir". "Je n'aime pas particulièrement faire de la politique, a-t-il dit un jour, mais j'aime l'étudier et la commenter."

Pamphlétaire et dramaturge

Né à Montréal le 21 mars 1912, André Laurendeau a étudié l'histoire et la littérature à l'Université de Montréal. Ayant obtenu son diplôme en 1935, il étudia la philosophie à la Sorbonne et à l'Institut catholique de Paris.

De son père, organiste réputé, André Laurendeau tenait son goût profond pour la musique, particulièrement pour la musique sacrée.

A l'université, il participera au mouvement Jeune-Canada, un mouvement nationaliste étudiant. Son premier discours, en 1932, portait sur le rôle des Canadiens français dans la fonction publique. A cette époque, il écrivait un pamphlet dans lequel il s'élevait contre "l'aliénation" de l'économie québécoise.

A son retour de Paris, de 1937 à 1944, il fut directeur de l'Action Nationale.

M. Laurendeau eut quelque succès comme dramaturge. Sa pièce "Deux Femmes Terribles" a été jouée par le Théâtre du Nouveau-Monde en 1962. Il a écrit deux pièces pour la télévision, "Affaires de Famille" et "La Vertu des Chattes".

M. Laurendeau laisse dans le deuil sa femme, Ghislaine Perrault, trois fils et trois filles.

Trudeau propose une loi sur le bilinguisme

SHERBROOKE — Le premier ministre, M. P. Elliott Trudeau, a annoncé, le 27 mai dernier, à Sherbrooke, les éléments de la loi sur le bilinguisme que son gouvernement proposera à l'adoption du Parlement dès sa prochaine session, si le parti libéral est reporté au pouvoir le 25 juin.

La loi s'intitule Loi des langues officielles.

Ces éléments sont:

1 — Le caractère officiel du français et de l'anglais pour toutes les questions du domaine fédéral.

"Je dis bien, a souligné M. Trudeau, pour toutes les affaires fédérales: le Parlement, les tribunaux fédéraux et tous les ministères et agences relevant du Parlement fédéral".

2 — L'établissement de districts bilingues, conformément aux recommandations de la Commission Laurendeau-Dunton qui prévoit la création de ces districts dans toutes les régions où une minorité d'au moins 10 pour cent parle l'une des deux langues officielles.

3 — La publication simultanée, dans les deux langues officielles, des lois, décrets, arrêtés ministériels et règlements.

"Et les deux textes auront la même force de loi", a dit le premier ministre.

4 — Le droit, pour toute personne, de se faire servir dans la langue officielle de son choix lorsqu'elle transige avec tout ministère ou toute agence à son siège social, dans un district bilingue, dans un des services fédéraux pour les Canadiens qui se déplacent ou aux bureaux fédéraux à l'étranger.

5 — L'obligation, pour tout tribunal fédéral, de mener ses affaires de façon que personne ne soit handicapé pour la seule raison qu'il ne parle pas ou ne comprend pas l'une des deux langues officielles.

6 — La nomination d'un commissaire pour les langues officielles, qui se rapportera directement au Parlement fédéral.



M. Pierre Elliott Trudeau

Un prêtre de Montréal, candidat indépendant

MONTREAL — L'apôtre des assistés sociaux de Montréal, l'abbé Hubert Falardeau, sera candidat dans le comté de Laurier aux élections fédérales du 25 juin.

Ayant décidé d'aller combattre sa cause à Ottawa, il a choisi le comté de Laurier parce que ce dernier est situé au coeur du centre-ville et qu'on y trouve les plus fortes concentrations de taudis. L'abbé Falardeau, en prenant sa décision, en a officiellement informé l'archevêché de Montréal.

Un candidat en soutane

L'abbé Falardeau ne voit rien d'anormal à ce qu'un prêtre décide de briguer les suffrages lors d'une élection fédérale. Même si, officiellement, il devient le premier prêtre catholique du Québec à se présenter lors d'une élection, l'abbé Falardeau n'entend pas pour autant abandonner la prêtrise. Il croit que les fonctions de prêtre et de député sont parfaitement conciliables. En effet, le rôle du prêtre au sein d'un gouvernement n'est pas tellement différent de celui qui est exercé dans une paroisse. Les ouailles sont plus nombreuses, voilà tout!

Son principal cheval de bataille sera celui de l'élimination des taudis. Il entend devenir "la voix de ceux qui n'en ont pas" à Ottawa. Il a dit qu'une fois élu, il sera le premier candidat véritable des assistés sociaux.

En France, 34 prêtres étaient membres de l'Assemblée nationale avant sa dissolution récente.

Politique sociale

L'abbé Falardeau se présente comme indépendant, mais il avoue avoir une politique sociale qui ressemble beaucoup à celle du Nouveau parti démocratique. Il a dit qu'une fois élu, il accorderait son appui à tout parti qui accepterait vraiment de poser des gestes concrets en faveur des assistés sociaux.

40 millions d'Américains ont des armes à feu

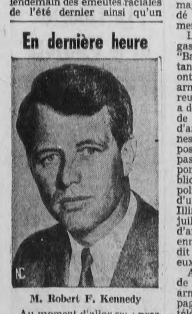
NEW YORK — Quarante millions d'Américains (sur une population de 200 millions) possèdent des armes à feu. Celles-ci sont en vente libre et peuvent même être commandées par la poste. Pour la plupart d'entre elles, il n'est pas nécessaire de posséder un permis. De plus, il s'est produit une ruée sur les armes à feu au lendemain des émeutes raciales de l'été dernier ainsi qu'un nouvel achat en masse d'armes et munitions à la suite des troubles qui suivirent l'assassinat du pasteur Martin Luther King, début avril.

Aussi, dans de nombreux Etats, notamment ceux où les risques d'émeutes sont le plus élevés, les autorités ont entrepris de réglementer la vente des armes à feu et plusieurs magasins ont eux-mêmes décidé de limiter ou cesser totalement cette vente.

La plupart des grands magasins de New York ainsi que "Bamberger", le plus important magasin du New Jersey, ont totalement cessé de vendre armes et munitions. Le procureur général du Massachusetts a demandé aux 1,100 armuriers de l'Etat de ne plus exposer d'armes à feu dans leurs vitrines; la plupart ont répondu positivement. La Californie a passé une loi interdisant le port d'armes dans les lieux publics sauf pour les forces de police et les personnes munies d'une autorisation spéciale. En Illinois, à partir du premier juillet, tous les possesseurs d'armes à feu devront se faire enregistrer et il leur sera interdit de porter des armes sur eux.

A Détroit, où 70 pour cent de la population blanche est armée, a été entamée une campagne dans la presse et à la télévision pour tenter de mettre fin à cette ruée sur les armes à feu. Enfin, les deux principaux magasins où l'on pouvait commander des armes par la poste ou par téléphone, "Sears-Roebuck" et "Montgomery-Ward", ont cessé d'envoyer armes et munitions par la poste et ont demandé à ceux qui commandaient par téléphone de venir chercher leurs commandes eux-mêmes et de prouver qu'ils avaient plus de 21 ans.

En dernière heure



M. Robert F. Kennedy

Au moment d'aller sous presse, nous apprenons que le sénateur Robert F. Kennedy, candidat démocrate à la présidence des Etats-Unis, est entre la vie et la mort à la suite d'un attentat contre sa personne survenu de bonne heure ce matin à Los Angeles.

Le sénateur Kennedy avait remporté hier les élections primaires de la Californie.

La L.F.C. adopte quatre résolutions lors de son 5e congrès diocésain

LORETTE — A l'occasion du 5e congrès diocésain de la Ligue des Femmes Catholiques, tenu en l'auditorium de l'Ecole Lagimodière de Lorette, le 18 mai, les quelque cent membres présents adoptèrent, en plus du thème de l'année, "Cherchons Ensemble", les quatre résolutions suivantes: (1) qu'un programme sur le décret "l'Apostolat des laïcs" soit mis à l'étude; (2) qu'on s'engage à appuyer le Rallye du Manitoba français; (3) que des prières quotidiennes soient offertes pour les vocations sacerdotales et religieuses; (4) que la Déclaration des Evêques du Canada sur l'avortement soit endossée par l'envoi d'un communiqué au gouvernement fédéral.

Parmi les nombreuses activités et projets effectués au cours de l'année, on fit mention d'un montant de $492.94 envoyé aux missions du Brésil — résultat des profits du projet centenaire "Echos du Passé" présenté dans quatre sections et de dons des autres sections — conférences, films, journées et cercles d'étude, palabres, animation de groupe, mémoire envoyé à la Commission sur "Le Statut de la Femme", messes mensuelles et spéciales, quête pour les lépreux, dons et aide matérielle à plusieurs organisations catholiques ou autres ainsi qu'aux familles nécessiteuses, collections de vieux timbres dans les écoles, visites aux malades, participation et collaboration avec les églises non catholiques, accueil fait à quatorze étudiants japonais de Tokyo en route vers l'Expo, vente de 900 livres de recettes; bourses scolaires, bibliothèque française pour enfants durant les vacances d'été, prix de catéchisme et de français, pèlerinages, soirées centenaires, etc., etc.

Un programme musical se déroula après le diner — chansonnettes par Mlle Susanne Jeanson et Louis Désautels. M. l'abbé Pierre Raymond, conférencier invité, présenta un exposé sur "L'Apostolat des Laïcs", en vue d'éclairer les membres et de leur aider à tracer un plan d'action pour l'étude de ce décret.

On procéda ensuite aux élections pour l'année 1968-69, qui

(Suite à la sixième page)

Le Juniorat de St-Boniface ferme ses portes

Les autorités provinciales de la congrégation des Pères Oblats annoncent officiellement que leur Juniorat de la Ste-Famille, situé au 340, boulevard Provencher, fermera définitivement ses portes avec la fin de l'année scolaire.

Le manque de personnel par suite de la baisse des vocations religieuses, les dépenses exorbitantes exigées par les nouvelles orientations du système d'éducation (options, installations scientifiques, etc.) et la vétusté de l'édifice central, qui date de 1895 et qu'il n'est pas rentable de remplacer dans les circonstances actuelles, sont les principaux motifs qui ont entraîné cette décision, nous communique le P. Jean-Paul Isabelle, O.M.I., supérieur du Juniorat.

Comme le Juniorat donnait le cours intégral pré-universitaire approuvé par le ministère de l'Education, les élèves n'auront aucune difficulté de s'inscrire dans n'importe quelle école de leur choix.

Les Oblats étaient au Juniorat depuis plus de 60 ans. Ils y ont formé plusieurs de leurs religieux d'origine franco-manitobaine. Cependant, précisent-ils, ils ne comptent pas quitter Saint-Boniface où ils continueront d'être disponibles pour d'autres tâches.

Poste de TV de langue française en Louisiane

BATON ROUGE, Louisiane — Les résidants de la Louisiane auront sans doute d'ici peu l'occasion de voir des émissions de télévision en français.

La commission judiciaire de la Chambre des représentants de l'Etat a approuvé un projet de loi visant à créer une entreprise sans but lucratif dont le but serait d'administrer un poste de télévision de langue française à Lafayette.

C'est M. Frederic G. Hayes qui a soumis le projet. Il a expliqué qu'un autre projet de loi distinct demandait un crédit de $180,000 pour l'établissement de ce poste.

On a demandé à M. H. B. Dejean, de la Chambre des représentants, pourquoi la présente session devait étudier tant de projets de loi se rapportant à la langue française. "Ils ont pour but", a répondu le représentant, "de nous aider à répondre à de Gaulle dans sa propre langue".

Le projet de loi demandant une somme de $180,000 a été présenté avec trois autres projets de loi. L'un allouerait une somme de $103,640 à la création d'un programme de formation de quatre ans pour les enseignants francophones; le second demande $65,000 pour établir un institut d'étude de la francophonie à l'Université Southwestern Louisiana et le troisième une somme de $25,000 pour créer un bureau de traduction dans le gouvernement de l'Etat.

Les législateurs adopteraient aussi un projet de loi favorisant un programme d'échange de professeurs avec le Québec.

La marche des pauvres

WASHINGTON — La "marche des pauvres" entre cette semaine dans une nouvelle phase, plus active et plus vigoureuse. Les militants de la "Cité de la résurrection" ne cachent pas, en effet, que le recours à l'insubordination civique est proche.

Le directeur des manifestations de la campagne des pauvres, M. Hosea Williams, a déclaré dimanche que le pique-nique était fini et il a promis que les manifestations qui vont avoir lieu, "les gens du Capitole ne pourront pas les supporter". "Nous sommes prêts à saigner tant qu'il y aura en nous une seule goutte de sang", a-t-il dit.

Les chefs de la campagne contre la pauvreté exigent de plus larges distributions de vivres gratuits et réclament le partage des terres délibérément vouées à la stérilité dans des Etats du sud où, par surcroit, des propriétaires sont subventionnés par le gouvernement pour laisser incultes de grandes étendues de terrains.

Club des 200 de l'A.E.C.F.M.

Il y a un mois s'ouvrait la campagne du Club des 200 pour 1968.

A date, 67 personnes ont fait parvenir leur participation. Nous les en remercions et nous espérons que cela encouragera les autres à faire leur part.

Comme son nom l'indique, pour atteindre son but le Club des 200 a besoin de 200 membres.

Si votre contribution n'est pas déjà à la poste, voyez-y dès ce soir.

— M. E.-J. Bernuy, St-Boniface	$25.00
— M. Oris-J. Aquin, Elie	25.00
— M. Henri Orieux, St-Boniface	25.00
— M. Guy Morier, St-Boniface	25.00
— Maison provinciale des Filles de la Croix	25.00
— M. l'abbé Noël Delaquis, St-Boniface	25.00
— Hôpital général, Ste-Rose-du-Lac	25.00
— Ass. Commissaires d'école de langue française du Man.	25.00
— Division Scolaire de St-Boniface	25.00
— M. C. Benjamin, St-Boniface	25.00
— Chevaliers de Colomb, Conseil St-Boniface	25.00
— Dr R.-E. Lafrenière, Ste-Anne	25.00
— Division Scolaire de la Rivière-Rouge	25.00
— Mme V. Smith, St-Boniface	25.00
— M. Maxime Désaulniers, St-Boniface	25.00
— Paroisse St-Emile, St-Vital	25.00
— Dr E.-J. Jarjour, Winnipeg	25.00
— M. le juge Deniset, St-Boniface	25.00
— Division Scolaire de La Montagne	25.00
— M. Albert Grenier, St-Léon	25.00
— M. et Mme H. Lane, St-Boniface	25.00
— Mme Léontine Ratto, Bruxelles	25.00

ÉDITORIAL

Une autre date décisive?

Fait assez singulier, parmi les grandes dates de notre histoire franco-manitobaine, celles qui nous paraissent les plus décisives se sont succédé à des intervalles de cinquante ans environ.

Tout d'abord il y a eu 1818 où l'arrivée des abbés Provencher et Dumoulin à St-Boniface servit à consolider définitivement la civilisation chrétienne et française dans le Nord-Ouest canadien.

Ensuite, ce fut 1870, où, grâce à l'intervention de Riel, la population de la Rivière-Rouge obtenait des Pères de la Confédération la garantie constitutionnelle de ses droits les plus fondamentaux dont la langue, la culture et la religion.

Près de cinquante ans plus tard, en 1916, lésés dans ces mêmes droits mais décidés de survivre, les Franco-manitobains regroupaient leurs forces et s'associaient en un bloc vigoureux et dynamique.

Et voici maintenant 1968, où, après un demi-siècle de remous et de changements profonds, notre communauté francophone semble se retrouver affaiblie, lasse, désorientée, du moins dans une bonne partie de ses effectifs.

Et pourtant, malgré son bilan négatif, elle a su se choisir 300 délégués pour leur confier l'examen de ses problèmes les plus sérieux et la recherche des solutions les plus urgentes.

Qui sait? Peut-être que le Rallye du Manitoba français sera une autre de ces dates décisives de notre histoire. Du moins, nous le souhaitons.

J.-P. A.

☆ ☆ ☆

Ils méritent nos remerciements

D'ordinaire on attend que tout soit fini avant de remercier les organisateurs d'une activité importante. Mais, en ce qui concerne le Rallye, nous préférons déroger à la coutume et anticiper l'événement.

Tout d'abord, parce que nous savons que le Rallye ne consistera pas à se donner de petites tapes amicales sur l'épaule et à s'anesthésier de compliments. Les organisateurs entendent plonger les délégués dans le vif des problèmes et ne pas leur laisser de temps pour de beaux discours. Donc, il est fort possible qu'ils n'aient pas prévu un moment où l'on pourrait leur dire qu'ils méritent les félicitations de toute la communauté franco-manitobaine pour le dévouement et même l'acharnement qu'ils ont mis à la tâche depuis janvier.

Autre raison pour laquelle nous croyons qu'il convient d'anticiper nos remerciements à l'endroit de la Commission et les animateurs du Rallye: c'est que leur tâche est pratiquement terminée et que le succès des journées du Rallye ne dépendra pour ainsi dire plus d'eux. Les organisateurs ont tout fait ce qui était en leur pouvoir jusqu'ici, et ils doivent en être félicités, car ce ne fut pas sans d'énormes sacrifices de temps, de voyages et même de salaires.

Maintenant, c'est à la population de prendre ses responsabilités et d'épauler ses délégués. Car la besogne ne fait que commencer.

J.-P. A.

L'esclavage mène à tout, même au journalisme

La vie d'un esclave a ses hauts et ses bas. Mais jamais je n'aurais voulu croire que l'esclavage me conduirait un jour à faire du journalisme. J'ai encore de la difficulté à y croire et je n'ajouterai foi à ce que j'écris qu'au moment où je verrai cet article imprimé dans le journal. Mais laissez-moi vous raconter ce qui m'est arrivé.

Je suis l'esclave Claude Lapointe de l'école secondaire de l'Université d'Ottawa. Je connais mon métier: j'ai 17 ans d'esclavage derrière moi. J'ai toujours mené une vie paisible, mais le 27 avril étant la grande fête de tous les esclaves d'Ottawa, je me suis permis de partir à l'aventure.

Je me suis donc présenté à l'école vers 8 h. samedi matin, pour être aussitôt vendu à des étrangers. Je besogne tout l'avant-midi: lavage des carreaux, nettoyage de la cave, jardinage, un véritable ménage du printemps en somme.

Le travail est dur, mais je ne me plains pas. Je sais qu'ailleurs dans la ville d'autres esclaves font un boulot semblable. C'est ce qu'on appelle de l'esclavage d'équipe!

Cette "Journée de l'esclave" est célébré annuellement par les esclaves des écoles secondaires d'Ottawa. Les citoyens libres n'ont qu'à composer un numéro de téléphone pour qu'un esclave se présente chez eux. L'argent qu'on nous remet est versé comme il se doit à des oeuvres de bienfaisance. Nous espérons bien cette année recueillir $2,000.

Mais une surprise m'attend à l'édifice du journal "Le DROIT". Non je ne vais pas laver les planchers, non je ne vais pas nettoyer le sous-sol. Il y a là un journaliste qu'on a chargé d'écrire un article sur la "Journée de l'esclave" et qui veut que je fasse son travail à sa place!

Je trouve l'idée amusante. Et le journaliste est bien gentil avec moi. Sans doute y a-t-il des affinités entre sa profession et la mienne!

Claude Lapointe
(Le Droit, 29-4-68)

Année des droits de l'homme

On a nommé 1968 "l'année internationale des droits de l'homme". Appuyé par la plupart des pays et lancée par les Nations unies, cette consécration signifie que des programmes spéciaux, par toute la planète, tenteront d'améliorer le statut d'autant de citoyens que possible. Il y a des intérêts énormes. Les droits de l'homme, au sens des Nations unies, engloberont l'amélioration des conditions de travail, les libertés civiles, la tolérance raciale et religieuse, des mesures améliorées de sécurité sociale et bien d'autres dispositions.

Les auteurs les plus populaires seront enregistrés sur disque

Les Editions de l'Homme viennent d'annoncer l'ouverture d'une section audio-visuelle qui se propose de lancer sur le marché une série de disques et de films mettant en vedette quelques-uns de leurs plus prestigieux auteurs.

La première réalisation de cette nouvelle section est l'enregistrement intégral du dernier roman d'Yves Thériault, intitulé "N'Tsuk". De plus — ce qui constitue d'ailleurs une innovation en ce domaine au Québec — c'est l'auteur lui-même qui lit son roman. L'album comprend deux longs-jeu (33 RPM) d'une durée totale de une heure et quarante minutes. La diffusion de ce disque sera assurée conjointement par la compagnie Trans-Canada et l'Agence de Distribution Populaire Inc.

La deuxième production de la section audio-visuelle des Editions de l'Homme mettra en vedette un autre auteur très populaire au Québec. Ce second disque sera mis sur le marché dans une semaine.

En créant ce nouveau service, les éditeurs — dont la vitalité et le dynamisme ont fait leurs preuves au Québec au cours des années passées — croient répondre à une demande sans cesse grandissante dans le domaine audio-visuel. Ainsi, en publiant à l'enseigne de cette maison, les auteurs seront dorénavant assurés d'atteindre un public beaucoup plus nombreux.



Depuis quelques années, la grue blanche d'Amérique fait l'objet d'attention privilégiée de la part des organismes de conservation de la faune au Canada et aux Etats-Unis. Il ne reste plus que 60 oiseaux de cette espèce en Amérique du Nord. La semaine dernière, un avion spécial fut nolisé pour transporter depuis les Territoires du Nord-Ouest jusqu'au Maryland, E.-U., deux poulets et six oeufs de grue blanche. Sur la photo, on voit le Dr Albert Hochbaum, directeur de la Station de Recherches Delata Waterfowl à Portage-la-Prairie, avec un de ces précieux poulets. (Cliché Winnipeg Tribune)

La Riposte

Ce qui est en cause au Rallye

Le Rallye du Manitoba français nous offre l'occasion de chercher ce qui est en cause dans la question de la langue et de la culture françaises au Manitoba. Ce qui est en cause, c'est l'épanouissement légitime de personnes concrètes qui ont, de ce fait, droit à la vie du corps et de l'esprit. La situation où se trouvent les Franco-manitobains n'est pas rose, et nous devons reconnaître la défection réelle, bien souvent malgré eux, d'un bon nombre de Manitobains d'origine française. Cependant, la seule arme efficace dans la recherche du respect de la personnalité franco-manitobaine, est l'attachement à la culture et à la langue françaises au Manitoba, et l'ardeur conséquente à un tel attachement.

L'épanouissement personnel

Seule la personne complète peut espérer une perfection relative. S'il lui manque un membre ou une capacité de l'esprit, elle sera en cela déficiente. En conséquence, l'atteinte faite à l'intégrité d'une personne sous un aspect ou un autre — aspect légitime — sera une atteinte à la valeur même de cette personne. Ce sera, dans la même proportion, la destruction du prochain.

La seule personne complète est la personne concrète. Un "Homme" abstrait des hommes est un être irréel. Il est privé de la présence d'une intelligence proprement appliquée à tel ou tel domaine. Il lui manque un caractère doux ou dur, mou ou ferme. Il n'a ni amours ni haines particulières. Les petits et grands problèmes, les petites et grandes joies lui échappent. Bref, il n'a rien — ou peu — de ce qui fait la vie d'un homme. Ce n'est qu'auprès d'une personne située à sa façon dans un milieu donné, parlant telle langue avec un accent inimitable, priant dans telle religion, venue de tels parents, membre de telle profession, etc..., ce n'est donc qu'auprès de cet homme concret que nous sommes en présence d'une personne relativement complète, capable de posséder ou d'acquérir un certain épanouissement, un certain bonheur. Il répond à la définition de l'homme comme tout autre homme. Mais il est plus qu'une définition, il est l'homme réalisé, la personne vivante.

L'existence est le premier trait de chacun. La vie est commune à tous et fondamentale à chacun. Mais la vie est peu, comme nous le constatons auprès de ce petit être qu'est l'enfant nouveau-né. Il s'appelle promesse, car pour le moment il n'est presque rien. Seul, il ne saurait même pas se retenir à la vie. La vie permet tout, mais la vie est peu.

Chacun possède un esprit, une mentalité, une façon de voir le monde dans lequel il vit, qui se traduit d'ordinaire par son comportement, sa façon de vivre, son caractère personnel. Si l'individu n'a pas de sosie parfait, il demeure quand même semblable sur bien des détails, aux gens de sa localité. Ceux-ci diffèrent des habitants de la localité voisine, mais partagent plusieurs traits plus communs avec eux et toute la région. Les régions diffèrent les unes des autres, mais sont quand même réunies par une mentalité très commune, une mentalité d'ensemble qui est celle d'une culture assez déterminée. Enfin, si l'esprit des nations (ou groupes culturels) diffère assez profondément chez les unes et les autres, celles-ci se retrouvent quand même tributaires d'une même civilisation. Les civilisations, pour leur part, diffèrent souvent sur presque tout sauf l'essentiel humain: i.e. elles reconnaissent le même monde pour tous les hommes et à peu près les mêmes besoins. Mais leur façon d'envisager ce monde, d'y vivre et d'y travailler leur est nettement propre.

La personne est une, mais complexe dans son unité. Elle possède à divers degrés ses traits individuels puis de plus en plus communs à d'autres. Il en va de même pour ses intérêts et ses activités qui sont en partie individuels et en partie communs à plusieurs. La personne ne se résume pas à un aspect ou à un autre. Elle est un équilibre de traits variés par où elle se rattache à certaines gens, diffère de certaines autres, et vit dans le monde.

Le respect de la personne

Lorsque nous parlons du respect de la personne, de la recherche commune du bonheur, des droits de l'homme, nous ne signifions pas le respect d'une Humanité fictive, la recherche d'un Bonheur d'êtres imaginaires, l'attribution de droits à des abstractions. Nous prétendons seulement qu'il est normal qu'une personne essaie d'être elle-même et de s'épanouir selon ses caractères personnels. L'homme doit pouvoir être heureux sans avoir à renier sa patrie, sa famille, sa propre personne, pas plus qu'on ne l'appelle à se trancher une main ou à se crever les yeux.

Le respect de la personne commence donc par le respect de la vie. Ce respect fut longtemps la marque de notre civilisation. Il se manifeste dans les lois qui punissent le meurtre et favorisent la vie, dans la force constabulaire qui est au service de l'homme ordinaire, par les corps de pompiers, par la lutte acharnée que mènent les corps médicaux contre les maladies, par les groupes d'assurance, etc. Le début de l'épanouissement, c'est vivre.

Le respect de la culture

Mais la vie ne suffit pas. L'esclave vit, mais n'est rien à lui-même. Il n'est que la propriété de l'autre. Son seul bien est le bien de l'autre. Le respect de la personne exige donc le respect de la personnalité. Si les traits personnels légitimes ont droit à notre respect, combien plus les traits caractéristiques d'une certaine communauté auront droit au respect. Mais sous-tendant tous les particularismes locaux et

(Suite à la septième page)

Une rude leçon de la crise française

Il est impossible de ne pas être profondément troublé par la crise qui sévit actuellement en France et dont la gravité augmente d'heure en heure. En effet, quelle que soit l'issue de cette immense confrontation qui secoue les structures traditionnelles de la vie française, celle-ci aura de profondes répercussions non seulement sur la vie économique du pays du général de Gaulle, mais encore à l'échelle européenne et même internationale. Ayant assumé depuis plusieurs années une sorte de leadership au sein du Marché commun, la France ne peut changer complètement l'orientation de son économie sans modifier la position même du puissant bloc économique à l'égard des autres pays du monde. Pour le bon fonctionnement des ententes en cours, même au niveau international, il n'est pas indifférent que la France soit dirigée d'extrême gauche ou selon les principes d'une économie capitaliste évoluée comme elle l'a été au cours des dernières années.

• • •

Pour celui qui est au fait du rôle de plus en plus décisif que joue la concurrence à l'intérieur du Marché commun comme à l'échelle du commerce international, il est bien évident que si les grévistes français ont finalement gain de cause dans leurs demandes de prélèvements sur le produit national de la nation, l'industrie française sera dans une position difficile sinon impossible.

En effet, dans le contexte économique actuel, la France ne peut absolument pas augmenter ses prix de revient sans prendre le risque grave de perdre des marchés importants et surtout celui d'affaiblir considérablement sa position au sein même de la Communauté européenne.

Il existe sans doute une solution classique à l'impasse qui pourrait être ainsi créée, celle de dévaluer la devise nationale pour stimuler les exportations. Mais le gouvernement actuel peut-il simplement envisager une telle voie quand depuis des mois, il a bâti des réserves importantes précisément pour rehausser le prestige du franc et en faire une sorte de monnaie forte.

• • •

C'est déjà un lieu commun de souligner que cette crise qui aura de si profondes répercussions économiques sur la vie de la France s'est abattue sur ce pays comme un ouragan que personne ne semblait avoir décelé à l'horizon. La soudaineté même de cet événement capital comporte une rude leçon sur laquelle on ne saurait assez réfléchir.

Si les dirigeants français sont en grande partie responsables de cette crise pour avoir refusé de voir le degré de mécontentement qui s'incrustait de jour en jour dans le peuple français .. notamment chez la jeunesse, peut-on affirmer que chez nous au Canada et même au Québec, nous soyons beaucoup plus lucides et beaucoup plus conscients de la force de ces mouvements de réforme qui agitent aussi notre société. Ayant vécu depuis nombre d'années dans un pays renommé pour sa stabilité politique, nous sommes enclins à penser qu'une crise comme celle que traverse la France ne peut pas se produire ici. Ne soyons pas trop optimistes et surtout n'oublions pas que le vent de réforme qui souffle sur la France n'est plus particulier à ce pays.

• • •

Personne n'aurait pensé il y a quelques mois que la Bourse de Paris, symbole concret de la richesse dans la capitale française, deviendrait la cible d'une si forte attaque de la jeunesse et pourtant les grandes fenêtres de cette importante institution ont volé en éclats la semaine dernière.

A nos dirigeants comme à nos financiers de tirer la leçon qui s'impose et qui leur commande, dès maintenant, de travailler aux réformes justes et surtout nécessaires que demande aussi notre société.

Laurent Lauzier
(La Presse, 29-5-68)

Le communisme mondial au carrefour

Depuis 1889, le 1er mai est fête internationale des ouvriers. Cette année, les communistes marquent l'événement dans un état de division accentué.

De source soviétique, il y a 89 partis communistes dans le monde avec un total de 50 millions de membres. Après vérification, on découvre qu'il y a bien 89 partis mais que leur nombre de membres se situe dans les 46 millions, dont plus de 43 millions dans les 14 pays ayant un gouvernement communiste.

Il ne reste donc que trois millions de militants communistes dans le reste du monde. On en trouve 2,400,000 dans cinq pays: l'Italie, la France, l'Inde, l'Indonésie et le Japon.

On peut diviser aujourd'hui les communistes en trois et même quatre blocs.

En Asie, les Soviétiques n'ont qu'un allié sur lequel ils peuvent vraiment compter: la Mongolie extérieure, grand état tampon aux portes de la Chine.

Les P.C. de la Corée du Nord et du Nord-Vietnam se tiennent dans une prudente expectative. La neutralité est également de mise pour les 250,000 communistes japonais ainsi que pour les P.C. du Pakistan et des Philippines.

Les petits partis de Birmanie, de la Thaïlande, de la Malaysia, du Népal, de Hong Kong, de Singapour et de l'Indonésie — dont le nombre de membres a été réduit de trois millions à 150,000 à la suite du coup d'Etat raté de 1965 — se rangent en majorité avec la Chine.

La rupture est profonde dans les partis de l'Inde — fort de 150,000 membres—de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande.

Au Moyen-Orient, les partis arabes, faibles malgré l'assistance soviétique, optent presque tous pour Moscou. Il en est de même en Iran. Les communistes turcs restent neutres.

En Afrique, il y a moins de 60,000 communistes, selon les renseignements mêmes de Moscou. En Algérie, ils ont peine à rester autonomes à cause de leur participation à la direction de l'Etat. En Egypte, le PC doit fonctionner dans la clandestinité même si Moscou aide considérablement le régime Nasser.

En Amérique latine, la division est grande. Le chef du seul Etat communiste de l'hémisphère occidental, le Cubain Fidel Castro, va jusqu'à insulter ses protecteurs soviétiques et il se méfie des Chinois. Le castrisme est en voie de devenir une forme distincte de communisme adapté à l'Amérique latine.

L'unité de vues n'existe pas au sein des PC du Pérou, du Guatemala, du Brésil, du Venezuela. Au Chili, en Bolivie, en République dominicaine, les communistes favorisent Castro pour la plupart. En Argentine, en Uruguay, en Equateur, au Mexique, à Panama, on soutient la thèse moscovite. Mis à part Cuba, il y a seulement 150,000 véritables membres des partis communistes en Amérique latine.

Au Canada et aux Etats-Unis, la fidélité à Moscou est acquise, même s'il y a un certain nombre de communistes américains à prêcher la révolution selon Pékin.

En Europe, c'est la division, particulièrement en Belgique, aux Pays-Bas, en Islande, au Danemark. En Norvège, en Suède, les communistes semblent réussir à maintenir leur neutralité. Le parti italien réussit bien à rester à l'écart des conflits qui secouent le communisme international, tant et si bien que les communistes italiens pourraient peut-être bien réussir à former un bloc avec les Yougoslaves et les Roumains.

William L. Ryan
(La Presse, 1-5-68)

Dix bons conseils pour sauver les ménages en péril

Pour sauver les mariages qui menacent de se briser, déclare l'auteur d'un article de Sélection du Reader's Digest de juin, le dernier mais non le moindre des dix remèdes à recommander est le suivant: un grand lit.

Pour ce conseiller qui a vu défiler dans son bureau des centaines de couples en difficulté, voilà un point qui a son importance, moralement autant que physiquement. "Etre près l'un de l'autre, dit-il, cela compte. Chercher une main dans l'obscurité, c'est peut-être la meilleure façon de clore une dispute, d'exprimer des regrets tacites, de demander pardon".

L'auteur propose neuf autres remèdes qu'on peut résumer ainsi:

1. Se demander si l'on aime vraiment. Aimer c'est évaluer de façon précise les besoins de l'autre et les satisfaire.

2. Se demander si on n'exige pas trop. Beaucoup s'attendent à trouver dans le mariage une béatitude constante et boudent quand cet espoir est déçu.

3. Savoir écouter l'autre. Que de fois l'un des époux a des motifs valables de se plaindre, mais l'autre est trop occupé à récriminer pour l'écouter.

4. Se mettre dans la peau de l'autre. Bien souvent il suffirait d'une gentillesse inattendue: un compliment, un petit cadeau, un mot affectueux.

5. Pratiquer les concessions mutuelles. Transiger, c'est être assez sage pour reconnaître que, dans toute question, il y a le pour et le contre.

6. Témoigner de l'estime et de l'affection. On n'a pas encore trouvé de moyen plus efficace pour arrondir les angles dans la vie conjugale.

7. Travailler ensemble. N'importe quelle activité, à condition qu'elle demande un effort commun, peut jouer le rôle de ciment pour consolider une union.

8. Se distraire ensemble. Si vous avez trouvé des distractions communes, continuez quand même à en chercher d'autres. Plus vous en découvrirez, plus vous aurez de chances d'être heureux.

9. Enfin, prier ensemble. Reconnaître que Dieu aime d'un égal amour les deux époux, cela redonne au foyer son équilibre.

Faire bon ménage, conclut l'auteur de l'article de Sélection, est parfois une entreprise difficile, mais c'est aussi la plus passionnante et la plus féconde. Si l'on nous présentait sur un plateau des mariages heureux, sereins, paisibles et sans surprises, comme ce serait ennuyeux!

Le texte intégral de l'allocution

Voici le texte intégral de l'allocution radiodiffusée faite par le général de Gaulle, le jeudi 30 mai dernier:

Françaises, Français,

Etant le détenteur de la légitimité, nationale et républicaine, j'ai envisagé, depuis 24 heures toutes les éventualités sans exception, qui me permettraient de la maintenir. J'ai pris mes résolutions. Dans les circonstances présentes, je ne me retirerai pas. J'ai un mandat du peuple. Je le remplirai. Je ne changerai pas le premier ministre, dont la valeur, la solidité, la capacité méritent l'hommage de tous. Il me proposera les changements qui lui paraitront utiles dans la composition du gouvernement.

Je dissous aujourd'hui l'Assemblée nationale.

J'ai proposé au pays un référendum qui donnait aux citoyens l'occasion de prescrire une réforme profonde de notre économie et de notre université et en même temps de dire s'ils me gardaient leur confiance ou non par la seule voie acceptable, celle de la démocratie. Je constate que la situation actuelle empêche matériellement qu'il y soit procédé. C'est pourquoi j'en diffère la date. Quant aux élections législatives, elles auront lieu dans les délais prévus par la constitution, à moins qu'on entende bâillonner le peuple français tout entier en l'empêchant de s'exprimer en même temps qu'on l'empêche de vivre, par les moyens qu'en empêche les étudiants d'étudier, les enseignants d'enseigner, les travailleurs de travailler. Ces moyens, ce sont l'intimidation, l'intoxication et la tyrannie exercée par des groupes organisés de longue main en conséquence et par un parti qui est une entreprise totalitaire même s'il a déjà des rivaux à cet égard.

Si donc cette situation de fait se maintient, je devrais, pour maintenir la République prendre, conformément à la constitution, d'autres voies que le scrutin immédiat du pays. En tout cas, partout et tout de suite il faut que s'organise l'action civique. Cela doit se faire pour aider le gouvernement d'abord, puis, localement, les préfets devenus ou redevenus commissaires de la République, dans leur tâche qui consiste à assurer autant que possible l'existence de la population et à empêcher la subversion à tout moment et en tous lieux.

La France en effet est menacée de dictature. On veut la contraindre à se résigner à un pouvoir qui s'imposerait dans le désespoir national, lequel pouvoir serait alors évidemment essentiellement celui du vainqueur, c'est-à-dire celui du communisme totalitaire. Naturellement, on le colorerait pour commencer d'une apparence trompeuse en utilisant l'ambition et la haine de policiens au rancart. Après quoi, ces personnages ne pèseraient pas plus que leur poids, qui ne serait pas lourd.

Eh bien non, la République n'abdiquera pas. Le peuple se ressaisira. Le progrès, l'indépendance et la paix l'emporteront avec la liberté.

Vive la République, vive la France.

La Liberté et le Patriote

Membre de l'A.B.C. et de la C.W.N.A.

Tirage ABC Certifié

Journal hebdomadaire publié le mercredi, à Winnipeg, Man., 619, avenue McDermot, par la Canadian Publishers Limited.

Toute correspondance relative aux chroniques, articles et nouvelles doit être adressée à La Rédaction, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. (Tél.: 775-8443).

Toute correspondance relative aux abonnements et à la publicité doit être adressée à L'Administration, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. (Tél. [illegible]4-3415).

ABONNEMENT ANNUEL
Canada: $4.00
Etats-Unis: $5.00
Autres pays: $6.00

Les abonnements partent du premier numéro du mois qui suit la réception de l'abonnement.

Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa, et pour affranchissement payé en numéraire.



M. Vaughan L. Baird, candidat progressiste-conservateur de St-Boniface, a été le premier à inscrire officiellement sa candidature lundi dernier. On le voit ci-dessus, à droite de M. Jean Deniset, directeur de scrutin de la circonscription de St-Boniface. Debout, de gauche à droite, M. Roger Regimbal, candidat progressiste-conservateur d'Argenteuil-Deux-Montagnes, Qué., Mmes Eva Timmerman et Rose Jeanson, MM. Albert Jeanson et Ken Pratt, gérant du comité d'élection, Mmes Georgie Aitken et Léa Bahuaud, MM. Eldon Ross, Jack McGurran et Forrest Aitken.
(Photo Comité d'élection Vaughan Baird)

TRIBUNE LIBRE

Lettre ouverte aux Libéraux de St-Boniface

Chers amis libéraux,

Ces dernières semaines ont été assez mouvementées, surtout pour les membres du parti libéral dans la circonscription fédérale de St-Boniface.

Les partisans de nos deux candidats ont fait preuve de beaucoup d'enthousiasme en proclamant la valeur de leur candidat préféré. Cet intérêt a contribué énormément à faire de notre convention la plus vivante qui ait jamais été vue dans notre province. Il est certes très important d'avoir une convention vivante et réussie comme la nôtre l'a été; cependant, il arrive souvent dans de pareils cas que certains soient portés à perdre intérêt si leur candidat n'a pas remporté la mise en candidature.

Il nous faut combattre cette indifférence, et nous souvenir que notre but est de promouvoir le libéralisme et donc le parti libéral.

Nous avons maintenant l'occasion de retourner M. Pierre Elliott Trudeau au pouvoir avec une majorité dans la Chambre des Communes; c'est à nous que revient la tâche de faire notre part pour notre pays. Un vote pour notre candidat libéral, M. Joseph Guay, le 25 juin, est un vote en faveur du libéralisme, de Pierre Elliott Trudeau, et de notre pays.

Je vous invite donc, tous et chacun, à appuyer notre candidat libéral dès maintenant, afin de garder le comté de St-Boniface dans le camp des Libéraux et de M. Trudeau.

Sincèrement,

L.-L. Desjardins,
député de St-Boniface
à la législature manitobaine.
(le 3 juin 1968)

Palmarès de CKSB

Programme "Tous les garçons, les filles"

Mois de juin

1 — Avec tout mon coeur — Les Miladys
2 — J'ai tant de rêve dans mes bagages — Adamo
3 — Un jour mon rêve — Vicky
4 — Jojo le clown — François D'Assis, Michel Pagliero
5 — Seul sur son étoile — Gilbert Bécaud
6 — La licorne — Chantal Renaud
7 — Les ronds dans l'eau — Françoise Hardy
8 — C'est le temps d'aimer — Le 25e Régiment
9 — L'amour me pardonne — Nicoletta
10 — Ame caline — Orch. Raymond Lefebvre
11 — L'homme blanc dans l'église noire — Ginette Reno
12 — Le château du Hibou — Hugues Aufray
13 — Dalila — César et les Romains
14 — Confession — Christophe
15 — Que je t'aime — Nadya
Révélation du mois: Chantal Renaud

La secrétaire de la Société Historique reçoit un certificat en muséologie

Mme Henry Lane, secrétaire de la Société Historique de St-Boniface, assiste présentement au congrès de l'Association des Musées Canadiens qui se déroule en fin de semaine à Québec. Elle y recevra un certificat de compétence en muséologie qu'elle s'est mérité après avoir subi un examen à la suite de cours donnés par l'Association.

C'est la première fois que l'Association des Musées Canadiens décerne des diplômes. L'Association désire, par ces cours, relever le niveau des musées et établir des standards de classification.

Selon Robert Cliche, les Libéraux ont abandonné les minorités

Le jeudi soir 30 mai, M. Robert Cliche, président-adjoint national du Nouveau Parti Démocratique, venait appuyer la candidature de M. Henry Shafransky, candidat du N.P.D. à Saint-Boniface. Environ 150 personnes, dont plusieurs vétérans du parti, M. Benoni Cyr et M. Evariste Gagnon, s'étaient rendus au Centre Culturel pour entendre l'orateur qui en était à sa deuxième visite au Manitoba en deux mois. S'attaquant au problème des minorités, M. Cliche déplora que pendant 100 ans les minorités francophones se soient abonnés au parti libéral avec Sir Wilfrid Laurier et Louis St-Laurent. Après 100 ans, quels sont les résultats? Où en sont les minorités de l'Acadie, du nord de l'Ontario, du Manitoba, de l'Alberta et de Maillardville? demanda l'orateur avec sa verve accoutumée.

"Je vois, ajouta-t-il, une minorité menacée d'assimilation! Depuis 1961, le N.P.D. est le seul parti qui a cerné la réalité canadienne et dès 1962 le N.P.D. insérait dans son programme des recommandations qui furent plus tard préconisées par le rapport Laurendeau-Dunton. Nous sentons que nous n'avons pas notre juste part dans la confédération. Il faut qu'on arrête de mettre nos oeufs dans le même panier!"

M. Cliche s'en est pris également au budget du ministère de la Défense. Selon lui, on devrait le réduire et en employer l'argent à la construction des hôpitaux, des écoles, des foyers pour vieillards, des logis au prix modique. Il croit que le Canada devrait devenir un pays neutre, sans verser dans l'isolationisme, mais en jouant un plus grand rôle aux Nations unies.

Les grandes personnalités du N.P.D. du Manitoba: MM. Paulley, Green, Hanuschak, Schultz se trouvaient à la réunion.

L'Association des Gérants des Caisses Populaires du Manitoba

Vouloir c'est pouvoir

Dans une chronique du début de l'année, vous vous souviendrez qu'il était question des services que rendait aux Caisses Populaires de la Saskatchewan, le Mutual Aid Fund, dans lequel les Caisses contribuaient 5 pour cent des revenus nets de chaque année. Nous citions l'exemple suivant parmi les services rendus par ce fonds. Pour permettre à une petite Caisse de payer un boni de 3 pour cent sur les parts, ce fonds d'entraide paya pendant 8 mois le salaire d'un gérant à plein temps. On était au début de 1965, l'actif se chiffrait à $55,000. Hier nous recevions dans le courrier le rapport annuel de cette même Caisse, en date du 31 décembre 1967. En voici quelques extraits: actif $634,236, parts $408,323, épargnes $124,472, salaires $9,892.

Dans une lettre accompagnant ce rapport, le gérant nous dit que sans aucun doute, l'aide reçue du Fonds de Développement en 1965 est ce qui rendit possible tout ce succès. Ce qui prouve qu'avec de l'entraide nos Caisses réussiront à doubler leurs actifs pour le 31 décembre 1970.

C'est du moins ce que nous leur souhaitons.

Communiqué

À CKSB

Concours

Un grand concours est lancé à CKSB à l'occasion du 150e anniversaire de St-Boniface cette année!

Il y aura quantité de prix, et le concours sera en marche jusqu'au 15 décembre. Entre autres, on donnera au moins deux paires de billets aller-retour pour l'Europe, lors d'un tirage. D'autres prix iront de 150 "sous" à 1,500 dollars.

Pour ce concours du 150e, il suffit d'envoyer une preuve d'achat d'un des commanditaires entendus sur nos ondes au cours de cette année 1968.

Parallèlement, on donnera dix glacières pour pique-nique offertes par une compagnie de boissons gazeuses. Pour ce concours-ci on doit envoyer une capsule (bouchon), de "Wink" ou "Ginger Ale", et adresser: Concours Canada Dry. Le premier tirage de glacière se fera le vendredi 14 juin, et d'autres suivront chaque vendredi jusqu'au 16 août.

Mutations

Bienvenue à Jeanne LeGal, notre nouvelle réceptionniste, et à Daniel Bertrand, annonceur.

Horaire d'été

Maintenant que la verdure s'élance sous les chauds rayons de juin et que les oiseaux, etc., votre voix française change quelques séries, surtout au début de l'après-midi, l'heure des dames, dit-on.

A 1 h. 30 on parle de "fiesta mexicana", ce qui pourrait aussi bien être siesta, mais on n'a rien à dire, ça vient du réseau! A 2 h., "Tendrement", et à 2 h. 30, "Mélodies d'autrefois".

Chevaliers de Colomb

Conseil St-Boniface no 3158

L'année Colombienne et ses activités tirent à leur fin. Il nous reste encore le pique-nique annuel qui aura lieu au parc Crescent à Fort Garry. Faisons-nous un devoir de nous y rendre, car, comme d'habitude, ce sera une journée de plaisir pour les jeunes et les moins jeunes.

Le 14 mai dernier se tenait, à l'assemblée générale de notre Conseil, l'élection annuelle des officiers pour l'année 1968-69.

Furent élus: G.C., Théodore Dupuis; D.G.C., Marcien Duhamel; chancelier, René Hébert; cérémoniaire, Eugène Jubinville; secrétaire-archiviste, Roméo Audette; secrétaire-trésorier, Gérard St-Onge; avocat, Edouard Prairie; syndics, Maurice Blanc et Denis Kenny; gardes, Pierre Saelens, André Simard, Stan Fisette et Roger Prairie.

Nous manquerons certainement la présence de notre Grand Chevalier actuel, Louis Aubry, à l'exécutif l'an prochain, car lui et sa famille doivent déménager à Ottawa, où ils s'engageront dans une nouvelle entreprise: celle du soin aux vieillards.

La réunion du 28 mai fut un grand succès et nous félicitons les organisateurs, ceux qui y prirent part ainsi que tous ceux qui y assistèrent. Nous remarquions plusieurs dignitaires que nous ne voyons pas souvent et nous devons un remerciement spécial à Mgr l'Archevêque pour nous avoir accordé sa présence malgré ses nombreuses obligations.

Je félicite, au nom du Conseil, le frère Simon Duguay de son élection au poste de secrétaire d'Etat. Nous sommes fiers d'avoir un des nôtres pour nous représenter au niveau supérieur. Il ne faut pas toujours se fier aux apparences car parfois elles peuvent nous tromper....c'est ça la chevalerie.

Malgré la fin d'une année, le commencement d'une autre qui approche et l'élection d'un nouvel exécutif, n'oubliez pas, chers Chevaliers, que tout ne s'arrête pas là pour vous. Nous aurons besoin d'aide. Si vous n'avez pas été approchés pour faire partie de l'exécutif, c'est peut-être qu'on a cru que vous feriez mieux à un comité, car là aussi il nous faut de bons hommes. Ça en prend à la tête, mais un corps n'a pas seulement qu'une tête mais des membres aussi.

Car Après-Tout



Urbain-C. Roy vient d'obtenir son baccalauréat ès Arts au collège St-Paul. Il continue ses études pour obtenir un second degré en éducation. Urbain est le fils de M. et Mme Roland Roy, de 271, rue Bertrand, St-Boniface.

Cours d'officier préposé aux mouvements



Le capitaine Paul Baudry, âgé de 28 ans, fils de Mme Marguerite Baudry, 373, rue Desautels, Saint-Boniface (Manitoba), suit actuellement un cours d'officier préposé aux mouvements, d'une durée de cinq semaines, à la Base des Forces canadiennes de Borden (Ontario). Au centre d'instruction militaire le plus considérable au pays, où s'enseignent plus de 200 métiers et professions, il étudie, entre autres sujets, l'organisation et les opérations des mouvements, les services de transport et les déménagements de matériel, meubles et effets. Lorsqu'il aura obtenu son diplôme, il sera en mesure de remplir un poste soit dans un détachement, une section ou unité des mouvements. Il a fait ses études à l'école Provencher et au Collège de Saint-Boniface. (Photo des Forces Canadiennes)

Henri Bergeron et Raymond Laplante prennent la relève de Miville Couture, comme annonceurs-conseils

Dans un cirque, on dit que le spectacle ne doit jamais s'arrêter, même si le trapéziste tombe de son engin ou si le dompteur se fait happer par le lion.

A Radio-Canada, il doit en être ainsi, et même si la mort de Miville Couture a créé un grand vide, il n'en faut pas moins poursuivre ses tâches et lui trouver des successeurs.

C'est ainsi qu'au Service des annonceurs, que dirige M. Paul-Emile Carrier, Miville Couture occupait — avec le tact et le doigté qu'on lui connaissait — les fonctions d'annonceur-conseil. Il a donc fallu pourvoir à son remplacement, et le choix définitif s'est porté sur deux des plus anciens et des plus talentueux annonceurs de la maison: Raymond Laplante et Henri Bergeron.

Plusieurs rôles

Ceux-ci sont absolument enthousiastes car, bien que déjà (nous ne dirons pas vieux) anciens dans le métier, ils conservent malgré tout une extraordinaire passion pour cette profession et ce qui en découle par voie de conséquence: la défense de la langue française.

Leur rôle à Radio-Canada sera en fait multiple. Ils collaboreront avec la direction du service en tout ce qui regarde la profession. Ils doivent voir au choix, à l'entraînement et au rendement des annonceurs, pour Montréal et les postes de base.

Ils sont membres du Comité de linguistique et du Comité de sélection des annonceurs. De plus, ils peuvent être considérés comme des "ambassadeurs" du service auprès de certains organismes ou associations.

Ils ont de même un rôle à remplir auprès de leurs confrères en les conseillant et parfois (pour les jeunes) en les aidant dans leur tâche.

Dans ces attributions, il n'est nullement question de responsabilité administrative ou de poste d'autorité. Cette autorité reste uniquement morale, et Raymond Laplante et Henri Bergeron entendent surtout servir de manomètre de pression entre la direction et les annonceurs.

De l'efficacité et des idées

Nos deux nouveaux conseillers ne sont pas du tout mécontents de former un tandem car, d'une part, Miville Couture reste un homme difficilement remplaçable et, d'autre part, cette complémentarité peut permettre un plus large tour d'horizon et une meilleure vue d'ensemble des problèmes.

Nous avons d'ailleurs eu l'occasion de nous rendre compte de ce travail d'équipe, puisque nous les avons rencontrés alors qu'ils faisaient passer des tests à des candidats annonceurs. En se consultant, ils pouvaient bien mieux juger les qualités et les défauts de chacun, justifiant ainsi le vieil adage qui dit que "de la discussion jaillit la lumière".

Henri Bergeron et Raymond Laplante, qui avaient souvent aidé Miville Couture dans sa tâche, ont déjà de nombreuses idées qu'ils désirent rapidement mettre en pratique. Ainsi, un de leurs projets est d'uniformiser la prononciation de certains mots étrangers et de trouver la bonne formule, c'est-à-dire un compromis entre ce qui se fait en France et ce qu'il en est ici.

Ils désirent de plus avoir des relations avec le public pour que celui-ci leur dévoile sa pensée et dise ce qu'il veut avoir comme service.

Enfin, ils désirent renseigner les étudiants — et plus particulièrement ceux des CEGEP — sur l. métier d'annonceur, métier qui tente beaucoup de jeunes mais qui est bien moins facile à apprendre et à pratiquer que ceux-ci ne le pensent.

Des vieux de la vieille

Il est presque inutile de présenter Raymond Laplante et Henri Bergeron, ceux-ci étant connus et appréciés du public depuis de nombreuses années et faisant partie de la toute première "équipe" de la Société.

Raymond Laplante demeure malgré tout l'aîné, puisqu'il est entré au service de Radio-Canada en 1943. Parmi les grands moments de sa carrière, il faut citer ses reportages sur le voyage de la princesse Elizabeth et du duc d'Edimbourg à travers le Canada, en 1951, et sur le mariage de la princesse Margaret à Londres, en 1960. Egalement, le voyage qu'il a effectué dans six pays en voie de développement de l'Amérique du Sud, pour le compte de l'émission "la Faim des autres".

Actuellement, Raymond Laplante participe quotidiennement et de façon intensive au magazine télévisé "Aujourd'hui".

Quant à Henri Bergeron, ses reportages spéciaux ne se comptent plus, depuis la Cérémonie du Souvenir, au vol spatial des cosmonautes américains, en passant par la visite de la reine Elizabeth et l'émission "Notre monde".

Toujours animateur de l'émission "La parole est d'or", à la radio de Radio-Canada, Henri Bergeron est aussi le présentateur des "Beaux Dimanches", à la télévision.

Deux hommes de grand talent, bien décidés à continuer l'oeuvre déjà entreprise par Miville Couture.

Georges Seltzer
("Ici Radio-Canada", no 24)

Des armes pour maîtriser et non pour tuer

Il y a quelque temps, un étudiant de 26 ans, mesurant six pieds deux pouces, fut pris d'une crise de folie furieuse dans son appartement. Les trois policiers dépêchés sur les lieux ne purent maîtriser le jeune homme. Dans la mêlée, l'un d'eux dégaina son arme, tira six fois sur l'étudiant et le tua.

Cette tragédie, parmi d'autres citées dans Sélection du Reader's Digest de juin, montre bien l'urgence de doter les policiers d'armes modernes — des armes qui ne tuent pas.

La police est généralement mal équipée pour faire face avec efficacité et humanité à des cas de ce genre. Il existe cependant une arme adéquate: la matraque chimique. C'est un objet rempli d'un mélange lacrymogène qui ressemble à une petite bombe de laque pour cheveux et réduit l'individu à l'impuissance pour un bon quart d'heure. Très supérieur au gaz lacrymogène volatil dont on se sert pour disperser les émeutes, ce produit a été utilisé pour maîtriser des fous furieux ou des gens qui menaçaient les forces de l'ordre.

Mais que peut-on faire quand l'auteur d'un délit grave prend la fuite? Souvent, le policier a peu de chance de le rattraper, à moins de se servir de son revolver. Voilà pourquoi il y a tant de fusillades tragiques. Aux Etats-Unis, on est en train d'expérimenter un "superpistolet à eau". Mû par une cartouche de gaz carbonique, ce pistolet peut lancer un jet de liquide à une distance de 20 à 30 pieds avec une assez grande précision; on peut aussi le charger de divers produits qui annihilent certaines facultés humaines.

On propose aussi à la police d'utiliser ces flèches enduites de narcotiques dont on se sert pour capturer les animaux sauvages ou maîtriser les chiens enragés. Malheureusement, leur emploi contre les humains soulève de graves problèmes. En général, plus ces narcotiques agissent rapidement, plus ils sont dangereux, et jusqu'à présent on ne dispose d'aucune drogue qui soit inoffensive et rapide. D'autre part, une dose qui endort un homme de 130 livres peut fort bien être inefficace sur un individu pesant 230 livres, et celle qui neutralisera un colosse risque de mettre en danger la vie d'un gringalet.

D'autre part, note l'article de Sélection, n'importe quel bon outil peut être mal utilisé et les nouvelles armes non meurtrières risquent elles aussi de nuire aux rapports de la police avec la population. A moins que le public ne soit pleinement informé du but, des effets et des limites de ces armes, il risque de les considérer comme inhumaines et choquantes. La police devra s'en servir à bon escient.

Chronique de CBWFT

Jeudi 6 juin

Jeunesse oblige, 6 h. 55. "Quand passe la chanson", avec Louise Latraverse. Invités: Pauline Julien, Louise Forestier et Robert Charlebois.

Commando du désert, 8 h. "L'étoile de David". Les hommes du Commando sont descendus dans un hameau arabe où ils doivent entrer en contact avec un inconnu qui les guidera vers un dépôt d'armements nazi. Bientôt un combat s'engage et Troy est blessé.

A la seconde, 8 h. 30. Invités: Daniel Guérard, Denise Filiatrault, Michel Lecompte et Anna Liber.

Vendredi 7 juin

Femme d'aujourd'hui, 3 h. 30. Invités: Les six finalistes du concours Le Bonheur. Proclamation de la gagnante. Défilé de mode automnale, avec la participation de manufacturiers canadiens.

Age tendre, 7 h. 30. Thème: les voyages. Invités: Les Sinners, France Ouellette, Claude Dubois et Pierre Calvé.

Samedi 8 juin

Du sport et des hommes, 3 h. 30. Championnat de gymnastique du Québec.

Les Cailloux, 10 h. 30. Les Cailloux interprètent: "Guitare, trombone et compagnie", "N'ouvre pas", "J'ai deux grands boeufs" et un pot-pourri de folklore québécois.

Dimanche 9 juin

Au bout de mon âge, 4 h. 30. Réflexions sur le sens de l'amour, de Dieu, de la mort, par des adultes de tous les milieux.

Atome et Galaxies, 6 h. 30. "L'avenir de l'aéronautique". Revue des gros transporteurs de l'avenir: SST américain et le Concorde.

Walt Disney, 7 h. "Un studio Disney sous les mers". Les problèmes qu'a dû résoudre l'homme avant de conquérir son autonomie sous l'eau.

Les Beaux dimanches, 8 h. "Les Beaux dimanches en liberté". Tournée d'artistes canadiens pour divertir les militaires cantonnés en Allemagne de l'Ouest et à Chypre.

D'hier à demain, 11 h. "Frédérico Garcia Lorca". Biographie du poète et auteur dramatique espagnol.

Lundi 10 juin

Sébastien parmi les hommes, 8 h. "Le destin de Sébastien". Norbert sait qui est le père de Sébastien. Il va donc proposer à celui-ci le secret de la découverte de son fils contre le prix de son voyage.

Visa pour l'été, 8 h. 30. Variétés. De Terre des Hommes. Animateurs: Danielle Jourdan et Jean Philippe.

Mardi 11 juin

Jeunesse oblige, musique classique, 6 h. 55. Animateur: Jean-François Senart. Aujourd'hui: la musique familiale au XIXe siècle. Invité: Michel Dussault.

Moi et l'autre, 9 h. 30. "Le décorateur". Denise déniche un bronze qu'elle obtient pour un prix ridicule. Mais le reste de l'ameublement doit s'harmoniser avec ce bronze. Un décorateur sera engagé, au grand désespoir de Dominique. Comédie de Gilles Richer.

Mercredi 12 juin

Minouche, 7 h. 30. Téléfeuilleton de R. Bassi. "Bicycles et teufs-teufs". Hector ayant appris que le vélocipède est la dernière folie de la haute société parisienne, achète trois bicycles. Sur la route, il est impressionné par la vue d'une puissante automobile et annonce à Amélie qu'il a acheté une voiture.

Sauve qui peut, 11 h. 30. "Mort sur la plage". Une femme s'adresse à Paul Bryan pour avoir des détails sur la mort de son mari.

Au poste CBWFT

Jeudi et vendredi

3.15—La souris verte
3.30—Femme d'aujourd'hui
4.30—Bobino
5.00—La Boîte à Surprise (C)

Du mardi au vendredi

6.00—Téléjournal
6.15—Aujourd'hui
6.55—Jeunesse oblige
7.20—Sept au trois

JEUDI 6 JUIN

6.30—Bidule de Tarmacadam
7.30—Cavaliers de la route (C)
8.00—Commando du désert (C)
8.30—A la seconde
9.00—Au coeur du temps (C)
10.00—Tirez au clair
11.00—Cinéma: "Eva". Drame psychologique de Joseph Losey, avec Jeanne Moreau, Stanley Baker et Virna Lisi. Un romancier est venu à Venise pour la présentation du film tiré de son livre. Rentrant un soir chez lui, il y trouve un couple réfugié là à cause de la pluie: un bourgeois médiocre et une courtisane, Eva.

VENDREDI 7 JUIN

5.30—Les cadets de la forêt
7.30—Age tendre
8.30—Premier Choix: "Passeport diplomatique" (C). Film d'espionnage de Robert Vernay.
10.15—Vivre
10.45—A communiquer
11.00—Cinéma: "Un Américain bien tranquille". Drame psychologique de Joseph L. Mankiewicz, avec Audie Murphy, Michael Redgrave, Claude Dauphin et Giorgia Moll. 1952, à Saigon, pendant la guerre d'Indochine.

SAMEDI 8 JUIN

3.30—Du sport et des hommes
4.30—Tour de terre (C)
5.00—Les Marionnettes (C)
5.30—Les hommes de l'espace
6.00—Le Téléjournal
6.15—Aujourd'hui
7.00—Perdus dans l'espace (C)
8.00—Cher Oncle Bill (C)
8.30—Billet de faveur: "Trois enfants dans le désordre" (Français 1966). Comédie de Leo Joannon, avec Bourvil, Jean Lefebvre, Rosy Varte et Jacques Legras. Le directeur d'une grosse entreprise de travaux publics se voit brutalement précipité en prison par une odieuse machination de ses concurrents. Inculpé de haute trahison, il risque, étant célibataire, la confiscation totale de ses biens.
10.00—Les couche-tard (C)
10.30—Les cailloux (C)
11.00—Cinéma: "Bobosse" (Français 1958). Comédie d'Etienne Périer, avec François Périer, Micheline Presle et Jacques Joanneau, d'après la pièce d'André Roussin.

DIMANCHE 9 JUIN

3.00—Coulisses de l'exploit
4.00—Cent millions de jeunes
4.30—Au bout de mon âge (C)
5.00—Les travaux et les jours
5.30—L'heure des quilles
6.30—Atome et Galaxies (C)
7.00—Walt Disney présente (C). "Un studio Disney sous les mers". Les problèmes qu'a dû résoudre l'homme avant de conquérir son autonomie sous l'eau.
8.00—Les Beaux Dimanches. "Les Beaux Dimanches en liberté". Tournée d'artistes canadiens pour divertir les militaires cantonnés en Allemagne de l'Ouest et à Chypre. Avec Elaine Bédard, Nico, Dany Aubé, Benny Barbara, Shirley Hammer, Kasimir, Eva, Linda, Barbara et Christina, danseuses. Orchestre dir., Nic Vogel. Animateurs, Benny et Judy. Réalisation, Maurice Dubois.
10.00—Deux plus un
10.30—L'envers des hommes
11.00—D'hier à demain (C)

LUNDI 10 JUIN

3.30—Cinéma: "Ils ont tué Jaurès" (Français 1962). Evocation historique de J. B. Bellsolell, avec Christian de Tilière et Mirose Patrix. Texte de Marcelle Auclair.
5.00—La Boîte à Surprise
5.30—Bobino
6.00—Le Téléjournal
6.15—Langue vivante
6.40—Histoire des civilisations (C)
6.50—Jeunesse oblige
7.15—Sept au trois
7.30—Jinny (C)
8.00—Sébastien parmi les hommes (C)
8.30—Visa pour l'été (C)
9.00—Chapeau Melon et bottes de cuir (C)
10.00—Le Sel de la semaine
11.00—Cinéma: "Orage". Drame passionnel de Pierre Billon et Giorgi Capitani, avec Raf Vallone, Françoise Arnoul et Elena Verzi.

MARDI 11 JUIN

3.30—Cinéma: "Le Miracle russe" (1ère partie). Documentaire réalisé par Amnelie et Andrew Thorndike.
5.30—Bobino
7.30—Emission politique
8.00—Des agents très spéciaux (C)
9.00—Le monde de M. Dubé (C)
9.30—Moi et l'autre (C)
10.00—Provinces (C)
10.30—Partout
11.00—Ciné-club: "Don Guichotte"

MERCREDI 12 JUIN

3.30—Cinéma: "Le Miracle russe" (2e et dernière partie).
5.30—Bobino
7.30—Minouche (C)
8.00—D'Iberville (C)
8.30—Cinéma du mercredi: "Les Mystères de Paris" (Français 1962). Mélodrame d'André Hunnebelle, avec Jean Marais, Jill Hayworth, Dany Robin, Raymond Pellegrin et Noël Roquevert.
10.00—Commando du désert
10.30—Deux plus un
11.00—Caméra 68
11.30—Sauve qui peut (C)



Avec la belle saison, les lacs et les rivières nous attirent. Cependant, il faut user de beaucoup de précaution même dans le choix des ceintures de sauvetage. Dans les deux photos de gauche, la ceinture, dont le jeune Peter Dickson, âgé de quatre ans et demi, fait l'essai, le tourne automatiquement sur le dos même s'il tombe à l'eau à plat ventre. Dans la photo de droite, la jeune nageuse ne peut plus se retourner sur le dos; sa ceinture l'en empêche. Ne portez que les ceintures de sauvetage approuvées par la Croix-Rouge canadienne.

(Cliché Winnipeg Free Press)

Parlons correctement

Standpipe

Terme de génie civil, de génie chimique. Vocabulaire de l'eau: traductions proposées — Château d'eau, colonne montante (distribution d'immeuble). Vocabulaire de la chimie: Définition — Portion verticale de tuyau dans un appareillage de traitement chimique. Traduction proposée: Colonne montante.

N.B. — On trouve "standpipe" employé dans certaines normes belges, en particulier dans la NBN 362: "Standpipe" pour "hydrant" souterrain. "Standpipe" correspond à "garniture" et l'expression ci-dessus à "garniture pour bouche d'incendie souterraine".

Test Creep

Terme de l'industrie du caoutchouc. Définition: Essai consistant à mesurer la déformation d'une bande de caoutchouc posée à plat et chargé par un poids. Traduction proposée: Essai de fluage.

Thumping

Terme de l'industrie automobile. Définition: Bruit sourd qui se manifeste lorsqu'une automobile roule sur une route présentant des solutions de continuité (dalles mal raccordées par exemple). Ce bruit est dû à la variation brusque du rayon de roulement des pneumatiques. Traduction proposée: Pilonnement.

Turn A Pull — Tournadozer

Termes de travaux publics. Définitions: Ces mots désignent des appareils fabriqués par la Maison "Le Tourneau", à Peoria (Illinois). Ce sont des marques déposées. "Turn A Pull": Tracteur à deux roues pneumatiques, que l'on attelle par cheville arrière à divers engins, également monté sur deux roues à pneus, tels que semi-remorque, grue, décapeuse, etc. "Tournadozer": Boutoir ("bulldozer") monté sur pneus, à la place de chenilles, plus rapide de ce fait, mais incapable des efforts de poussée d'un boutoir sur chenilles. Traductions proposées pour les termes génériques respectivement: Tracteur, boutoir sur pneus.

CORRECTION

On voudra bien noter dans notre numéro de la semaine dernière que la légende de la photo des scouts à la page 4 devrait lire que les chefs scouts diocésains ont assisté à un cours de formation de chefs dit "Radisson". Il n'y a pas de troupe "Radisson" à St-Boniface, contrairement à ce que la légende laisse entendre. Quant à la photo, elle est de Paul Fournier et non de Perrin du Manitoba.

• • •

A la page 6 du même numéro, il faut lire sous la photo du Père Blanc qui sera ordonné à St-Pierre le 15 juin: Le R. P. Pierre Croteau (et non pas Proteau), fils de M. et Mme Emile Croteau, de St-Pierre.

Grands succès de la chanson

LES RONDS DANS L'EAU

Interprète: Françoise Hardy

Tu commenças ta vie
Tout au bord d'un ruisseau
Tu vécus de ces bruits
Qui courent dans les roseaux
Qui montent des chemins
Que filtrent les taillis
Les ailes du moulin
Les cloches de midi
Soulignant d'un sourire
La chanson d'un oiseau
Tu prenais du plaisir
A faire des ronds dans l'eau

Aujourd'hui tu ballotes
Dans des eaux moins tranquilles
Tu t'acharnes et tu flottes
Mais l'amour où est-il
L'ambition a des lois
L'ambition est un culte
Tu voudrais que ta voix
Domine le tumulte
Tu voudrais que l'on t'aime
Un peu comme un héros
Mais qui saurait quand même
Faire des ronds dans l'eau

S'il y a tous ces témoins
Que tu veux dans ton dos
Dis-toi qu'ils pourraient bien
Devant tes ronds dans l'eau
Te prendre pour l'idiot
L'idiot de ton village
Qui, lui, est resté là
Pour faire des ronds dans l'eau
Pour faire des ronds dans l'eau.

Le calendrier universitaire spécialiste en Bibliothéconomie à la Faculté d'Education

M. Geoffrey L. Chapman sera attaché à la faculté d'Education de l'Université du Manitoba en tant que professeur-adjoint en bibliothéconomie. Il offrira ses services spécialisés aux étudiants désirant faire une carrière dans cette science.

Professeur en Australie, son pays natal, M. Chapman vint enseigner en Colombie-Britannique après cinq années d'expérience. Quand on cessa l'enseignement du Latin dans les écoles de cette province, il décida d'étudier une autre spécialité. C'est à l'UCB qu'il obtint, comme premier de sa promotion, son diplôme B. L. S. Il devint bibliothécaire en chef du Loyalist Collegiate de Kingston, Ont., institut qui compte plus de 1,400 élèves, et organisa le service de bibliothèque qui fonctionne très bien. Il donna des cours d'été à l'université de Colombie-Britannique l'an dernier. M. Chapman croit que pour réussir dans une telle carrière, il faut avoir beaucoup d'imagination, être un excellent enseignant et avoir sous la main une variété de matériel imprimé et audio-visuel. M. Chapman est âgé de 30 ans et marié.

Nominations scolaires à St-Boniface pour l'année académique

La Commission scolaire de St-Boniface vient de nommer les personnes suivantes aux postes de principaux ou d'adjoints dans la division scolaire de St-Boniface pour l'année académique 1968-69:

M. René Bosc, principal de l'Institut collégial Louis Riel; Mlle Elise Comte, principale de l'école Marion, et Mlle Priscille Cormier, comme adjointe; Mme Thérèse Meissner, principale de l'école Taché; M. Joseph Walecki, principal de l'école Monterey; M. Roger Fréchette, adjoint du principal de l'école Lacerte; M. Paul Baril, adjoint du principal de l'école Howden.

Le Canada aide le Ceylan

Le Canada vient de fournir au Ceylan un prêt de développement de $1,250,000 pour l'achat de papier journal canadien.

Le gouvernement cingalais attache une très grande importance à ce projet vu son manque actuel de devises étrangères.

C'est la première fois que du papier journal est envoyé au Ceylan dans le cadre des programmes canadiens d'aide à l'étranger. Le prêt sans intérêt est remboursable en 50 ans et les remboursements ne débuteront que 10 ans après la signature du prêt.

Le Canada a accordé au Ceylan des sommes globales de 2,000,000 de dollars en prêts au développement, de $500,000 en subventions et de $2,000,000 en aide alimentaire au cours de 1967-68.

Actuellement, le Canada concourt aux travaux d'amélioration de l'aéroport international de Katunayake au Ceylan.

Activités culturelles

Arts théâtraux

Les principaux administrateurs des cinq arts théâtraux majeurs du Canada se sont rencontrés en fin de semaine dernière à Toronto pour discuter des principes de direction et d'administration. On croit que c'est la première réunion du genre. M. Sergei Sawchyn a annoncé que Le National Ballet, La Canadian Opera Company, Les Grands Ballets Canadiens, Les Feux Follets et Le Royal Winnipeg Ballet étaient représentés.

Le président de la réunion était M. Vincent Tovell, de Radio-Canada à Toronto. Sept des administrateurs du Ballet de Winnipeg participèrent aux discussions qui portaient sur la publicité, la finance, la manière d'obtenir des fonds, la promotion de la vente des billets de saison, la mise en scène et le problème de liaison entre les divers groupes.

Ballet

Le bureau d'administration du Royal Winnipeg Ballet révèle que le directeur général, M. Sergei Sawchyn, a quitté Winnipeg pour un voyage à Prague, à l'invitation de Pragoconcert, une agence du gouvernement tchèque, et qu'il y rencontrera M. Paval Lenec, son directeur, ainsi que le ministre des Affaires culturelles, M. Miroslav Galuska, afin de discuter d'un engagement possible de la troupe de Winnipeg.

Il est possible aussi que l'agence de concerts polonaise, M. Pagart, invite M. Sawchyn à discuter d'un engagement en Pologne au cours de la tournée qu'effectuera le Royal Winnipeg Ballet en Europe en novembre et décembre prochains.

Remerciements

La famille Emile Lambert désire remercier tous ceux qui lui ont manifesté leur sympathie à l'occasion de son récent deuil.

• • •

La famille Gervais remercie le personnel de l'hôpital général St-Boniface pour les bons soins prodigués à M. E. Gervais, MM. les abbés A. Gervais, C. Alpin et R. Bouchard, ainsi que les amis et parents pour leur assistance aux prières et aux funérailles, leurs offrandes de fleurs et de messes, envois de cartes de condoléances, etc., à l'occasion de son récent deuil.

Réception de l'Escoute de Jeanne d'Arc



Mlle Huguette Sauvageau, Cre 2.G., conférant le titre d'Escoute de Jeanne d'Arc à Claudette Gagnon. A l'arrière plan: le R. P. Tessier, O.M.I., aumônier, et Mlle Thérèse Gagnon, cheftaine.

Le mardi 28 mai, Guides et Jeannettes du Précieux-Sang, accompagnées de leurs parents, se réunissaient au Club St-Vincent pour la remise du brevet d'Escoute de Jeanne d'Arc à Claudette Gagnon.

Mlle Huguette Sauvageau, Commissaire au Quartier Général, de passage à St-Boniface, a bien voulu présider la réception de ce brevet, qui est la plus haute décoration qu'une Guide puisse recevoir. Ce brevet est accordé seulement à "la Guide de première classe dont le sens de l'honneur et de la responsabilité, la compétence joyeusement et fraternellement mise au service du prochain et l'esprit de foi envers Dieu sont remarquables". (Statuts et Règlements des Guides Catholiques du Canada.)

La réception du brevet fut suivie d'un souper de premier choix, offert gracieusement par le Comité Protecteur que nous tenons à remercier bien sincèrement.

Parmi les membres invités nous remarquions à la table d'honneur: Mlle Huguette Sauvageau, Cre au Q.G., le R. P. A. Lemoine, curé de la paroisse, Mme Denise Fournier, A. Cre D., Mme Rita Bohémier, Cre D.G., M. Joseph Guay, maire de la ville de St-Boniface, Mme France Lemay, Cre D., Mlle Patricia Dubé, Ch. G.A., Mlle Thérèse Gagnon, Ch. G., M. et Mme Mathias Gagnon et leur fille, Claudette, notre Escoute de Jeanne d'Arc. Parmi les autres invités nous étions heureux de remarquer Mme Jeannette Dubé, A.Ch.G.A., et les Guides Aînées de St-Boniface, groupe auquel appartient Claudette.

Après le souper, Mme D. Fournier nous présenta Mlle H. Sauvageau. Elle rappela les visites que celle-ci avait faites dans le passé et lui a exprimé notre joie de la revoir parmi nous. A son tour Mlle Sauvageau prit la parole pour expliquer brièvement ce qu'est une Escoute et invita les Guides à imiter l'exemple de Claudette. Le R. P. Curé adressa un mot de félicitation à la famille Gagnon et à l'Escoute du jour. M. le Maire Guay, après avoir souligné le beau travail accompli par les Guides et la bonne entente qui existe entre elles et les autorités civiles, a remis les armoiries de la ville de St-Boniface à Claudette.

En dernier lieu, le Père R. Tessier, aumônier, exprima sa joie de ce que l'une des Guides du Précieux-Sang avait mérité le titre d'Escoute de Jeanne d'Arc.

Il a rappelé que Claudette faisait partie du premier groupe de Jeannettes qui ont fondé la ronde du Précieux-Sang, ainsi que son dévouement et son esprit guide manifestés par toute sa vie. Après quoi il a remercié toutes les personnes qui, de près ou de loin, concourent à la formation des Guides. Parmi ces personnes il y a surtout les cheftaines et les assistantes. Et pour ce qui regarde le brevet d'Escoute de J. d'Arc, il y a tout lieu de souligner l'aide et la coopération accordée par notre dévouée Commissaire diocésaine, Mme Anne-M. Loiselle. L'aumônier termina en faisant remarquer le beau travail accompli par le Comité Protecteur.

Si cette rencontre s'est déroulée avec harmonie, cela est dû en bonne partie à Mme France Lemay, qui agissait comme maîtresse de cérémonies. Nous lui disons merci. Merci aussi à tous les invités d'honneur dont la présence fut pour nous une cause de joie. Merci aux Guides Aînées qui se sont chargées si aimablement du service des tables avec le concours de Marcel Lécuyer, Lionel Gagnon, Guy Boisjoli, Cyriel Demarcke et sous l'habile direction de M. Ed. Lachance, président du Comité Protecteur.

Félicitations à Claudette Gagnon, Escoute de Jeanne d'Arc, et meilleurs voeux pour que d'autres Guides du diocèse obtiennent ce brevet.

Hibou Pacifique

Naissances

Au Manitoba

ILE-DES-CHENES —
Le 11 avril: Jo-Anne-Francisca, fille d'Adri Van Gorp et d'Elizabeth Jansen, baptisée le 28 avril. Parrain et marraine, John et Cornelia Jansen.

• • •

STE-AMELIE —
Le 17 mai: Angèle-Denise, fille de M. et Mme Daniel Neault, baptisée le 26 mai. Parrain et marraine, M. Paul Thibodeau et Mme Denise King, remplacés par M. Eugène L'Heureux et Mlle Stella Pinette.

• • •

En Saskatchewan

JACKFISH LAKE —
Le 12 mai: Marc, fils de M. et Mme Maurille Corbeil. Parrain et marraine, M. et Mme Albéric St-Amant, oncle et tante de l'enfant.

• • •

WILLOW-BUNCH —
Une fille à Archie Broten et à Marguerite Roy.

Mariages

Au Manitoba

ST-CLAUDE —

Dupasquier-Bellec

Le vendredi 24 mai, à 7 h. du soir, en l'église de St-Claude, M. l'abbé Jean-Marie Gagné, curé, bénissait le mariage, avec échange d'anneaux, de Mlle Simone Bellec, fille de M. et Mme Albert Bellec, à M. Kelvin Dupasquier, fils de M. et Mme Jean Dupasquier. Mme Paul Martin touchait l'orgue. Mme Georges Binne et M. Louis Arbez exécutaient de beaux cantiques.

La mariée était charmante dans sa longue robe blanche en dentelle de ligne A avec courtes manches très bouffantes. Son voile court était retenu par une couronne de petites perles et de petites fleurs. Des oeillets mauves teintés de blanc formaient son bouquet.

Les demoiselles d'honneur, Mlles Madeleine Bellec et Carole Dupasquier, soeurs respectives des mariés, étaient vêtues de longues robes de chiffon bleu fleuri. Leurs bouquets se composaient d'oeillets jaunes. Les garçons d'honneur étaient MM. Denis Bazin, ami du marié, et Robert Bellec, frère de la mariée.

La bouquetière, Aline Gautron, cousine de la mariée, était vêtue d'une longue robe de chiffon bleu pâle. Son bouquet se composait d'oeillets jaunes. Le jeune Daniel Dupasquier, cousin du marié, agissait comme page et portait les anneaux sur un coussin blanc.

La mère de la mariée, Mme Bellec, était vêtue d'un ensemble de dentelle rose vif et avait un bouquet de corsage de roses blanches. Mme Dupasquier, mère du marié, avait choisi un ensemble de dentelle bleu pâle et portait un bouquet de corsage d'oeillets jaunes et blancs.

Après la cérémonie religieuse, une soirée dansante eut lieu à la salle Radaz où un grand nombre de parents et d'amis se réunirent.

Pour le voyage de noces, la mariée était vêtue d'une robe-manteau de couleur mauve. A son retour, l'heureux couple résidera à St-Claude.

• • •

ST-BONIFACE —

Roy-Dubé

Le samedi 18 mai, à 11 h. de l'avant-midi, en la chapelle St-Louis de France, Mlle Hélène Dubé, fille de M. et Mme Laurent Dubé, de La Broquerie, unissait sa destinée à celle de M. Guy Roy, fils de M. et Mme Louis Roy, de St-Boniface.

La mariée fit son entrée au bras de son père. Elle était ravissante dans sa longue robe blanche en peau de shan garnie de dentelle. M. Roy accompagnait son fils à l'autel.

M. l'abbé David Roy, curé de St-Jean-Baptiste, et M. l'abbé Raymond Roy, supérieur au Petit Séminaire, tous deux oncles du marié, concélébrèrent. Gilbert, André et Jean-Pierre Dubé, tous trois frères de la mariée, servaient à l'autel.

Agissaient comme huissiers, M. Paul Dubé, frère de la mariée, et M. Charles Roy, cousin du marié. Au cours de la messe, M. Louis Dubé, frère de la mariée, interpréta trois cantiques appropriés, accompagné à l'orgue par M. Gérard Jean.

A l'issue de la cérémonie religieuse, le diner réunissait les deux familles à l'hôtel Fort Garry où M. L. Dubé agissait comme maître de cérémonies. M. l'abbé Raymond Roy proposa le toast aux nouveaux époux. M. Laurent Dubé, père de la mariée, offrit des félicitations, et M. Guy Roy, nouveau marié, adressa quelques mots de remerciements. On remarquait parmi les convives, Mme Marcoux, grand-mère du marié. Le tout se termina par une réception intime à la Salle St-Louis.

Les nouveaux époux ont établi domicile à St-Boniface. En juillet et août ils jouiront d'une tournée de six semaines en Europe.

• • •

En Saskatchewan

WILLOW-BUNCH —

Cator-Bourdages

Le 18 mai, M. l'abbé A. Chabot, curé, bénissait le mariage de Mlle Diane Bourdages, fille de M. et Mme Léonard Bourdages, de la localité, à M. Benjamin Cator, fils de M. et Mme Richard Cator, de Shackleton.

Les demoiselles d'honneur, Mlles Doraine Bourdages et Suzanne Cator, soeurs des mariés, et Jackie Murray, une amie, de Saskatoon, ainsi que la bouquetière, Pauline Granger, cousine de la mariée, étaient vêtues de longues robes bleu paon. Le petit page était Claude Bourdages, frère de la mariée, et les garçons d'honneur, trois amis du marié. MM. Fernand Bourdages et Ron Pollock, de Regina, agissaient comme huissiers. Mme Martha Porter exécuta des cantiques, tandis que Soeur Marie-Alma touchait l'orgue.

Un banquet fut servi à la salle Fontaine à environ 100 personnes et fut suivi d'une réception qui se termina par une soirée dansante.

A leur retour d'un voyage de noces, les nouveaux mariés résideront à Schackleton pour les mois d'été et ensuite établiront résidence à Saskatoon.



Les répétitions ont repris avec beaucoup d'enthousiasme au Cercle Molière. La troupe se prépare, en effet, à rejouer les deux pièces en un acte d'Eugène Ionesco "Jacques ou la Soumission" et "Délire à Deux" au Centre Culturel de St-Boniface les 14 et 15 juin avant son départ pour Montréal où elle participera au Festival de l'A.C.T.A. à la fin de juin. Ci-dessus, quelques comédiens de la troupe: de gauche à droite, Claude Dorge, Marjolaine St-Pierre, Alphonse Tétrault, Francis Fontaine, Carmelle LeGal, Roland Mahé, Irène Mahé et Jeannette Arcand.

La L.F.C. adopte quatre résolutions...

(Suite de la première page)

donnèrent les résultats suivants: présidente, Mme Marcel (Jeanne) Dumaine; présidente sortante, Mme Aimé (Solange) Normandeau; 1ère vice-prés., Mme Paul-Emile (Rita) Bisson; 2e vice-prés., Mme Emile (Augustine) Abraham; 3e vice-prés., Mme Raymond (Simone) Lavallée; secrétaire-correspondante, Mme Roger (Lorraine) Vadeboncoeur; secrétaire archiviste, Mme Paul (Marie) Fournier; trésorière, Mlle Hélène Blais. Comités permanents: spirituel, Mme Paul-Emile (Rita) Bisson; éducation, Mme René (Lucille) Provost; législation et civisme, Mme Raymond (Simone) Lavallée; communications sociales, Mme Emile (Augustine) Abraham; bien-être social, Mme Conrad (Blanche) Sicotte; publicité, Mme Louis (Armelle) Molin; organisation et lois, Mme Marcel (Léa) Fenez; résolutions et formules de rapports, Mme Ovide (Denise) Robert; distribution, Mme Alphonse (Anna) Dufault.

Cette rencontre se termina vers 6 h. du soir. Ce fut une journée mémorable et fructueuse pour la L.F.C. qui va de l'avant avec le renouveau et les changements du monde d'aujourd'hui!

Publicité

Décès

Au Manitoba

FANNYSTELLE —



M. Jean-Emile Guyot

Le vendredi 31 mai, à l'hôpital de St-Vital, est décédé, à l'âge de 95 ans, M. Jean-Emile Guyot, autrefois de Fannystelle, Man. Né en France le 12 juillet 1872, M. Guyot vint au Manitoba avec ses parents en 1892. Il résida sur sa ferme jusqu'à sa retraite. Il avait épousé Mlle Amanda Syrenne en 1900. Elle le précéda dans la tombe en 1953.

M. Guyot fut toujours un ardent supporteur de l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba et actif dans le Mouvement coopératif à Fannystelle.

Le défunt laisse dans le deuil trois fils, le docteur Henri, Lucien et Gabriel; quatre filles, Mmes Thérèse Beck, Germaine Dupré, Hélène Robert et Marcelle Guppy; deux frères, François, de Brandon, et Jean-Louis, de Ste-Rose-du-Lac, et une soeur, Mme Marie Savaria, de St-Boniface.

Les prières furent récitées dimanche à 8 h. du soir en l'église du Sacré-Coeur à Fannystelle et le service fut chanté à 10 h. lundi matin au même endroit. L'inhumation eut lieu au cimetière paroissial.

• • •

ST-BONIFACE —

M. Emile Lambert

Le lundi 20 mai est décédé à l'hôpital général St-Boniface, M. Emile Lambert, âgé de 69 ans. M. Lambert était natif de Berlin, N.H., mais vécut la plus grande partie de sa vie à Ponteix, Sask., La Broquerie, Man., et enfin à 414, rue Dubuc, St-Boniface.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, Georgina; deux fils, Philippe et Benoit; deux filles, Mme Suzanne Riezebos et Florence; 14 petits-enfants; deux soeurs, Mmes Marie Auger et Aline Pasquet; cinq frères, Ferdinand, Arthur, Adélard, Louis et Oscar.

Les funérailles ont été célébrées en l'église du Précieux-Sang le jeudi 23 mai, devant de nombreux parents et amis. Le R. P. A. Lemoine, O.M.I., curé et ami du défunt, officiait. La dépouille mortelle repose au cimetière de St-Boniface.

• • •

M. Edouard Gervais

Le jeudi 24 mai, à l'hôpital général St-Boniface, est décédé M. Edouard Gervais. Il naquit à Dakota Nord, et pendant 40 ans il fut fermier à St-Eustache, puis de là vint en 1961 demeurer, avec son épouse et ses enfants, à 559, rue Archibald, dans la paroisse Ste-Famille.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, Simone, quatre fils, Fernand et René, d'Elie, Gilbert, de St-Eustache, et Ernest, de St-Vital; six filles, Mme G. Robert (Lucille), de St-Charles, Mme L. Bouchard (Jeannette), d'Elie, Mme L. Houde (Yvette), de St-Eustache, Mme R. Lambert (Simone), de Transcona, Mme P. L'Heureux (Claudette), de Winnipeg, et Doris, à la maison; cinq frères, Virgile, Léo, Wilfrid, Olivier et Avila; sept soeurs, Mmes A. Sauchyn, Z. Aquin, A. Aquin, H. Allarie, A. Charbonneau, O. Rheault et A. Morrisette, ainsi que 40 petits-enfants.

Des prières furent récitées le dimanche 26 mai, à 8 h. 30 du soir, par M. l'abbé Charles Alpin à la chapelle funéraire Desjardins.

Une messe de Requiem fut concélébrée le lundi en la cathédrale de St-Boniface par M. l'abbé André Gervais, neveu du défunt, avec MM. les abbés C. Alpin, cousin, et R. Bouchard, curé. Les porteurs étaient MM. Louis Saurette, Raymond Gervais, Emery Charbonneau et Gerry Bessette, neveux du défunt, et Arnal Robert, petit-fils. L'homélie fut donnée par M. l'abbé A. Gervais. L'enterrement se fit au cimetière de St-Boniface.

• • •

En Saskatchewan

PRINCE-ALBERT —

Mme Georgiana Georget

Le 30 mai, à l'hôpital général St-Boniface, est décédée Mme Georgiana Georget (née Lecland), de Prince-Albert, Sask., et autrefois de Lorette, Man. Pendant une trentaine d'années, Mme Georget s'était dévouée à l'enseignement, s'étant retirée en 1960. Elle fut précédée dans la tombe par son mari, M. Alexis Georget, et un fils, Roland.

La défunte laisse dans le deuil un fils, René, de Legal, Alta; deux filles, Mme Denis Favreau (Gabrielle), de Prince-Albert, et Mme Pete Demarcke, de St-Boniface, Man.; dix petits-enfants; trois soeurs, Mme Mathilde McDougall, de Lorette, Mme W. Helfrich, de Vancouver, C.-B., et Mme Hervé Blanchette, de Ste-Anne-des-Chênes, Man.

Les prières furent récitées le 31 mai, à 7 h. 30 du soir, au salon funéraire Desjardins. Une messe de Requiem fut chantée le samedi 1er juin en l'église du Précieux-Sang. Les porteurs, tous neveux de la défunte, étaient MM. Antoine et Henri Saltel, Roméo et Rodolphe Blanchette, Victor et Phil Demarcke. L'enterrement se fit au cimetière Green Acres.

Lors de son décès, Mme G. Georget était en visite chez sa fille, Mme Pete Demarcke, de St-Boniface.

• • •

WILLOW-BUNCH —

Mme Annie Fritz

Mme Annie Fritz est décédée à l'hôpital de Moose Jaw le mardi 21 mai, à l'âge de 72 ans. Les funérailles eurent lieu le 24 mai. Elle laisse dans le deuil un fils, Antony, et deux petits-enfants, Harvey et Diane Fritz.

Le Transsibérien-Express, dans son trajet de 5,800 milles entre Moscou et Vladivostock, couvre une distance plus grande que celle qui sépare Montréal de Hawaii. Sélection du Reader's Digest de juin raconte les impressions d'un voyageur qui a passé sept jours et six nuits sur la voie ferrée la plus longue du monde.

Plan de Sécurité familiale

L'A.E.C.M. se joint à M. Louis Lemoing, propagandiste, pour souhaiter un joyeux anniversaire à:

M. Aurèle Hébert, Somerset, du 10 juin.

Soeur Eliane Boulet, 210, rue Kenny, St-Boniface, du 11 juin.

M. Olivier Lafond, Saint-Jean-Baptiste, du 15 juin.

M. Maurice Therrien, Lorette, du 15 juin.

La Riposte

(Suite de la deuxième page)

même individuels, nous trouvons la culture et la langue. Elles reflètent et animent une mentalité communautaire, une façon fondamentale de penser, d'imaginer, de vivre. Dans un album du héros populaire, Astérix, on rencontre des Bretons (les Britanniques) qui parlent des "romaines légions" plutôt que des légions romaines. Que l'Anglais songe d'abord à la qualité (romaine) puis à l'objet (légion); que le français pense premièrement à l'objet (légion) puis à sa qualité (romaine), c'est là un fait en apparence banal tout au plus bon à produire une note d'humour. Et pourtant, c'est là un signe de toute une différence de perspective devant la réalité quotidienne. C'est là, une manifestation de traits vitaux de personnalités culturelles différentes.

La langue et la culture font partie de la vie quotidienne, de l'activité constante de l'individu qui envisage tout selon leur perspective. Le respect de la personne — qui devient ici le respect des personnes — exige donc le respect des réalités culturelles et linguistiques. Car l'atteinte à la culture d'un certain nombre de personnes équivaut à une sorte d'assassinat moral de toute une communauté.

Imperméabilité de la culture

L'omniprésence de l'esprit culturel dans la vie des individus rend difficile l'appréciation juste d'une mentalité étrangère. Et de même l'étranger conçoit difficilement le mode de penser d'une culture qui n'est pas la sienne. Cette imperméabilité ressemble un peu à celle de la vie individuelle. Combien nous semblent prosaïques les milliers de morts violentes causées chaque jour par les guerres à travers le monde. Ce n'est que lorsqu'on nous met un pistolet à la tête que nos perspectives changent radicalement et que le drame de la vie et de la mort nous apparait dans toute son importance. A ce moment, nous ressentons ce que des milliers d'individus du Vietnam et du Nigéria vivent (!) chaque jour. Il est de même difficile de rendre présent à quelqu'un une réalité culturelle qu'il ne possède pas ou plus.

Transition culturelle

Lorsqu'un groupe culturel est longuement soumis à des pressions indues ou même franchement hostiles par l'action d'un groupe culturel prépondérant, il arrive que des membres du groupe culturel atrophié en viennent à afficher l'indifférence à l'égard d'une culture qui leur parait maintenant en voie de perdition. Pourquoi, se dit-on, s'acharner à conserver un langage "qui n'est pourtant qu'un moyen de communication comme un autre"? On prêche aussi la prospérité économique, la recherche du bien-être, l'assimilation au milieu, le rejet de l'esprit de ghetto, etc. Ces réactions éparses semblent infirmer ce qui vient d'être dit sur la valeur fondamentale des réalités culturelles et linguistiques et le respect qui leur revient. — Ces réalités sont, avons-nous vu, liées intimement à une mentalité donnée. Cet esprit est le propre de celui qui y est à son aise, et qui se sent par ailleurs étranger dans un autre esprit culturel et linguistique. Cependant, une ère d'adversité prolongée peut anémier la mentalité en cause chez des membres du groupe culturel ainsi affligé. L'esprit culturel prédominant dans le milieu peut finalement s'accaparer des personnes dont il étouffe le mode propre de réflexion et d'expression. Ainsi, des enfants, soumis pendant des années à une instruction dans une langue qui leur était d'abord étrangère, peuvent finalement se familiariser avec cette seconde langue à tel point qu'ils ressentent mieux la portée de mots employés dans la langue d'instruction que ceux de leur langue maternelle. L'emploi répété d'un mot en classe rend ce mot significatif à l'oreille de l'étudiant alors qu'il n'entend que rarement la contre-partie de son langage d'origine. Si l'on ajoute l'effet culturel des moyens de communication sociale d'esprit étranger, l'influence d'un milieu économique régi par la mentalité étrangère, la présence d'amis de la même mentalité, on a tôt fait de comprendre comment les personnes concernées en viennent à se sentir plus à l'aise dans une mentalité qui leur fut peut-être un jour étrangère, mais qui, depuis, leur est devenue comme personnelle. Le mot, la phrase, puis la pensée reposent maintenant à leur aise dans ce nouvel esprit, alors que l'emploi de la langue d'origine est devenu difficile, rébarbatif. Ce phénomène est le signe propre d'une mentalité. Ces personnes vivent donc le phénomène inverse de leurs parents ou grands-parents: à l'aise dans la langue d'adoption, mais étrangers dans leur langue d'origine, ils sont maintenant membres du groupe culturel prédominant. Leur indifférence s'explique donc par le fait qu'ils ne font plus partie du groupe culturel minoritaire en cause, et qu'alors ils se préoccupent de gagner dans leur nouvelle mentalité, qui est absolument la leur, ce que chacun recherche naturellement: un certain bien-être matériel.

Ces transfuges — qui le sont d'ordinaire malgré eux — ne comptent plus ou peu dans la lutte pour le respect culturel du groupe menacé. Tout au plus, seront-ils des sympathisants. Mais souvent ils seront hostiles envers les autres qui leur apparaissent combattre en "fanatiques" pour quelque chose qui semble irréel.

Mais la culture demeure un acquis important pour la personne concrète, et là où des personnes possèdent une culture distincte — peu importe si elles ont vu leur nombre diminuer à travers les vicissitudes — elles ont droit à leur esprit, à leur mentalité. Elles ont droit au respect de l'intégrité de leur personne.

L'amour — salut de la culture

Ce n'est donc pas à partir d'une tabulation d'une "majorité" de personnes dites de telle culture par leur origine ou autrement, que s'engagera une lutte de préservation puis d'épanouissement. Ce sera à partir de l'amour véritable que certains auront pour leur personnalité culturelle intime, et de l'ardeur qu'engendrera cet amour.

Ce sont toujours de petits nombres d'hommes décidés qui ont produit un résultat. Mais si cet amour, si cette ardeur n'est plus chez aucun — si l'abrutissement, le fatalisme ou encore la vénalité seuls demeurent, — alors la mort s'ensuivra à brève échéance.

Georges Allaire

L'Institut collégial St-Paul d'Elie

Elections

La semaine du 12 mai fut la semaine des élections de notre Conseil étudiant pour l'année 1968-69. Le tout se passa avec beaucoup d'énergie. Des pancartes variées envahissaient les murs. Les discours furent prononcés le jeudi. Les élèves, très impressionnés par ces discours, surent, le vendredi, où déposer le bulletin de vote.

Le nouveau conseil se compose comme suit: présidente, Nancy Shirtliffe; vice-président, Benoit Girard; secrétaire, Jo-Anne Allard; directrice sociale, Janice Feal; directrice de l'annuaire, Madeleine Ménard; représentant du sport chez les garçons, Harry Janzen; représentante du sport chez les filles, Anita Beaudin.

Piste et pelouse

Les élèves d'Elie et de St-Laurent se réunissaient le 22 mai pour notre journée de Piste et pelouse annuelle. La température fut très agréable et l'esprit de compétition était dans l'air. Les résultats étaient remarquables. Plusieurs compteurs de sport furent dépassés. Les trois trophées présentés à ceux qui gagnèrent le plus de rubans de première place allèrent à Gilles Richard, de l'Institut collégial d'Elie, Alex. Allard et Alice Futros, tous deux de l'Institut collégial de St-Laurent. Pour finir la journée, nous avons eu une danse en chaussette.

Tous les gagnats des 1ère et 2e places se rendirent à Stonewall le samedi 25 mai. Gérald Tanguay arriva en première place dans la course de 440 verges, et Denise Ménard arriva deuxième dans le concours de disque.

La vice-présidente de la J.F.M.

Soirée des finissants

Dans les corridors qui rappelle chez tous d'anciens souvenirs, on voit défiler la classe des finissants de l'Institut collégial St-Paul d'Elie.

En longues robes, les jeunes filles entrèrent, escortées chacune d'un jeune homme. La première valse fut exécutée par les finissants et leurs escortes; la deuxième par les finissants et leurs parents. Floyd Lacroix et les Sénécals firent les frais de la musique.

Les élèves de douzième année de l'Institut collégial d'Elie pour l'année 1967-68 sont: Gisèle Allard, Jeannette Arnal, Colette Bernardin, Charles Bernardin, Orval Bernardin, Sylvia Beaucage, Léona Bouchard, Daryl Beaudry, André Chabot, Robert Dayton, Shirley Dufour, Jack Dyck, Nicole Desilets, Loretta Desilets, Philys Desilets, Gérard Duclos, Gail Teal, Ronald Fast, Peter Friesen, Jennifer Friesen, Claude Girard, Raymond Girard, Louis Goulet, Anita Godin, Harry Janzen, Gregory Jarvis, Marilyn Lacroix, Georgette Leclerc, Estelle Leclerc, Bernard Légaré, Léona McCaughan, David Murray, Diane Nadeau, Gérald Nadeau, Melvin Nott, Christopher Kelly, Dana Payment, Calvin Peterson, Raphaël Piché, Bill Pichuraki, Laurent Regnier, Linda Regnier, Géraldine Rivard, Claudette Rivard, Gilles Richard, Juliana Riese, Lucien Sénécal, Linda Schellenberg, Frank Van de Graff et Joseph Wallack.

Au nom de tous les élèves de douzième année, j'aimerais remercier tous ceux qui ont préparé cette soirée si agréable. Tous nos professeurs ont fait preuve de beaucoup de patience et d'indulgence.

Gisèle Allard,
présidente du Club J.F.M.

Ile-des-Chênes

L.F.C.

Plusieurs dames de la Ligue des Femmes Catholiques se sont rendues à Lorette le samedi 11 mai pour assister au 5e congrès diocésain de la Ligue. Malgré la température peu clémente et le mauvais état des chemins, presque toutes les paroisses étaient représentées. On eut même l'honneur de la présence d'une paroisse visiteuse. Les événements de la journée se sont déroulés dans un bel esprit d'entente et de collaboration. Le rapport de ce congrès sera publié par le comité diocésain de presse.

Ne manquez pas de vous rendre à l'école consolidée le jeudi 13 juin, à 8 h. du soir, pour la réunion générale du mois. Que tous les membres soient présents. Aussi, n'oubliez pas la communion mensuelle qui aura lieu le dimanche 9 juin.

Confirmation

Une trentaine d'enfants de la paroisse ont reçu le sacrement de confirmation à St-Norbert le dimanche 19 mai. Merci à ces enfants et à leurs parents pour leur bonne collaboration à cette belle cérémonie.

AVIS
de la
Municipalité Rurale de Ritchot

Avis est donné que le projet de planification Ritchot 1968A a été approuvé par le Ministre du Développement urbain et des Affaires municipales le 22e jour de mai 1968.

Une copie de ce projet de planification peut être examinée sans frais aux Bureaux municipaux à St-Adolphe, pendant les heures régulières de bureau.

Joseph Brodeur,
Secrétaire-trésorier.

Le Canadien Pacifique "allonge" 250 wagons de marchandise

MONTREAL — Le Canadien Pacifique a décidé "d'allonger" cette année 250 de ses wagons couverts. Ceci fait suite à un programme de conversion qui dotera sa série de wagons de marchandises de 250,000 pieds cubes additionnels d'espace de chargement.

La compagnie de chemin de fer portera ces wagons de 40 à 50 pieds de longueur et élargira les portes latérales de six pieds qu'elles ont actuellement à 16 pieds. Ce projet a débuté par la construction d'un prototype à ses usines Angus, à Montréal. Il sera acheminé aux usines Weston du Canadien Pacifique, à Winnipeg, où les 250 wagons seront reconstruits pour être ensuite mis en service vers la fin de cette année.

Ces travaux, de l'ordre de $1.8 million, les premiers du genre à être entrepris par une compagnie de chemin de fer canadienne, ont pour but de satisfaire aux exigences des expéditeurs qui ont manifesté leur préférence pour ce genre de wagons couverts. Les portes agrandies permettront une plus grande maniabilité au chargement et au déchargement.

Ce projet de la compagnie n'est cependant pas un fait isolé puisqu'elle a adopté, au sein de son industrie aéronautique, la version allongée de ses jets, augmentant ainsi leur capacité bien au-delà de celle prévue au tout début de leur conception.

Le Canadien Pacifique s'attend à une forte demande pour l'utilisation des wagons modifiés, principalement de la part des industries forestières et de bois pressé, et sur une moindre échelle, de l'industrie de l'amiante. Cinquante des wagons auront deux pouces de plus à l'intérieur afin de recevoir les contenants de pièces automobiles.

La capacité de chaque wagon couvert passera de 3,900 à 4,860 pieds cubes. La charge payante de 50 tonnes ne variera pas cependant.

Construits aux usines Angus en 1952, les wagons couverts seront coupés en deux et on leur ajoutera une rallonge en tenant compte des facteurs de solidité et de renforcement requis par les portes latérales dont la largeur sera presque triplée. Le revêtement intérieur et les planchers seront de métal, et un système de courroies d'ancrage sera incorporé.

M. Amable Dupuis, de St-Jean-Baptiste, fête son 90e anniversaire de naissance

ST-JEAN-BAPTISTE — Le dimanche 26 mai, un souper familial eut lieu à la salle centenaire à l'occasion du 90e anniversaire de naissance de M. Amable Dupuis.

Depuis son mariage à Mlle Exilda St-Vincent, M. Dupuis demeura la plus grande partie de sa vie à Letellier où il travailla comme charpentier. Il était l'homme le plus âgé de la paroisse.

Ceux qui connaissent M. Dupuis ne peuvent faire que des éloges à son sujet: vaillant et jovial, l'humilité le caractérise et le rend rayonnant malgré ses 90 ans.

Devant un superbe gâteau magnifiquement décoré, M. Gilbert Fontaine, petit-fils, présenta le toast au jubilaire et fit remarquer que tous ses enfants étaient présents. Roger Fontaine, au nom des arrière-petits-enfants, offrit de bons souhaits à son aïeul. Il y eut ensuite quelques discours qui furent suivis du chant: "Souvenir d'un vieillard", dirigé par M. Gaspard Fontaine, accompagné au piano par sa fille, Carmelle.

La famille Dupuis remercie l'organisatrice de cette belle fête, Mlle Dora Dupuis, et ses aides, ainsi que le maître de cérémonies, M. Gilbert Fontaine, et tous ceux qui, d'une manière ou d'un autre, ont contribué à faire un succès de cette fête.

Meilleurs voeux à M. Amable Dupuis de la part des paroissiens de Letellier et St-Jean-Baptiste.

Ordination

Les paroissiens se préparent à célébrer dignement l'ordination sacerdotale d'un enfant de la paroisse, M. Gilbert Gariépy, qui aura lieu dans l'église de St-Jean-Baptiste le samedi 22 juin. Le nouvel ordonné célébrera sa première grand-messe le lendemain. Tous anticipent cet heureux événement.

N.-D.-de-Lourdes

Bingo

Le dimanche 26 mai eut lieu la soirée de bingo, qui donna les résultats suivants: prix de $25.00, Mmes Norbert Delaquis et B. Earle, de Treherne; $10.00, Mmes Albert Delaquis, Antoine Chabbert, Henri Tichit, Denis Bibault, Joseph Lapointe, Annie et M. Jackson, toutes deux de Treherne, MM. Victor Pantel, Joseph Rémillard, de Manitou, Laurent Dubois et Joseph Lapointe, tous deux de St-Claude: $5.00, Mlle Berthe Welcker, Mmes Victor Pantel, G. Gilhuly, de Carman, et B. Earle, de Treherne; $4.00, Mmes Jean Mao, M. Ridley, de Manitou, D. Smith et Fred Delf, toutes deux de Rathwell. Les prix d'entrée ($5.00 chacun) allèrent à Mme Jean Mao, de Notre-Dame-de-Lourdes, et M. Laurent Stone, de Portage-la-Prairie.

La prochaine soirée de bingo aura lieu le dimanche 9 juin, à 8 h. du soir, avec un gros lot de $500.00 en 56 numéros.

Nouveaux propriétaires

Les Coopératives de St-Léon et de Notre-Dame-de-Lourdes ont fait l'acquisition de "Beaver Lumber" et entrèrent en fonction le 1er juin. Pour plus amples renseignements, voyez M. André Dacquay.

Concours de pêche

Le dimanche 2 juin, l'Association de Chasse et Pêche de Notre-Dame-de-Lourdes et du district a tenu son concours annuel de 1968 à Rock Lake, Man. Voici la liste des gagnants: 1er prix, "Trophée" décerné à Yves Julien, pour le plus beau poisson; 2e prix, Ernest Deurbrock; 3e prix, Emile Julien; 4e prix, Emmanuel Hébrard. Le prix de consolation alla à Bernard Comte.

L'association compte actuellement près de 125 membres.



Denis Lafond



Jean-Marie Taillefer

Deux universitaires du Collège de St-Boniface, Denis Lafond (à gauche), de St-Jean-Baptiste, et Jean-Marie Taillefer, de La Broquerie, parcourent les centres français du Manitoba pour recueillir les abonnements et réabonnements à La Liberté et le Patriote. Ils comptent sur le bon accueil que voudront bien leur faire leurs compatriotes tant des centres ruraux que des centres urbains.

Institut collégial St-Claude

Travail d'équipe

Trente-deux étudiants et cinq professeurs se sont rendus à Belle-Ile après la classe le 29 mai pour accomplir un travail de propreté sur le grand terrain de M. Louis Gautron, à quelque 15 milles du village de St-Claude.

Armés de râteaux et de pinceaux, cette équipe s'est attaquée aux feuilles mortes et aux branchages qui jonchaient le terrain et a revêtu quelques cabines d'une couche de peinture pour rendre le site encore plus agréable.

Après deux heures et demie d'ouvrage, plusieurs ont suivi le sentier qui serpente dans la montagne et le bois avoisinant en guise de délassement et pour admirer la nature.

C'était le premier d'une série d'engagements destinés à ramasser des fonds pour l'ouverture imminente du centre récréatif que les étudiants de St-Claude ont décidé d'aménager pour occuper leurs loisirs. La coopération massive et généreuse manifestée dans ces travaux préliminaires laisse présager un grand succès dans l'entreprise qui, au premier abord, semblait irréalisable, du moins pour plusieurs.

Nous tenons à remercier ceux qui témoignent de l'encouragement aux pionniers de cette entreprise. D'aucuns y vont de bonnes paroles, d'autres de bons conseils, il y en a même qui passent aux actes.

Voyages d'étudiants

Le mois dernier, les élèves de 11e année remplissaient une formule qui, avec un peu de chance, leur permettrait un voyage quelque part au Canada durant une quinzaine de jours au cours de l'été qui vient. Eh bien! la chance a souri à Hélène de Rocquigny.

Nous n'avons pas encore de détails sur la date et l'endroit, mais Hélène nous promet un beau rapport au retour.

En vue du Rallye

Le principal et les professeurs de français ont cru utile de bouleverser un peu l'ordo régulier de vendredi dernier pour rencontrer chacune des classes et recevoir les opinions de ces groupes.

Nous avons été agréablement surpris de l'atmosphère dans laquelle le colloque a eu lieu. C'est avec franchise et simplicité que les jeunes se sont exprimés.

Les délégués de St-Claude au Rallye savent maintenant quand et pourquoi les jeunes parlent anglais, quand et pourquoi ils parlent français, pourquoi ils préfèrent une langue à l'autre, quel est leur point de vue sur le bilinguisme et ce qu'ils aimeraient voir réaliser dans le domaine de la radio, de la télévision et de l'enseignement.

Chose assez surprenante, les mêmes raisons et les mêmes idées dominaient dans toutes les classes. C'est donc dire qu'on a probablement mis le doigt sur quelque chose de réel et de bien concret. Espérons que ces notes serviront au Rallye, car après tout, c'est pour le bien de ceux qui sont encore à l'école que le Rallye existe, eux qui seront des adultes demain et qu'on souhaite voir jouir d'une vie plus agréable et plus riche, tant du point de vue argent que du point de vue culture.

Aimé-Onil Dépôt, c.s.v.

Réalisations du Club 4H de couture

STE-AGATHE — Dans la salle paroissiale le lundi 27 mai, à 7 h. 30 p.m., se tenait une soirée de démonstration des réalisations du club de couture 4H fort intéressante.

Mlle Paulette Dorge souhaita la bienvenue. Le groupe de jeunes filles, vêtues de robes fleuries identiques, faisait penser à un parterre de fleurs multicolores. Elles chantèrent l'O Canada et ensemble proclamèrent la profession d'engagement des clubs.

Un morceau de piano fut joué par Mlle Mariette Lapointe. Mme Gwen Parker rendit hommage aux cheftaines, Mmes Ruth Breyfogle, Auguste Brémault, Joseph Dumesnil, Henri Baudry et Télesphore Pilon qui enseignèrent la couture à trois groupes de filles selon leur âge. En plus, des échantillons des premières notions de la couture, chaque élève avait confectionné, selon son groupe, soit un tablier, un pyjama ou une jupe et à tour de rôle défilèrent sur l'estrade.

Mme Odile Pilon donnait un court commentaire de chaque élève en la présentant. Mme Doris Ouimet se fit l'interprète de toutes les mamans pour remercier les enseignantes qui ont donné généreusement leur temps pour enseigner à leurs filles cet art de la couture si nécessaire, si pratique et agréable.

Trois élèves du groupe A amusèrent l'assistance par la présentation comique d'un déjeuner. Une danse telle que les jeunes aiment fut exécutée par le groupe C au son d'un disque. Mme Auguste Brémault joua un morceau de piano. Mlle Frederickson, organisatrice du cours, loua les enseignantes et les élèves qui ont accompli du bon travail dans un temps limité.

Les élèves présentèrent à chacune des enseignantes un cadeau en reconnaissance de leur dévouement.

Un bon goûter termina la soirée.

Assemblée de la L.F.C.

Le vendredi 31 mai, fête de Marie Reine du Monde, les membres de la Ligue des Femmes Catholiques assistèrent à la messe de 8 h. p.m., après quoi elles se rendirent à l'auditorium de l'Institut collégial pour la dernière assemblée de la saison, la première sous la présidence de Mme Emilien Alarie. A la suite du rapport du Congrès annuel tenu à Lorette, on régla certains problèmes de la Ligue.

Au nom des membres, Mme Lucien St-Vincent remercia Mme Paul Aubry pour son grand dévouement durant les deux premières années d'existence de la Ligue dans la localité. Mme David Lemoine lui présenta un cadeau-souvenir.

L'assemblée se termina par un goûter.

Soirée des finissants

Le samedi 1er juin avait lieu la soirée des 14 finissants de l'Institut collégial, qui commença par une messe célébrée à 7 h. 30 p.m. et à laquelle assistaient un bon nombre de jeunes d'Aubigny et de St-Agathe et leurs parents.

Le groupe des finissants, portant soit une fleur à la boutonnière ou un bouquet de corsage, ainsi que leurs mamans, firent leur entrée à l'église décorée de lilas et de glaïeuls.

M. l'abbé A. Couture, curé, adressa aux jeunes des paroles appropriées à la circonstance.

A l'issue des cérémonies religieuses, une soirée très amusante eut lieu à la salle paroissiale. M. Lucien St-Vincent, maître de cérémonies, fit l'historique de l'école de Ste-Agathe jusqu'à nos jours. M. Aimé Delaquis présenta les finissants d'Aubigny et de Ste-Agathe et offrit un cadeau à chacun d'eux. Mlle Béatrice Caron lut le discours d'adieu et M. Alfred Phaneuf présenta un bouquet de roses à la dévouée institutrice, Sr Hélène Rousseau. Puis tous s'amusèrent au son de la musique des "Elektras" de St-Claude. La soirée se termina par un goûter succulent.

Le dimanche 2 juin après-midi avait lieu, à la salle des Anciens combattants, le thé annuel des Dames Auxiliaires qui remporta un beau succès. Les Dames désirent remercier tous ceux qui y assistèrent.

Va-et-vient

Mmes Paul Aubry et L.-D. Nolette partaient, le lundi 3 juin, pour un voyage d'une semaine à Gravelbourg, Lestock et Lebret, où ils visitent leurs frères Oblats.

M. Jean Sorin, en visite avec sa femme chez leurs gendre et fille, M. et Mme Léopold Chartier, a dû entrer à l'hôpital St-Pierre, où son état de santé s'améliore.

Remerciements

Les familles Lambert, Cormier, Péloquin et Blanchet désirent remercier les docteurs et le personnel de l'hôpital général St-Boniface pour les bons soins rendus à Mme David Lemire lors de son séjour à l'hôpital. Elles remercient aussi tous les parents et amis qui leur ont témoigné de la sympathie soit par offrandes de messes, de fleurs, assistance aux funérailles. Un merci spécial à la chorale des religieuses de St-Eugène et aux dames de St-Eugène qui ont servi le goûter après l'enterrement.

Dunrea

Malades

Mme Frank Spurrill est de retour à son foyer après plusieurs semaines d'hospitalisation à Winnipeg et Wawanesa. Son état de santé s'est beaucoup amélioré et l'on souhaite que sous les soins empressés des siens, la guérison survienne bientôt et soit complète.

Prompt rétablissement et heureux retour à leur foyer respectif à Mme Richard Rondeau, hospitalisée à Brandon, à Mmes Clara Fifi et Pierre Aubin qui sont sous les soins des médecins de l'hôpital de Killarney.

Visiteurs

M. et Mme Pierre Guay, de Lorette, et Alphonse Potvin, de Somerset, visitaient, récemment, M. et Mme Théo. Boulet et Mme Clara Fifi.

M. et Mme Arthur Paradis ont reçu avec bonheur la visite de leurs fils, le R. P. Edmond Paradis, O.M.I., de Birtle, et François, étudiant en théologie au Monastère des RR. PP. Oblats de Battleford, Sask.

CARRIÈRE D'AVENIR

DISTRICT SCOLAIRE SEPARE D'EDMONTON

L'emploi

L'Alberta a récemment adopté une nouvelle législation qui permettra l'établissement, dans notre système scolaire, d'un programme d'enseignement bilingue (français-anglais). A cette fin, nous aurons besoin d'un responsable qui participera à l'organisation, au développement et à l'administration de ce programme et qui sera appelé à coopérer avec le ministère de l'Education dans l'élaboration de projets-pilotes au cours de la prochaine année académique.

Le candidat

La personne choisie devra être bilingue, posséder un certificat d'enseignement valide et avoir obtenu son BA avec spécialisation en français. L'enseignement préalable dans une école bilingue serait souhaitable.

Les personnes intéressées sont priées de bien vouloir soumettre leur candidature comme suit:

Personnel Director,
Edmonton Separate School Board,
9807 - 106 Street,
Edmonton, Alberta.

Demande d'instituteur

On demande institutrice ou instituteur qualifié pour Ecole Richard Consolidée no 1092, Somerset, Man., pour le début de septembre 1968.

Salaire selon l'échelle.

Pour tous renseignements, s'adresser à:

M. Louis Lemoing, secrétaire-trésorier,
C.P. 128,
Somerset, Man.

On demande

Instituteurs ou Institutrices pour enseigner au niveau secondaire dans la Division scolaire la Montagne à l'automne.

Classe 1	4200 à 5600
Classe 2	4700 à 6800
Classe 3	5500 à 7800
Classe 4	6600 à 10200
Classe 5	7000 à 11000
Classe 6	7300 à 11450
Classe 7	7900 à 12400

Rétribution de salaire pour toutes les années de service.

Expérience d'enseignement avec permis reconnue (max. 2 ans).

Cours pour qualifier à classe supérieure seront rémunérés a 1/5 de la différence de classe pour chaque cours.

Téléphone 72 ou 121

André R. Fouasse,
sec.-trés.,
C.P. 30,
Notre-Dame-de-Lourdes, Man.

La Commission Scolaire de Gravelbourg désire les instituteurs (trices) suivants:

1 pour divisions une et deux — musique et chants
1 pour division deux — 3e année
1 pour Orientation — cours supérieur
1 pour dactylo — grades 9 à 12
2 pour Métier — mécanique-automobile; — menuiserie.

Salaire selon échelle.

S'adresser à **A. H. Lepage,**
Sec.-Trés.,
Gravelbourg, Sask.
Tél. 648-2301

Division Scolaire Agassiz No 13

Les enseignants qualifiés sont invités à faire demande pour position pour septembre 1968.

Niveau élémentaire

Leonard — A Powerview (école de 13 enseignants) enseignants bilingues de préférence

- 1 enseignant — Education d'enfants exceptionnels
- 1 enseignant — Grade 1
- 2 enseignants — Grade 3
- 2 enseignants — Grade 7 (hommes de préférence)
- 1 enseignant — Grade 8 (homme de préférence)

St-Georges (Ecole de 6 enseignants) (Enseignants bilingues de préférence)

- 1 enseignant — Grade 5 (homme de préférence)

Niveau secondaire

Institut Collégial de Powerview (école de 10 enseignants) (Enseignants bilingues de préférence)

- 1 enseignant — Français et orientation des filles
- 1 enseignant — Chimie et physique (PSSC)
- 1 enseignant — E.P. des garçons et Social Studies
- 1 enseignant — E.P. des filles et autres sujets d'après arrangements.

Cette école possède 2 salles spacieuses, récemment terminées, pour les Sciences et la Gymnastique

Echelle de salaires de base suivante:

Classe 1	Min. $4200	Max. $5600	Augmentation 7
Classe 2	Min. $4800	Max. $6800	Augmentation 8
Classe 3	Min. $5400	Max. $7800	Augmentation 8
Classe 4	Min. $6400	Max. $10300	Augmentation 10
Classe 5	Min. $7000	Max. $11000	Augmentation 10

Degré de bachelier + Cours de 12 semaines — $6100
Degré de bachelier (honneurs) + Cours de 12 semaines—$6400
Degré de Maitrise + Cours de 12 semaines — $7300
Allocations pour E.P. d'après entente

S.V.P. écrire ou téléphoner, virement de frais (Beausejour 332 ou 437J) pour formules de demande à:

Keith Long, Surintendant,
C.P. 98,
Beauséjour, Manitoba.



Quand une conduite à gauche rencontre une conduite à droite, la communication nait... instantanément. A la vérité l'usine de General Motors, à Sainte-Thérèse-Ouest, ne joue pas les cupidons mais on est en train d'y préparer une commande de voitures avec conduite à droite pour des marchés d'outre-mer. L'Impala, ci-dessus à gauche, est l'une des quelque 130 Chevrolet que l'usine fabrique pour le compte de concessionnaires d'Australie où, comme on le sait, les voitures roulent à gauche de la route. Dans certains états américains, on utilise des conduites à droite pour la livraison du courrier rural. De cette façon le facteur n'a qu'à baisser sa vitre pour déposer les lettres dans la boite qui est à droite le long de la route, sans avoir à descendre de la voiture.

Le nouvel annuaire métropolitain entrera en vigueur le 16 juin

La livraison du nouvel annuaire téléphonique du Manitoba Telephone System est commencée depuis la semaine dernière. On devra commencer à en faire usage dès le 16 juin.

L'annuaire de cette année contient 856 pages, une augmentation de 20 sur l'année dernière. Le nombre d'exemplaires publiés a augmenté de 20,000 et est maintenant de 326,000. Tous les numéros du nouvel annuaire seront composés de sept chiffres.

La couverture met en vedette un montage de photographies en couleurs illustrant les ressources naturelles, l'industrie, le pouvoir hydro-électrique et les activités récréatives du Manitoba.

Cet annuaire contient plusieurs nouvelles inscriptions et changements de numéros. Les clients sont priés de détruire leurs vieux annuaires le 16 juin afin d'éviter d'atteindre de mauvais numéros.

La Broquerie

Confirmation

Le jeudi 16 mai, en l'église de Ste-Anne, 28 enfants de la paroisse de La Broquerie et un adulte recevaient le sacrement de confirmation des mains de Son Exc. Mgr Maurice Baudoux. La cérémonie, selon la nouvelle catéchèse, fut brève et très bien réussie, grâce au dévouement de M. l'abbé Félicien Juneau, curé, et de M. l'abbé Yvon Boisvenue, vicaire.

Ordination

La Broquerie aura l'honneur de voir un de ses enfants, M. Pierre Fisette, fils de M. et Mme Edouard Fisette, élevé à la prêtrise. Les parents et amis sont invités à venir prier avec les paroissiens pour les vocations sacerdotales et demander des grâces de choix pour le nouvel ordonné. L'ordination aura lieu à 4 h. 30 p.m., le samedi 8 juin, en l'église St-Joachim de La Broquerie.

Malade

Prompt rétablissement à Mme Joseph Mireault, hospitalisée à Steinbach pour intervention chirurgicale.

Condoléances

Sincères condoléances à MM. Gilles et Guillaume Désorcy, à l'occasion de la perte de leur mère.

Va-et-vient

La Rév. Sr Eveline Gagnon, s.g., de retour d'un cours de catéchèse d'un an à London, Ontario, passa une semaine chez M. et Mme Eloi Gagnon et leur famille. Elle devait s'arrêter à Edmonton pour sa retraite annuelle avant de retourner à sa mission du nord à McMurray.

Mme Madeleine Balcaen, en compagnie de M. et Mme Lucien Georges, de Ste-Anne, se rendit à Bellegarde, Sask., pour y visiter Mlle Marguerite David, amie de la famille.

M. Gaston Ste-Marie, de Montréal, Qué., rendait visite à son fils, Gaston, ainsi qu'à la famille Balcaen, tout dernièrement.

Etaient aussi de passage chez la famille Balcaen, dernièrement, M. et Mme Denis Gauthier et leur fillette, Nathalie, qui se rendaient de Joliette, Qué., chez leurs parents à Gravelbourg et Ponteix, Sask. Mme Gauthier est la soeur de M. Luc Girardin.

Séance

Le mardi soir 28 mai, à l'école élémentaire, les élèves du grade IV présentaient une séance, sous la direction de leur institutrice, Mme Marie-Joseph Fisette.

Marielle Décelles souhaita la bienvenue aux parents, au nom des élèves, et dédia la séance au R. P. Louis Vielfaure, P.B., ainsi qu'à tous les missionnaires de la paroisse. Tour à tour, les enfants évoluèrent sur la scène dans de petites saynètes, chants, récitations et danses.

Le Père Vielfaure ainsi que les parents ont bien joui de cette petite représentation car les jeunes ont montré beaucoup de naturel et de débrouillardise.

Réservec II à Air Canada

TORONTO — Air Canada vient de commander à Univac et Raytheon $22 millions de matériel pour l'établissement d'un nouveau réseau automatique de réservations.

Le nouveau réseau, qui portera le nom de Reservec II, remplacera celui dont dispose actuellement Air Canada par un ordinateur de la troisième génération, qui permettra une grande variété de renseignements.

En moins de deux secondes, l'ordinateur de Reservec II sera en mesure de fournir des renseignements à jour sur les réservations de n'importe quel vol quotidien à n'importe lequel des 1,700 guichets d'Air Canada, de donner les règlements et les taux concernant les bâtons de golf, de confirmer les détails relatifs à la location d'une voiture, et de donner quantité d'autres informations.

Le président d'Air Canada, M. Gordon McGregor, estime que Reservec II représentera une économie des frais courants d'exploitation dès sa mise en service. En moins de 10 ans, Reservec II permettra une économie de plus de $30 millions sur les frais qu'entraîneraient le perfectionnement et l'exploitation de l'ancien réseau.

Réservec II comprend trois éléments principaux. Le premier, une banque centrale de mémoires au bureau d'Air Canada dans le centre ville de Toronto, traitera les données et fournira les informations au deuxième élément, constitué par 1,700 postes (semblables à des appareils télé de 12" montés sur des claviers de machines à écrire).

Le troisième élément consiste en un réseau de communications qui permettra à n'importe lequel des 1,700 bureaux d'Air Canada, de Londres à Los Angeles, de communiquer avec le central d'information à Toronto.

Ste-Amélie

Thé de la L.F.C.

Le dimanche 26 mai, à 2 h. p.m., les membres de la Ligue des Femmes Catholiques tinrent leur thé annuel en la salle paroissiale. Prenaient place à la table d'honneur: l'invité d'honneur, le R. P. L. Murphy, C.Ss.R., MM. les abbés R. Lavoie et A. Gervais, la présidente, Mme Mary Leperre, la présidente du comité de recrutement, Mme H. Vandepoele, et la présidente sortante, Mme B. Denis. Trois tables étaient couvertes d'articles d'artisanat. Le comité de Mme Berthe Denis s'occupait des décorations.

Le programme commença par les prières dirigées par le directeur, M. l'abbé Gervais, qui furent suivies d'un mot de bienvenue par la présidente et d'un court rapport des activités de la Ligue. Mme H. Vandepoele présenta l'invité d'honneur, le Père Murphy.

Mme B. Denis, au nom des membres, remercia le Père Murphy pour ses bonnes paroles. M. l'abbé Gervais fut invité à dire quelques mots, puis un délicieux goûter fut servi à près de 75 personnes venues de Dauphin, McCreary, Laurier, Makinak, Ste-Rose-du-Lac et Ste-Amélie. Mgr A. J. Baczkowski, de Dauphin, ajouta quelques mots d'encouragement.

Çà et là

Prompt rétablissement à Mme Andy Morisseau, Maurice Zastre et Lucien Moriaux, patients à l'hôpital de Ste-Rose-du-Lac depuis le 29 mai, ainsi qu'au jeune Daryl Vandenbosch, qui fut hospitalisé à Ste-Rose, du 25 au 29 mai.

Les Soeurs Oblates de Ste-Amélie se rendirent à Camperville et Duck Bay, le samedi 25 mai, pour y visiter les religieuses de l'endroit.

Etaient en visite chez M. et Mme B. Labelle, le 26 mai: M. et Mme Kenny Preston et les deux grand-mères Fleury.

MM. Benoit Labelle et Adrien Roussin, qui travaillent à Saltcoat, Sask., sont venus passer la dernière fin de semaine avec leurs épouses et leurs familles.

M. et Mme Harry Fuller, de McCreary, rendirent visite aux familles Grandbois, le 26 mai.

M. l'abbé André Gervais, accompagné du R. P. L. Murphy, C.Ss.R., et de Mmes Mary Leperre, Marie Pinette et Lucille Gagnon, se rendit à Winnipeg, le 26 mai, pour assister au congrès de la Ligue des Femmes Catholiques.

Félicitations aux gagnants des prix du bingo du 19 mai: Mme Albert Verhaeghe, M. William Zastre, Mme René Denis, Mme C. McCarthy, Mme P. Bouchard, M. Daniel Neault, Mme Délima Toutond, M. Daniel Gagnon, Mme B. Worrall, M. E. Soucy, Mme Emile Lépine, M. G. Verhaeghe, M. J. Roche, M. Jules Peeters, Mme Fred Pinette et Mlle Evelyn Grandbois. Les prix d'entrée allèrent à MM. Simon Peeters, P. Bouchard et Amédée Pinette. Le prix de la dernière partie spéciale alla à M. René Denis. Les soirées de bingo reprendront à l'automne.

M. Jean Canart, d'Elkhorn, Man., en visite à Ste-Amélie, s'arrêta chez M. et Mme L. Finney.

Etaient en visite chez M. et Mme André Pinette durant la fin de semaine du 1er juin: M. Eugène Pinette et sa fiancée, Mlle Dolorès Normand, et M. et Mme Alex. Normand, de St-Boniface, M. et Mme Laurent Pinette et leur famille, de Dryden, Ont. Tous assistèrent à une soirée en l'honneur de M. E. Pinette chez M. et Mme L. Vandepoele. Une bourse lui fut présentée.

L'Unité de Rosthern, Sask., no 49, demande

pour septembre 1968, des instituteurs (trices) qualifiés pour le District scolaire de Duck Lake, Sask., Ecole Stobart, 8B.

Salaire selon l'échelle

Pour tous renseignements s'adresser à:
M. Eugène Groshong, secrétaire,
Rosthern, Sask.

La Commission Scolaire de L'École Catholique de Dryden, Ont.

requiert les services de
deux instituteurs (trices) bilingues, qualifiés,
pour enseigner les 6e et 7e années

dans une école de dix classes, d'une ville progressive, située à 125 milles de la frontière manitobaine.

S'adresser à: **L. W. Moehlen, secrétaire,**
St. Joseph's R.C.S.S.,
38 Park Crescent,
Dryden, Ont.

Salaire selon l'échelle suivante:

Catégorie	Min.	Max.	Augment.
I	4,900	6,700	6 x 300
II	5,300	7,700	8 x 300
III	5,800	8,500	9 x 300
IV	6,400	9,700	11 x 300

On demande

pour le District scolaire de St-Léon No 1425

un instituteur ou une institutrice qualifié, bilingue pour enseigner les grades 1 et 2.

Rétribution de salaire pour toutes les années de service.

Salaire selon l'échelle en vigueur à l'automne:

Classe I	— $4,300 à $4,800
Classe II	— $4,800 à $6,800
Classe III	— $5,500 à $7,900

S'adresser à: **Edmond Roch, sec.**
St-Léon, Man.

La Commission Scolaire de Norwood no 8

(Winnipeg métropolitain)

Sollicite des demandes de la part d'enseignants expérimentés comme suit:

1. **Un enseignant bilingue pour la Biologie et les Sciences Générales.**
2. **L'échelle des salaires en vigueur et en voie de négociation est:**

Classe I	$4,000 - $5,400
Classe II	$4,400 - $6,400
Classe III	$4,900 - $7,200
Classe IV	$6,000 - $9,700
Classe V.	$6,500 - $10,400
Classe VI	$7,000 - $11,000

Assurance groupe, congé pour maladie jusqu'à 80 jours. Assurance de continuation de salaire, congé sabbatique. Rétribution de salaire pour toutes les années de service.

S'adresser à: **H.-L. Softley, surintendant,**
99, avenue Birchdale,
St-Boniface 6.
Téléphone 453-2946

Billet du jeudi

Promenade en auto, avec Jacques Duval

Qui n'est marié aujourd'hui le sera un jour, sauf de rares exceptions.

Mais qui n'est automobiliste le sera aussi, et les seules exceptions sont celles que justifient la paralysie ou la cécité, l'hébétude congénitale, l'emprisonnement à vie, le manque absolu de numéraire.

Cela étant, les gens sont légion chez nous, comme ailleurs, qui voudront se procurer le **Guide de l'Auto/68**, de Jacques Duval. (1)

Le livre fait suite à un autre, publié un an auparavant, et vise à le compléter.

Ce qui explique que maints tableaux du monde de l'automobile ne s'y trouvent point.

Un état de chose — soit dit en passant — qui ne doit se continuer à l'infini, car il faudra dans quelques années avoir à portée de la main une lourde encyclopédie, pour savoir ce que pense Duval sur tel ou tel sujet, ou pour se rafraichir la mémoire en ce qui regarde, par exemple, le code de la route.

Parcourant l'ouvrage, on a un peu l'impression qu'il intéressera les spécialistes de l'auto, plus que le commun des mortels, les gens de la rue ou de la route, chez lesquels se recrutent le grand nombre d'hommes et femmes possédant voiture, ou en conduisant une.

• • •

En bref, le livre serait trop savant, pas assez populaire, dans ce sens qu'il ignore ces mille trucs, recettes et procédés, relatifs à la conduite et à l'entretien d'un véhicule-moteur, que l'homme ordinaire devrait savoir.

Sans doute l'espace manque-t-il pour les inclure, mais n'y aurait-il lieu de sacrifier certains chapitres à leur profit?

Ceux qui ont trait, par exemple, à des statistiques qui n'intéressent qu'à moitié, ou à des histoires et anecdotes, dont quelques-unes excellentes.

On veut autre chose que des mots d'esprit, ou des chiffres sur le nombre per capita d'appareils de radio, dans les autos qui sillonnent les routes.

Nombre de gens préféreraient savoir comment se tirer d'affaire, si une transmission automatique se vide de son huile en pleine forêt, à cinquante milles du premier garage, ou si la même aventure arrive au tuyautage de freins hydrauliques.

Les mécaniciens ont là-dessus des opinions variées, mais quelle est la meilleure, la plus pratique?

D'aucuns seraient heureux de connaitre les premières mesures à prendre, de leur propre initiative, en face d'un moteur qui fonctionne mal ou pas du tout — ce qui tient, souvent, à un détail insignifiant.

Et comment prévenir la rouille dans une égratignure menue, léparant le poli d'une voiture neuve?

La réponse, parait-il, est celle-ci: en corrigeant avec le poli à ongle de madame, amené à la couleur qu'il faut.

• • •

Si l'on compare le manuel de Duval à celui de Ralph Stein, **Glove-Compartment Auto Book**, on constate que le premier est de ton plus élevé, mais que l'autre offre plus de solutions pratiques aux problèmes de chaque jour.

Pour en revenir à Duval, il accorde une attention particulière aux voitures nouvelles sur le marché, envisagées par catégories: compactes, économiques, européennes, familiales, sportives et de sport — car il y aurait une différence entre ces dernières.

En ce qui regarde ces autos dites de sport, il exprime sans détours cette opinion qu'une seule aux Etats-Unis doit être estimée telle: la **Chevrolet Corvette.**

Les autres, à son avis, tiennent à peu près le milieu entre ce qu'on appelle la voiture de promenade et celle de sport.

Un peu pour s'amuser, ou épater les gens, il nous entretient avec une sorte d'enthousiasme, qui se rapprocherait de la vanité personnelle, de voitures aussi somptueuses, inaccessibles, coûteuses, uniques, que la **Silver Shadow** de **Rolls-Royce**, qui coûte à peine $21,000, et la **Porsche Carrera 6**, de fabrication allemande, laquelle ne s'obtient pas non plus pour des prunes et peut au miximum atteindre une vitesse de 175 milles à l'heure, consommant un gallon d'essence pour cinq milles de route.

A noter dans son livre une connaissance remarquable du français, appliqué à l'automobile, en même temps que des néologismes sentant trop l'anglais.

L'Illettré

(1) **Les Editions de l'Homme,** Montréal.

L'Assurance-chômage

Pourquoi ai-je touché des prestations d'assurance-chômage plus élevées?

Q. — "Mon voisin et moi avons fait le même genre de travail et avons touché la même rémunération horaire. Nous sommes maintenant sans travail et recevons des prestations d'assurance-chômage. Bien que nous soyons tous les deux mariés et ayons des personnes à charge, mon taux de prestations est plus élevés que le sien. Cela est loin de me déplaire, mais je veux cependant savoir pourquoi."

Les contributions que vous avez versées à la Caisse n'étaient pas fondées sur la rémunération horaire que vous receviez, mais sur votre rémunération brute au cours de chaque période de paye. Même si vous travailliez au même taux de rémunération, vous avez accompli de plus longues heures et avez gagné plus qu'il ne l'a fait. Donc, ayant versé des contributions d'assurance-chômage à un taux supérieur, vous avez droit à des prestations plus élevées.

Q. — "Je recevais des prestations d'assurance-chômage depuis un mois lorsque j'ai trouvé un emploi. A cause de cela, j'ai oublié d'envoyer au bureau de la CAC ma déclaration à l'égard de la dernière semaine où j'étais sans travail. Or, on refuse de me verser des prestations à l'égard de la semaine en cause et je ne crois pas que ce soit juste."

C'est malheureux, mais il existe une règle portant que des prestations ne peuvent être payées si les déclarations nécessaires ont été mises à la poste plus d'une semaine après le retour au travail. Vous pouvez, si vous le désirez, demander une décision officielle du fonctionnaire de l'assurance.

Le C.N. inaugure un "Bistro" entre Montréal et Toronto

MONTREAL — Armand St-Cyr, de Montréal, a échangé son uniforme de chef de train pour le chapeau de paille et la chemise à rayures et, avec son piano, il divertit les voyageurs du Bistro du service Rapido entre Montréal et Toronto. Les deux voitures Bistro inaugurées le 27 mai, une dans chaque sens, font partie de la composition normale du Rapido tous les après-midi, à l'exception du dimanche. Les convois Rapido quittent Montréal et Toronto simultanément à 16 h. 40.

Le second artiste en vedette à l'inauguration du nouveau service est Adrian McCrea, de Montréal, un ex-chef d'orchestre qui joue maintenant le piano "honky tonk" et qui dirige de main de maître les chants en choeur.

Le Canadien National a tenu des auditions au début de mai, et M. St-Cyr, chef de train de la compagnie, s'est présenté et a fait preuve d'un tel talent que les artistes professionnels qui l'entendirent ne purent retenir leurs applaudissements.

Les responsables du nouveau service du C.N. ont alors décidé de lui faire signer un engagement et de lui donner la vedette lors de l'inauguration des voitures Bistro.

La décoration intérieure des voitures est de l'époque historique des années '90 — avec lustres de cuivre, lumières à gaz et autres pièces tirées de voitures de l'époque et remises à neuf aux ateliers du C.N. à la Pointe St-Charles, à Montréal.

Photographies et affiches anciennes, chaises et tables d'époque, couleurs gaies et garçons de table portant le veston jaune clair ajoutent au décor et à l'ambiance des voitures.

Le piano-bastringue est solidement ancré au plancher de la petite estrade, au centre de la voiture. Les deux premiers artistes invités sont pianistes et animateurs, mais l'estrade peut être aménagée de façon à recevoir des musiciens d'autres disciplines, par exemple des guitaristes et accordéonistes.

Les voitures Bistro sont accessibles à tous les voyageurs adultes du Rapido; pas de frais d'admission et aucun minimum. Elles ont un comptoir à une extrémité et on peut s'y procurer sandwichs et breuvages.

A cause de la capacité restreinte du Bistro (66 places), on n'accepte pas de réservations. Les premiers arrivés seront les premiers servis.

MM. St-Cyr et McCrea sont excellents musiciens. Tous deux ont le chemin de fer dans le sang. Le père de McCrea était employé du Canadien Pacifique dans l'Ouest canadien. Adrian tenait la vedette dans un café de la rue Ste-Catherine appelé — coïncidence — "Le Bistro", avant d'être embauché par le C.N.

"La nouvelle voiture Bistro et moi-même semblons faits l'un pour l'autre", déclare M. McCrea.

A Winnipeg, River House est le centre le plus important de la province pour le traitement des femmes alcooliques. Au cours de l'année 1967, environ 200 femmes ont été admises pour suivre des traitements; 25 pour cent de celles-ci viennent d'en dehors de la région du Grand Winnipeg. River House est administré par l'"Alcoholism Foundation of Manitoba".

Y'A DE LA JOIE!

"Quand je fais confiance aux g[illegible]ue je ne cherche pas d'abord à les embêter [illegible] mes problèmes" disait un ami dont l'accueil est d'une chaleur humaine réconfortante.

"Quand devant une personne humaine, on fait taire le doute et la suspicion pour laisser place à l'admiration et à l'émerveillement."

"Dans la simplicité et la franchise" déclarait un père de famille, dont les trois enfants reflétaient la joie et la gaité.

"Y'a de la joie au souvenir d'avoir reçu les premiers pissenlits du printemps de l'être aimé qui leur donnait la couleur d'une rose."

"A bâtir ensemble son foyer" s'exprimait spontanément une jeune épouse enceinte.

Oui il y a de la joie sur la terre des hommes quand tous veulent bien se donner la main et saluer chaque aube de chaque matin avec, dans la voix et aux oreilles, la chaleur du vibrant "BONJOUR L'AURORE" que nous a laissé en passant Monique Leyrac.

— Le Messager, 20/68

Noces d'argent de M. et Mme Hugh McDougall, de la paroisse St-Sacrement

VANCOUVER — Le 12 mai dernier, en la Fête des Mères, M. et Mme Hugh McDougall, de St-Sacrement de Vancouver, ont célébré le 25e anniversaire de leur mariage, entourés de très nombreux amis et de leurs six enfants: le R. F. Ian, O.M.I., de la mission oblate de Sechelt, C.-B.; Eva-Marie, étudiante garde-malade à l'hôpital général de Vancouver; Rita, cheftaine guide et présidente du Club Jean Bosco de Vancouver; Annette, Alma-Louise et Paul.

La veille, à la résidence des jubilaires (2910, rue Heather), un buffet fut servi, de 5 h. 30 à 8 h. 30. Y participèrent, outre la parenté, le R. P. Philippe Meek, s.s.s., supérieur provincial des Pères du St-Sacrement, de Montréal, les RR. PP. Henri Meek, s.s.s., curé de la paroisse, Zéphirin Bélanger, Jean-Louis Lemire et Donald Murphy, tous de la paroisse Saint-Sacrement, ainsi que le R. F. Pierre-Julien Hamel, s.s.s.

Une grand-messe, recommandée par Mme Oscar Loiselle, mère de Mme McDougall, et chantée par le R. P. Philippe Meek, fut offerte aux intentions des jubilaires. Au prône, le R. P. Lemire, de la part du Père Curé, leur communiqua le message suivant: "Au nom de tous les paroissiens, nous félicitons M. et Mme Hugh McDougall, qui célèbrent aujourd'hui même le 25e anniversaire de leur mariage. Depuis l'origine de notre paroisse, les jubilaires n'ont cessé de s'intéresser et de se dévouer à la plupart de nos activités paroissiales. Cette longue étape, remplie de travail et de bonnes oeuvres, leur fait honneur. Nous prions Dieu de les bénir et de les conserver encore bien longtemps, eux et leur sympathique famille, à l'affection de leurs nombreux amis."

M. McDougall est professeur à l'école supérieure Trafalgar, de Vancouver. Mme McDougall (née Alma Loiselle) est également professeur à l'école intermédiaire Hamilton, de Nord-Vancouver. C'est en l'église des SS. Martyrs, de Saskatoon, Sask., que les McDougall se sont mariés, le 12 mai 1943.

Baisse du taux de natalité au Canada

OTTAWA — Le Bureau fédéral de la Statistique rapporte 26,772 naissances au Canada, ce qui constitue une baisse par rapport à mars 1967 avec 30,169 naissances.

Dans le premier trimestre de l'année, il y a eu 87,936 naissances au Canada, c'est-à-dire un recul de 4.8 pour cent sur la même période de l'année dernière. Toutefois, Terre-Neuve, la Saskatchewan et l'Alberta rapportent une augmentation pour cette période.

En mars, le Canada a enregistré 8,596 mariages, comparativement à 7,325 un an plus tôt. Le total trimestriel est de 13.6 plus élevé qu'en 1967.

Il y a eu 12,901 décès en mars, au regard de 12,159 en mars 1967. Les décès sont de 11.4 plus nombreux qu'à la fin du trimestre correspondant de l'année dernière, et toutes les provinces ont rapporté des augmentations.

L'Hydro-Québec inaugure une centrale thermoélectrique

MONTREAL — La première importante centrale thermo-électrique de l'Hydro-Québec a été inaugurée à Tracy, près de Sorel, par le ministre Marcel Masse.

Construite au coût de $100 millions, elle comprend quatre groupes chaudière-turbine-alternateur produisant chacun 150,000 kilowatts. Le combustible utilisé est une huile ultra-lourde, au rythme de mille barils par heure.

De faible importance quand on la compare aux barrages-monstres de Manicouagan, des Outardes et des chutes Churchill, la centrale de Tracy servira tout particulièrement d'école à la plupart des techniciens qui ouvriront ensuite la première centrale nucléaire du Québec, à Gentilly.

Dans le réseau de l'Hydro, Tracy jouera d'abord un rôle de suppléant, fonctionnant à plein rendement ou presque jusqu'à la complétion des grands travaux de la Manicouagan. Ensuite, elle deviendra une "usine d'appoint", utilisée pour faire face à des besoins particuliers, pour servir de centrale d'urgence advenant une panne dans le système, et pour fournir du courant pendant les périodes "basses" des barrages, en hiver et au milieu de l'été.

Entièrement automatique

La centrale thermique de Tracy présente plusieurs caractéristiques qui lui donnent une place à part dans le système Québécois d'électricité.

Tout d'abord, elle est entièrement automatique. Autre particularité, la centrale thermique est construite sur des fondations "flottantes": un radeau de béton qui se maintient à la surface d'un sous-sol meuble formé de silt et, plus en profondeur, d'argile.

On a dû la construire ainsi parce qu'après l'acquisition du terrain par la Shawinigan Water and Power à l'époque, on s'était aperçu que le roc se trouvait à plus de 250 pieds de profondeur, et qu'il était impensable de couler des piliers de béton à cette distance.

Au sous-sol de la centrale, on trouve donc tout un système de mesure et de surveillance pour vérifier l'état du sol et des fondations, ainsi que des pompes qui servent à déplacer selon les besoins l'eau qui sert de ballast.

Des jeunes Allemands travaillent à réparer les dommages de la guerre

L'Action "Signe d'expiation" a été fondée en Allemagne voici dix ans. Depuis lors, deux mille jeunes gens et jeunes filles ont construit dans huit pays européens ainsi qu'en Israël entre autres des maisons de jeunes, des églises, une synagogue, des foyers d'étudiants et des homes de vacances, des installations d'approvisionnement en eau et une école pour aveugles, travaillant volontairement à ces projets durant un an. Un certain nombre d'entre eux ont également pu participer en Union soviétique à un camp de travail du Service international pour la paix. La réalisation d'une académie sociale internationale à Rotterdam, dont les travaux de construction sont en cours et devraient être achevés d'ici la fin de l'année, constitue actuellement son plus grand projet. En outre, depuis 1963, cinq cents jeunes ont effectué des oeuvres sociales en Belgique, en Norvège ou en Israël. Depuis 1967, différents groupes ont aussi séjourné pendant plusieurs semaines en Pologne et en Tchécoslovaquie où ils ont procédé à des travaux d'entretien sur les lieux commémoratifs d'Auschwitz, Theresienstadt et Lidice.

Durant ces dix années, plus de six mille dons privés, des fonds provenant des Eglises catholique et protestante et des subventions d'autorités locales ont permis de réunir environ sept millions de DM pour le financement des projets et des oeuvres de cette Action.

Dans le courant de cette année, une vingtaine de volontaires accompliront des oeuvres sociales en Norvège et en Belgique, deux autres groupes réunissant une trentaine de jeunes se rendront en Israël et un troisième aux Etats-Unis à des fins analogues.

L'Action "Signe d'expiation en R.D.A." qui comprend 1,500 volontaires, a surtout participé à des camps de construction en zone soviétique et son plus important projet consistait en la reconstruction de l'hôpital des diaconesses de Dresde, qui a été réalisée en collaboration avec un groupe de jeunes Anglais.

Selon les déclarations du Dr Franz von Hammerstein, pasteur berlinois, les activités de l'Action se concentreront à l'avenir en Israël et en Europe orientale, qui prendront ainsi la place prédominante qu'occupait jusqu'alors l'Europe occidentale. De plus, comme l'a souligné le Dr Erich Mueller-Gangloff, directeur de l'Académie protestante de Berlin, qui fut avec le Dr Lothar Kreyssig, président de l'Eglise protestante de Magdebourg, l'un des fondateurs de cette Action, cette dernière veut davantage se dédier à l'idée de pacification et de médiation de la paix, également à l'intérieur de l'Allemagne.



Nouvelle vague — D'inspiration tropicale, voici une jolie broderie à motif de poissons, le tout encadré d'une délicate frange. C'est facile! C'est nouveau! Brodez cette scène sous-marine en trois dimensions à l'aide de laine. Utilisez ce motif sur vos taies d'oreillers ou pour encadrer. Remarquez la frange décorative. Modèle 734: décalque de 14" x 14" et agencement des couleurs.

Prix: 50c

Envoyez votre commande à:
Laura Wheeler Dept., La Liberté et Le Patriote, 60, Front St. W., Toronto, Ont. (non à Winnipeg)

Ecrire lisiblement votre nom et votre adresse et mentionner correctement le numéro du patron, ainsi que la grandeur s'il y a lieu. Ne pas demander des mesures autres que celles spécifiées.

(Paiement en monnaie seulement, les timbres ne sont pas acceptés.)

Le saviez-vous?

Pour pouvoir s'adonner au vol à voile, sport qu'on ne peut pratiquer à proximité des grands aéroports, les amateurs de Montréal, Ottawa et Toronto doivent se rendre à Hawkesbury, Ontario, à quelque 50 milles de Montréal. Un article de Sélection du Reader's Digest d'avril sur le vol à voile indique les conditions requises pour devenir pilote de planeur.

RIVETS par George Sixta



BOZO par Foxo Reardon



Le Collège Notre-Dame de St-Louis fête ses neuf finissants

ST-LOUIS — Le mardi soir 26 mai, journée mémorable de l'ouverture du Collège Notre-Dame, on fêtait la graduation des neuf finissants de la 12e année. La cérémonie de graduation a été marquée par la remise officielle des chapeaux académiques, le discours du président de la 12e année, M. Sylvain Gaudet, le chant d'adieu des finissants: "Si le Seigneur ne bâtit la maison...", la présentation du cadre du conventum 1968 par M. Denis Fontaine, l'adieu aux gradués par M. Rupert Baudais, la remise d'un cadeau aux finissants par M. l'abbé J. Papen, titulaire de la classe des finissants, et l'allocution du recteur, M. l'abbé Henri Renaud.

Après cette cérémonie officielle, le maître de cérémonies, M. R. Baudais, présenta une chorale d'hommes de Prince-Albert, les Captones. Sous la direction du capitaine Shadgitts, de l'Armée du Salut, cette chorale d'une trentaine d'hommes offrit un petit concert d'une grande qualité artistique.

La chorale du collège, sous la direction dynamique de M. l'abbé Luc Ricard, avait aussi préparé quelques chants bien appropriés. "Au-delà des guitares" rappelaient aux finissants qu'au-delà de la joie de cette graduation, il y a la vie avec ses responsabilités. "Join Hands" soulignait la force de la fraternité. Et pour faire valser les coeurs, M. Denis Beaulieu interpréta au piano une des célèbres valses de Johann Strauss.

On passa ensuite à la distribution des prix que présida M. l'abbé Léo Laberge, directeur des études. Parmi les prix remportés pour les succès scolaires, remarquons le premier prix de moyenne générale, 9e année, par Albert Legatt, de St-Brieux; 10e année, par Thomas Boyle, de Kinistino; 11e année, par Raymond Gauthier, de Duck Lake, et 12e année, par Daniel Etcheverry, de Spiritwood.

Ont mérité les prix suivants: excellence, Albert Legatt; bonne conduite, Richard Nachtegaele, de Glaslyn; politesse, Thomas Boyle; application de persévérance dans le travail étudiant, Denis Beaulieu, de Makwa; coopération dans les activités sportives, Denis Dubé, de Port Alberni, C.-B.; coopération dans les activités extra-curriculaires, Ghislain Gareau, de Bellevue; esprit d'équipe, Marcel Cyr, de Port Alberni, C.-B.; esprit sportif, Pierre LeBlanc, de St-Denis; art oratoire, Rupert Baudais, de Bellevue; art dramatique, Gilbert LeBlanc, de St-Denis; finissant qui s'est le plus distingué par son dévouement au cours de ses années au collège, Pierre LeBlanc, de St-Denis.

Après la distribution solennelle des prix, on eut le plaisir d'entendre Son Exc. Mgr L. Morin, orateur invité à cette cérémonie de graduation. Avec beaucoup de finesse, il fit un parallèle entre l'Ascension qu'on fêtait en ce jour et la graduation des finissants. La cérémonie se termina avec la deuxième partie du concert des Captones. Ils maintenaient jusqu'à la fin leur style propre, plein d'humour et de chaleur, capable d'égayer aussi bien que d'élever les esprits. Un goûter fut ensuite servi par les Dames Patronnesses du collège aux finissants et à leurs invités.

Le Collège Notre-Dame désire remercier sincèrement tous ceux qui ont contribué au succès de cette fête, particulièrement Mgr Laurent Morin, les Captones, les bienfaiteurs qui ont envoyé de l'argent pour l'achat des prix, les Dames Patronnesses, et enfin toutes les personnes qui sont venues partager l'honneur et la joie de fêter les finissants du collège.

Concours oratoire

Chaque année le poste de radio CFNS attribue un prix de $100.00 à l'élève qui s'est classé premier au concours oratoire de l'AFCIS, lors des finales de ce concours dans le nord de la Saskatchewan. Quatre élèves concouraient cette année pour l'obtention de ce prix. Mlle Rose-Marie Lepage, de l'Institut Notre-Dame de Prince-Albert, parla avec finesse de la mode moderne; Diane Rivard, de Prud'homme, présenta un discours convaincu sur la foi; Joseph Croteau, de Debden, offrit ses idées sur l'avenir du français en Saskatchewan; Rupert Baudais, du Collège Notre-Dame de St-Louis, affronta un problème peu connu du Canada moderne, celui de l'intégration des Indiens dans la société canadienne. C'est ce discours qui lui mérita le premier prix. C'est donc Rupert Baudais qui reçut dernièrement du gérant de CFNS, M. Raymond Marcotte, un chèque de $100.00 qui lui donnera la possibilité de participer au voyage SEV, l'été prochain.

L'Exécutif de l'AFCIS désire féliciter l'heureux gagnant du concours 1968 et remercier le poste CFNS de la publicité donnée au concours oratoire, de la diffusion du discours gagnant et surtout du prix CFNS. L'exécutif désire aussi remercier Mlle Thérèse Marchildon, qui a organisé les finales de ce concours en collaboration avec Soeur Ida Haineault, de l'Académie de Prince-Albert. Il veut aussi remercier les autorités de l'Académie de la Présentation d'avoir prêté l'auditorium pour ce concours.

Ouverture officielle

Le dimanche 26 mai, Son Exc. Mgr Laurent Morin, évêque de Prince-Albert, bénissait et ouvrait officiellement le Collège Notre-Dame à St-Louis. Environ 1,500 personnes venues de tous les coins du diocèse assistaient à la coupe du ruban, à la pose de la pierre angulaire et aux discours officiels de l'inauguration.

M. Denis Pelletier, maître de cérémonies, présenta avec facilité et élégance dans les deux langues, les différents orateurs invités, dont Mgr Morin, qui souligna le but du collège et remercia les diocésains et les bienfaiteurs du collège, particulièrement M. l'abbé André Blondeau, qui avait assumé avec un grand sens de responsabilité la direction générale des travaux de construction; l'hon. John Diefenbaker, député fédéral de Prince-Albert; l'hon. Arthur Thibault, député provincial; M. P. Kolenick, surintendant de Wakaw, et M. Henri Pouliot, maire de St-Louis.

Pierre LeBlanc, élève de la 12e année, donna un témoignage personnel, au nom des élèves actuels et anciens, de leur reconnaissance pour la formation chrétienne et humaine que leur procure le collège. On avait ensuite le plaisir d'entendre M. l'abbé Henri Renaud, recteur du collège, qui exprima l'ambition et les désirs du collège et de son personnel à remplir la mission et le but qu'on a assigné au collège. Enfin, M. l'abbé Roland Gaudet, président du Bureau des gouverneurs du collège, montra les grands progrès du bâtiment actuel à comparer aux locaux de l'ancien collège à Prince-Albert.

A la suite de ces discours, la foule eut le temps de visiter le collège à loisir et de circuler librement dans tous ses locaux, Dans un dortoir, on avait aménagé une salle de projection où, grâce à des diapositives, on rappelait les principales étapes de la construction. Au réfectoire, les Chevaliers de Colomb de St-Louis servaient des goûters légers aux visiteurs.

Parmi les visiteurs distingués, on remarquait, outre les visiteurs déjà mentionnés, un nombre imposant de prêtres du diocèse; le Révérendissime Père Abbé de Muenster et le supérieur du Collège de Muenster, M. Thompson, représentant de l'architecte du collège; M. René Rottiers, secrétaire de l'ACFC; M. Raymond Marcotte, gérant de CFNS et représentant du Conseil de la Vie Française en Amérique; des délégations du Collège Mathieu de Gravelbourg, du Collège St-Thomas de North Battleford, du Scolasticat St-Charles de Battleford, de l'Académie de la Présentation de Prince-Albert et de l'Institut Notre-Dame de Prince-Albert; de nombreuses religieuses des différentes écoles du diocèse de Prince-Albert et de Saskatoon.

Le collège avait aussi reçu de nombreux voeux de félicitations et de succès de la part de plusieurs personnes invitées à l'ouverture, mais incapables d'y venir. Notons particulièrement les noms de l'hon. J. C. McIsaac, ministre de l'Education; M. Philippe Bourdon, consul de France; Mgr P.-E. Gosselin, secrétaire général du Conseil de la Vie Française en Amérique; M. G.-H. Dagneau, directeur du Service du Canada français d'outre-frontières au Ministère des Affaires culturelles du Québec; M. l'abbé Aimé Doyon, ancien supérieur du collège; M. l'abbé Yvon Dorais, la Rév. Sr A. Blanchette et M. François Boulet, anciens professeurs au collège; les Filles de la Providence de Léoville et les Soeurs de la Charité de Notre-Dame d'Evron, de l'hôpital Ste-Thérèse de Tisdale.

Le Collège Notre-Dame tient à remercier tous les visiteurs qui sont venus participer à cette fête. Un merci particulier à tous les visiteurs officiels qui sont venus rehausser les célébrations de leur présence, aux Chevaliers de Colomb de St-Louis et au poste CFNS qui a fait une publicité abondante pour attirer beaucoup de monde à cette inauguration et qui a diffusé en direct toutes les cérémonies et tous les discours de cette ouverture.

Zenon Park

Çà et là

Au congrès d'Etat des Chevaliers de Colomb de la province tenu à Prince-Albert dernièrement, étaient présents des représentants du Conseil local: MM. Raymond Poulin et René Fortier. Leurs épouses firent aussi le voyage et assistèrent à diverses réunions organisées par les dames, dont les maris faisaient partie du Conseil de la ville de Prince-Albert.

Le Conseil municipal du village, dont les membres sont MM. R. Fortier, maire, Georges Pelletier, Henri Fortier, Lucien Vigeant et Léo Poulin, conseillers, a récemment fait l'acquisition des services d'un nouveau secrétaire-trésorier. C'est Mme Marie Leblanc qui assume ces fonctions avec l'aide de son mari, M. Gérard-M. Leblanc, qui fut autrefois secrétaire-trésorier et conseiller.

Une température idéale ces derniers temps a permis aux fermiers de terminer leurs semences, dont les principales sont le blé et l'orge.

D'importants travaux d'agrandissement et d'amélioration se font depuis quelque temps à la bâtisse qui manufacture des briquettes de luzerne, sous la direction de M. Sylvio April, gérant. Environ 35 fermiers font partie de l'association et tous ont quelques acres d'ensemencées en luzerne.

Une assez forte pluie s'est abattue dans la partie sud de la localité, le 29 mai, et le lendemain, on pouvait voir quelques fermiers de ce district, dont les joyeux visages laissaient prévoir le début des semences.

Jackfish

Çà et là

En l'absence du R. P. A. Mercure, O.M.I., le R. P. Elie, de St-Charles, Battleford, vint dire la messe dominicale.

Le 24 mai, les élèves de l'école locale prirent part au tournoi athlétique qui se tenait à Vawn.

M. et Mme Charles Bru sont allés faire un voyage en Colombie-Britannique.

Mme René Bru a subi une opération à l'hôpital St-Paul de Saskatoon, et Mme Jos. L'Heureux se repose à l'hôpital d'Edam.

Etaient en visite dans la paroisse dernièrement: MM. Léonard Cadrain, Joseph St-Amant et Roland Blanchette et Mlle Emilienne Baillargeon.

MM. et Mmes Henri et Médéric L'Heureux sont allés faire une excursion de pêche au lac Kealy, près du lac Laplonge.

M. et Mme Henri Baillargeon ont déménagé leur roulotte sur la ferme de leur père et beau-père.

Sont allés assister à la graduation de Joseph St-Amant au collège Notre-Dame à St-Louis, le 26 mai; ses parents, M. et Mme Gérard St-Amant, et leurs enfants, Charles et Marie-Anne, M. et Mme Albéric St-Amant, Mlle Cécile St-Amant, M. Gilles Bru et M. et Mme Louis Corbeil.

Mlle Régina Sansregret a passé deux semaines chez Mme Eudore Cadrain, à North Battleford.

Les élèves de l'école d'Edam sont venus pour une joute de balle contre les élèves de l'école St-Léon. Ces derniers remportèrent la victoire au compte de 10 à 7.

Mme Girard, d'Edam, est en promenade chez M. et Mme Damase Arcand.

St-Hubert

Çà et là

Mme M. Boutin, M. Hubert Boutin, M. et Mme Alex. Boutin et leurs enfants et M. et Mme A. Poncelet sont allés à Regina, le dimanche 19 mai, pour assister aux célébrations du 25e anniversaire de mariage de M. et Mme G. de Laforest (Thérèse Boutin).

M. et Mme R. Istace ont rendu visite à leurs fils et brus, MM. et Mmes Clément et Georges Istace, et leurs familles, à Saskatoon, pour la longue fin de semaine.

M. et Mme E. Payot ont déménagé à Whitewood, dernièrement.

M. l'abbé E. Toupin a aussi déménagé à Whitewood où il résidera.

Jacqueline, Christine, Claudette et Sandra Gatin étaient en visite chez leurs grands-parents, M. et Mme E. Gatin, pour la longue fin de semaine.

Mlle M.-B. Brûlé, de Moose Jaw, a visité ses parents, dernièrement.

Prince-Albert

Remerciements

Mme A.-J. Dupuis et sa famille désirent remercier tous les parents, amis, religieux et religieuses qui leur ont témoigné de la sympathie, soit par offrandes de messes, prières, assistance aux funérailles ou de toute autre façon, à l'occasion du décès de leur époux et père, M. Albert-J. Dupuis.

Montmartre

Diaconat

M. et Mme René Giroux se rendirent à Battleford pour assister au diaconat de leur fils, le R. P. Cyrille Giroux, O.M.I. Etaient aussi présents à cette cérémonie: M. l'abbé Léon Savoie, curé de Montmartre, et la Rév. Sr Jeannette, de Prince-Albert.

Félicitations au Père Giroux, aux parents et à la paroisse.

Gravelbourg

Réunion diocésaine

Le 23 mai, à 2 h. 30 p.m., avait lieu, à Gravelbourg, une réunion diocésaine de la Fédération des Femmes Canadiennes françaises. Son Exc. Mgr A. Decosse, M. l'abbé Roger Ducharme, aumônier diocésain, et tous les autres aumôniers étaient présents.

La réunion se tenait sous la présidence de Mme P. Moquin, présidente diocésaine. Mme J.-A. Fournier, présidente régionale, était aussi présente. Vingt-trois dames représentaient la Fédération dans les paroisses de Coderre, Courval, Ferland, Gravelbourg, Ponteix, Willow-Bunch et Val-Marie.

Des rapports du congrès de Toronto furent donnés. La date du congrès diocésain fut fixée au 19 octobre et se tiendra dans la paroisse de Willow-Bunch.

Le comité national donnera une bourse de $50.00 à un élève du diocèse étudiant le français d'après le programme de l'ACFC. On tira au sort et la paroisse de Ponteix fut choisie pour désigner l'élève gagnant.

Saskatoon — CFNS — Saskatoon

DIMANCHE

- 8.00—O Canada, Ouverture
- 8.05—Prière du matin
- 8.10—Intermède
- 8.15—Programme allemand
- 8.45—Programme russe
- 9.45—Vers Demain
- 10.00—Les amours anciennes
- 10.30—Présent-Dimanche
- 10.59—Signal-Horaire
- 11.00—Radio-Journal
- 11.15—Programme hollandais
- 11.30—Une fleur à mon balcon
- 12.00—Invitation à la musique
- 3.00—Orchestre symphonique
- 4.00—Radio-Journal
- 4.10—D'un océan à l'autre
- 4.30—Les héros de mon enfance
- 5.00—Canada, mon pays
- 5.45—Chapelet
- 6.00—Le cabaret du soir qui penche
- 8.00—Nouvelles et sports
- 8.15—Le cabaret du soir qui penche
- 10.00—Saskatchewan Radio Auditions
- 10.30—Récital
- 11.00—Météo, Pensée, Fin

HORAIRE D'ETE
(à compter du 2 juin)

LUNDI au VENDREDI

- 6.30—O Canada, Ouverture
- 6.35—Prière du matin
- 6.40—Nouvelles agricoles
- 6.45—Témoignages
- 7.00—Radio-Journal
- 7.05—En douceur
- 8.00—Nouvelles locales
- 8.10—Chronique sportive
- 8.15—Bonjour Compatriotes
- 9.30—Les Joyeux Troubadours
- 10.00—2 minutes d'information
- 10.02—Au fil de l'heure
- 10.30—Présent
- 10.55—Communiqués
- 10.50—Signal-Horaire
- 11.00—Radio-Journal
- 11.15—Du St-Laurent aux sources françaises
- 11.30—Rond-Point
- 12.00—Nouvelles locales
- 12.10—Nouvelles agricoles
- 12.15—Détente
- 1.00—Les Bou-bou
- 4.00—Airs de Gitans (lundi)
- 4.00—Arlequin et Colombine (mardi et jeudi)
- 4.00—Au chant de l'alouette (mercredi)
- 4.00—Fiesta Mexicana (vendredi)
- 4.30—Bienvenue Saskatchewan
- 5.30—Le P'tit bal de l'ouest (lundi et mercredi)
- 5.30—Swing la baquesse (mardi, jeudi et vendredi)
- 6.00—Nouvelles locales
- 6.10—Chronique sportive
- 6.15—Présent
- 6.45—Chapelet
- 7.00—2 minutes d'information
- 7.02—Orbite '68
- 8.30—30 minutes d'information
- 9.00—Fernand Gignac

Soirées de la semaine

LUNDI

- 10.00—2 minutes d'information
- 10.02—Les muses s'amusent
- 12.00—Nouvelles CKSB
- 12.05—Météo, Pensée, Fin

MARDI

- 10.00—2 minutes d'information
- 10.02—Politique
- 10.15—Musique Sud-Américaine
- 10.30—Au temps du 78
- 11.00—Concert Symphonique
- 12.00—Nouvelles CKSB
- 12.05—Météo, Pensée, Fin

MERCREDI

- 10.00—2 minutes d'information
- 10.02—Les mercredis de la musique
- 12.00—Nouvelles CKSB
- 12.05—Météo, Pensée, Fin

JEUDI

- 10.00—2 minutes d'information
- 10.02—Studio d'essai
- 10.30—Au temps du 78
- 11.00—Le monde est mon pays
- 12.00—Nouvelles CKSB
- 12.05—Météo, Pensée, Fin

VENDREDI

- 10.00—2 minutes d'information
- 10.02—Comédies musicales
- 11.00—Signes du Zodiaque
- 11.30—Chansons Napolitaines
- 12.00—Nouvelles CKSB
- 12.05—Météo, Pensée, Fin

SAMEDI

- 6.30—O Canada, Ouverture
- 6.35—Prière du matin
- 6.40—Intermède
- 6.45—Témoignages
- 7.00—Radio-Journal
- 7.05—Debout, c'est l'heure
- 7.45—Nouvelles agricoles
- 8.00—Bonjour Compatriotes
- 9.00—Nouvelles locales
- 9.10—Communiqués
- 9.15—En vedette, l'orchestre de...
- 9.30—Tel Quel
- 10.59—Signal-Horaire
- 11.00—Radio-Journal
- 11.15—Chansonnette
- 11.30—Terre des hommes
- 12.00—Variétés du samedi
- 3.00—Route 1170
- 4.00—Radio-Journal
- 4.05—Route 1170
- 5.00—Bienvenue Saskatchewan
- 6.00—Actualités-ouest
- 6.15—D'un chansonnier à l'autre
- 6.45—Chapelet
- 7.00—J'ai tant dansé
- 8.00—Radio-Journal
- 8.10—Revue de la semaine
- 8.30—Visite aux chansonniers
- 9.00—Salut les copains
- 10.00—Danse à St-Dilon
- 12.00—Nouvelles CKSB
- 12.10—Météo, Pensée, Fin

Willow-Bunch

Confirmation

Mgr Aimé Decosse, évêque de Gravelbourg, est venu administrer le sacrement de confirmation à 43 enfants et à trois adultes, le dimanche 19 mai, au cours de la messe de 10 h. célébrée par Son Excellence.

Au cours de l'après-midi, Mgr Decosse rencontra les exécutifs des différentes organisations paroissiales. Le soir, à l'auditorium de l'école, les élèves de Gravelbourg présentèrent une séance française, intitulée "Six filles sur un rocher".

Thé-rencontre

Le 26 mai, à la salle paroissiale, eut lieu un thé-rencontre, de 2 h. à 4 h. 30 p.m., pour les membres de la Fédération des Femmes Canadiennes françaises. Une soixantaine de dames y prirent part. Mmes André Philippon et Jean Champigny étaient en charge de ce thé.

Çà et là

Mlle Marcelle Mathieu a donné une bourse destinée à un élève méritant de 12e année.

M. et Mme Marcel Mondor et leur fils, Rickey, M. et Mme René Beauregard et leur fille, Mariette, sont allés passer la longue fin de semaine chez leurs fils et bru, M. et Mme Robert Mondor, de Lebret.

M. et Mme Jos. Bonneau et leur famille, de Melville, ont passé la fin de semaine chez Mme Alice Bonneau.

Hector, Jerry et Lorraine Therrien ont passé la fin de semaine chez leurs beau-frère et soeur, oncle et tante, M. et Mme Dollard Piché.

M. et Mme Robert Philippon et leurs enfants, Edouard, Gérald et Gisèle, sont allés, le 18 mai, à Gronlid pour y visiter leurs gendre et fille, M. et Mme Lynn Meyer, et ont assisté au baptême de leur petit-fils, Leslie-Robert, le 19 mai.

Mme Léo Roy s'est rendue à Weyburn, le 19 mai, à l'occasion de la confirmation de son gendre, M. A. Broten.

M. l'abbé A. Chabot est allé à St-Victor, le mercredi soir 22 mai, pour porter main-forte lors de la confirmation et de la visite de l'évêque.

M. Louis Desautels est au service d'une compagnie d'huile, à Kipling.

MM. Pierre Désautels, Rosie Normand, Omer et Victor Lemieux et Victor Granger sont partis, le 20 mai, au Texas, E.-U., pour les moissons.

M. et Mme L. Couture ont assisté aux noces d'argent de M. et Mme G. de Laforest, à Regina, le 10 mai.

M. et Mme Léo Fitzpatrick sont revenus, le 20 mai, de leur séjour à Vancouver. L'état de santé de la mère de Mme Fitzpatrick s'améliore.

MM. et Mmes Bernard Philippon, R. Giraudier, Michael Fitzpatrick et V. Wiens ont assisté à la graduation d'Albert Fitzpatrick, fils de M. et Mme Léo Fitzpatrick, et de Donald Philippon, fils de M. et Mme B. Philippon, qui reçurent leur diplôme de Bachelier ès Arts.

M. et Mme Paul-Emile Piché sont allés à Moose Jaw, le 25 mai, pour la graduation de leur fils, Robert, qui a terminé son cours de deux ans comme technicien en génie mécanique. Se sont rendus à la soirée dansante à cette occasion: Claude et Marielle Piché, Lilianne Giraudier, Doreen Gosselin et Claude Dionne. Ce dernier est parti le 26 mai pour Winnipeg où il aura un emploi.

Etaient au presbytère dernièrement: M. et Mme Thomas Chabot et leur fillette, Charmaine, de Portland, Oregon, MM. et Mmes Médelger, Rosaire et Edmond Chabot et leurs enfants et M. Denis Chabot, tous de Ferland, M. et Mme Raymond Chabot et leur famille et Mme René Privé, de Ponteix.

M. l'abbé A. Chabot est parti en retraite à Lumsden, et Mme Avila Chabot est allée à Regina et Wolseley où elle visite ses gendre et fille, M. et Mme E. Tourigny.

M. l'abbé A. Chabot est allé chanter le service d'un ancien paroissien, M. J. Wilhelna, à Vanguard.

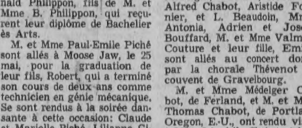
MM. et Mmes Aristide et Charles Fournier sont venus visiter Mme Chabot et M. l'abbé A. Chabot, la semaine dernière.

Mme Jean Bonneau est de retour de l'hôpital de Regina; M. Alex. Laberge, de l'hôpital d'Assiniboia, et Laurent Dionne, de l'hôpital de Moose Jaw.

Raymond Campagne fit un séjour à l'hôpital de Saskatoon.

M. Edouard Dionne est patient à l'hôpital de Coronach depuis quelques jours.

M. et Mme A. Allard ont pris l'avion pour aller visiter leur fille, Mme Tocher, à Colorado.



Ferland

Çà et là

Félicitations à Mlle Laurraine Couture, fille de M. et Mme René Couture, qui fut choisie parmi 150 concurrentes pour faire un voyage à travers le Canada au mois de juillet, sous les auspices de la Saskatchewan en Voyage et patronné par l'ACFC provinciale et locale.

Le dimanche 26 mai, M. et Mme Edmond Tardif et son fils, Louis, et M. et Mme Georges Lacasse ont rendu visite à M. et Mme Louis Bruno, de Neville. M. et Mme Lacasse se sont rendus chez le frère de Mme Lacasse, M. Tessier, à Swift Current, puis de là à Regina où M. Lacasse a subi des traitements. Il est actuellement hospitalisé et devra subir une intervention chirurgicale.

Mlle Marguerite Morin est hospitalisée à Gravelbourg, tandis que Mme Homer Barsalou est patiente à l'hôpital Providence de Moose Jaw.

M. et Mme Sylvio Clermont, M. et Mme Walter Morissette et leur fille, Marianne, ont assisté au mariage de Mlle Anita Ste-Marie à M. Croisetière, à Regina, le samedi 25 mai.

Le dimanche 26 mai eut lieu, à Ponteix, une assemblée diocésaine du Mouvement Guide. La commissaire des quartiers généraux à Montréal, Mlle Huguette Sauvageau, les cheftaines et assistantes Guides et Jeannettes étaient présentes.

Le 26 mai, MM. et Mmes Médelger, Thomas, Robert et Alfred Chabot, Aristide Fournier, et L. Beaudoin, Mmes Antonia, Adrien et Joseph Bouffard, M. et Mme Valmore Couture et leur fille, Emilie, sont allés au concert donné par la chorale Thévenot au couvent de Gravelbourg.

M. et Mme Médelger Chabot, de Ferland, et M. et Mme Thomas Chabot, de Portland, Oregon, E.-U., ont rendu visite à Mme Léophile Chabot et à M. l'abbé A. Chabot, de Willow-Bunch, et à M. et Mme Antonio Chabot, d'Assiniboia.

Mme Antonio Chabot et son fils, Camille, ont été blessés lors d'un récent accident de route, mais leur état s'améliore.

M. et Mme Laurier Chabot ont assisté aux fiançailles de leur neveu, M. Achille Chabot, d'Edmonton.

Saint-Front

Va-et-vient

MM. et Mmes F.-Xavier Bouchard, Emile Samson et Oscar Messier assistèrent, le 18 mai, au mariage de leur nièce et cousine, Mlle Léda Hanet, à Star City.

M. et Mme Laurent Plamondon se rendirent à Périgord, le 18 mai, pour le mariage de Mlle Louise Plante.

M. Albert Auriat, de Terrace, C.-B., visita ses parents, M. et Mme François Auriat, ainsi que MM. et Mmes Germain Auriat et Paul Fortin, MM. Marcel et Victor Auriat et Marcel Fortin.

M. Victor-A. Lavallée passa la fin de semaine du 18 mai chez son frère, Paul, à Saskatoon. Tous deux visitèrent leurs parents, M. et Mme P. Lavallée, à Léoville.

M. et Mme Roland Gatin, M. et Mme Eldon White et leur bébé, Douglas, tous de Saskatoon, passèrent la fin de semaine chez M. et Mme F.-X. Bouchard et assistèrent également au mariage de leur cousine, Mlle Léda Hanet, à Star City.

M. et Mme Léon Bourque, de Naicam, ainsi que MM. et Mmes Gérald Rowlett et Eugène Boire, de Saskatoon, visitèrent M. et Mme Paul Moisan.

Sont venus en visite dernièrement: M. et Mme Marius Syrenne et leurs enfants et M. Alphonse Syrenne, de Saskatoon, chez M. et Mme Louis Le Strat et Mme Léda Syrenne; MM. Russell et Ronald Plamondon, d'Outlook, chez M. et Mme Jos. Plamondon; Mlles Louise et Lucie Montes et Rose Prévost, de Prince-Albert, chez MM. et Mmes Florian Montes et Jos.-A. Prévost; M. Clément Bertoncini, de Saskatoon, Mlles Louise Bertoncini, de Humboldt, Françoise et Anita Bertoncini, de St-Brieux, chez M. et Mme Louis-H. Bertoncini; M. et Mme Julien Le Strat et leur fils, Michael, de St-Brieux, Mlle Yvette Le Strat, de Saskatoon, et M. Martin Danielson, de Yorkton, chez M. et Mme André Le Strat (ils assistèrent le 18 mai au mariage de Mlle Janet Danielson, à Archwill); M. et Mme Denis Quessy, de Yorkton, chez M. et Mme Henri Quessy; M. Norman Thévenot, de Zenon Park, chez M. et Mme Joffre Thévenot; Mme Emma Chiasson et ses enfants, de Saskatoon, chez MM. et Mmes Joffre Thévenot et Robert Bussière; M. Léo Senez et ses enfants, de Winnipegosis, chez M. et Mme Fernand Roufosse et Mme Malvina Senez; Mme Thérèse Plamondon et ses enfants, chez M. Lucien-A. Plamondon; Mlle Jeanne Moisan, de St-Brieux, chez M. et Mme Emilien Moisan; M. Ferdinand Bertoncini, fils, de Saskatoon, chez MM. et Mmes Ferdinand et Louis-H. Bertoncini et Florian Montes.

M. et Mme Laurent Plamondon et leur fille, Ginelle, et M. et Mme Oscar Messier visitèrent, le 19 mai, MM. et Mmes Arthur Plummer et Xavier Messier, à Saskatoon.

M. Louis Proulx, de Moose Jaw, est venu aider son père, M. P.-H. Proulx, pour les semences.

M. et Mme P.-H. Proulx eurent, récemment, la visite de M. et Mme Simon Coppers, de Quill Lake.

M. et Mme Louis Le Strat et Mme André Le Strat conduisirent Soeur Marie-Aline, de Périgord, à St-Brieux et rendirent visite à M. et Mme Julien Le Strat.

M. et Mme Arthur Plummer et Shauna Rae, de Saskatoon, passèrent la fin de semaine du 25 mai chez M. et Mme Laurent Plamondon.

M. Joe Happ, de Prince-Albert, visita ses gendre et fille, M. et Mme Louis-E. Syrenne.

M. Henri Basset, père, et ses petits-fils, MM. Brian Basset et Maurice Dauvin, fils, passèrent la fin de semaine chez MM. et Mmes G. Hurion, Paul Dubreuil et Jos. Basset.

Condoléances

Sincères condoléances à Mme Emelda Messier, MM. Oscar et Eugène Messier et Mme Simone Daniels à l'occasion du décès de leur fils et frère, Xavier, survenu à Saskatoon le 22 mai, à l'âge de 40 ans. Le défunt laisse dans le deuil son épouse, Loretta, et cinq filles, sa mère, six frères et trois soeurs.

M. Xavier Messier était né à St-Front où fit ses études à l'école locale. Il était reconnu par ses compagnons de classe pour avoir un caractère gai et jovial. Il avait déménagé au printemps de Kitimat, C.-B., à Saskatoon où il avait établi résidence.

Assistèrent aux funérailles, à Saskatoon, le 25 mai: MM et Mmes Oscar et Eugène Messier, Thomas Daniels, F.-Xavier Bouchard, Emile Samson, Maurice, Lionel et Lucien Bussière, Mme P.-H. Proulx et son fils, Louis.

Chronique de CFRG

Assemblée plénière

L'assemblée plénière de Radio-Gravelbourg Ltée aura lieu en la salle paroissiale St-Jean-Baptiste, 2517, 25e avenue, Regina, le dimanche 16 juin.

La réunion commencera à 2 h. de l'après-midi (heure centrale) pour se terminer tôt dans la soirée.

Des rapports sur les activités de la Société depuis la dernière assemblée plénière seront présentés afin de vous mettre au courant et afin que vous puissiez aussi tenir au courant ceux qui vous ont délégués, des développements de cette entreprise.

Ces réunions sont toujours importantes et les directeurs espèrent que tous les délégués élus se feront un devoir d'y participer. Il va sans dire que les visiteurs seront les bienvenus.

Notez bien la date: dimanche 16 juin à Regina, salle St-Jean-Baptiste, 2517, 25e avenue.

Anniversaire

Le 1er juin, le poste CFRG comptait seize ans d'existence. Cet anniversaire nous fut d'ailleurs rappelé avec beaucoup de courtoisie par le vice-président de l'Association Canadienne des Radiodiffuseurs, M. T.-J. Allard, qui nous fit parvenir un télégramme de félicitations au nom de l'Association.

Seize ans déjà... le temps passe vite. Ce poste a donc la vie dure. Ce poste ne devait vivre que six mois, pourtant il n'était pas né avant terme, mais il y a des sursis qui durent... et des médecins malgré eux.

M. M.

Echec à la fraude fiscale

QUEBEC — Le ministère du Revenu du Québec mène une lutte serrée afin de mettre un terme à l'activité des personnes qui pratiquent la fraude fiscale.

C'est ainsi qu'un Montréalais d'une trentaine d'années vient d'être condamné à quatre ans et demi de prison et à $15,000 d'amende pour avoir fraudé le ministère du Revenu. Cette sentence exemplaire a été imposée par le juge Maurice Rousseau, de la Cour des sessions de la paix. Le juge a décrété de plus que si l'inculpé n'acquitte pas l'amende, il devra passer cinq autres années en prison.

DIMANCHE 9 JUIN

43e Pèlerinage en l'honneur de

SAINTE-THÉRÈSE DE L'ENFANT JÉSUS AU SANCTUAIRE NATIONAL À WAKAW, SASK.

Samedi 8 juin:
9:00 p.m. Neuvaine — messe chantée
Procession aux flambeaux

Dimanche 9 juin:
Messes à 7, 8, 9, 10 heures a.m.
Messe pontificale à 11:00 heures a.m.
Procession, etc. à 2:00 heures p.m.

En Louisiane, des législateurs se compromettent en faveur du français

N.D.L.R. — Nos lecteurs seront peut-être surpris d'apprendre qu'en Louisiane les législateurs ne craignent pas de s'engager en faveur du bilinguisme. Quand verrons-nous cela dans nos milieux où le droit de vivre de notre personnalité française ne s'obtient que morceau par morceau, moyennant tant de conditions qu'on se demande à la fin si les législateurs et les fonctionnaires de l'éducation publique veulent vraiment d'un Canada bilingue? Ce document, que nous présentons aujourd'hui en partie, a été publié il y a quelques semaines dans "Le Devoir". Nous le reproduisons parce que nous savons que plusieurs de nos lecteurs ne reçoivent pas le quotidien montréalais.

Le mouvement lancé depuis quelques mois en faveur de la reconnaissance du français dans l'Etat de la Louisiane — le français n'a jamais cessé d'exister mais il était en train de s'anémier dangereusement — gagne toujours en intensité. Ceux qui l'ont lancé, notamment le professeur Raymond Rodgers de l'Université Lafayette, ne cessent en effet de multiplier les contacts et les initiatives en vue d'alerter la population et surtout les autorités.

Le 20 janvier de cette année, par exemple, avait lieu à la Maison acadienne française de l'Université Lafayette de Louisiane, une conférence d'une journée complète, convoquée par un groupe de législateurs de l'Etat et dont le but était de présenter aux instituteurs, principaux et directeurs d'écoles du niveau élémentaire, les objectifs immédiats et à long terme de programmes bilingues. Dans le cas de la Louisiane, il s'agit de programmes projetés, mais on avait invité aussi des conférenciers du Texas où de tels programmes bilingues (anglais-espagnol) sont déjà mis en pratique. On s'appliqua à démontrer que le bilinguisme ne saurait représenter un recul mais bien plutôt un actif extrêmement précieux.

Initiatives déjà prises

A cette occasion, on rappela que le Sénat de l'Etat avait, l'an dernier, adopté une résolution ("Senate Concurrent Resolution 64") favorisant des relations plus étroites avec le Canada et ses provinces, et que l'Etat de la Louisiane avait aussi convenu d'un accord de coopération culturelle avec le Québec (accord que la Louisiane signera dès qu'elle y aura été autorisée par Washington). A la suite de la résolution du Sénat, plusieurs agences de l'Etat de la Louisiane et diverses institutions privées ont fait savoir qu'elles étaient intéressées à établir des relations plus suivies avec leurs contre-parties canadiennes. C'est le cas de la Commission touristique de Louisiane, d'un bon nombre de collèges et universités, de la Commission des archives et registres, du ministère de l'Education et autres.

Un même intérêt s'est manifesté du côté canadien, soit au niveau, par exemple, du ministère de l'Industrie et du Commerce, de l'Office canadien du tourisme, de Radio-Canada, de l'Office national du film, du ministère de l'Education d'Ontario, du ministère des Affaires culturelles du Québec, de l'Université de Moncton et de l'Université Laval. Par exemple, des bourses ont été consenties par les ministères québécois de l'éducation et des Affaires culturelles, et le ministère de l'Education de l'Ontario a offert des programmes de cours.

Préparer des professeurs

Pour l'instant, l'un des problèmes majeurs consiste justement à préparer un personnel compétent pour cet enseignement du français. A la demande du Comité de l'héritage acadien de la Chambre de commerce de Lafayette, la section des langues étrangères du ministère de l'Education a déjà fixé les grandes lignes d'un programme qui, au coût de $642,040, permettrait de préparer quelque 2,000 professeurs de français pour l'élémentaire d'ici trois ans.

A l'heure actuelle, en Louisiane, on ne commence à enseigner le français dans les écoles publiques qu'à partir de la 8e année. Dans les écoles paroissiales, cependant, l'enseignement du français est donné de la 1ère à la 12e année.

Pour le groupe très dynamique qui s'acharne à préserver l'héritage français de la Louisiane, c'est toujours l'école qui doit avoir la priorité.

Des législateurs s'engagent

Le 16 février, l'initiative de quatre des leurs, les législateurs de la région, c'est-à-dire ceux des cinq comtés du sud-ouest, se réunirent à Lafayette pour proclamer leur entier appui à l'enseignement du français dans les écoles publiques, de la première à la douzième année.

Ces législateurs ont été unanimes à signer une requête qui réclamait l'appui financier de l'Etat à la réalisation d'un tel programme de français.

Le texte de la résolution est fort élaboré. Il rappelle la contribution culturelle des descendants des déportés acadiens à la société louisianaise; explique que seule une action énergique peut préserver cet héritage; note le renouveau d'intérêt pour le fait français ici; souligne que ce fait français ne peut survivre que par un enseignement approprié et termine en faisant valoir que les dépenses consenties dans ce secteur constitueront un placement fort rentable.

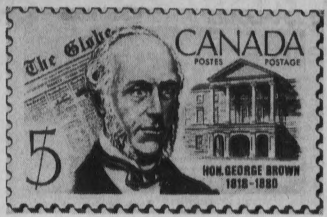
Non seulement les législateurs présents à la réunion — et d'autres par la suite — ont-ils signé cette résolution, ils se sont solennellement engagés à gagner tous leurs collègues à cette cause. Ils se sont d'ailleurs dits confiants d'y parvenir. "C'est maintenant ou jamais qu'il faut faire la lutte. Si nous ne sauvons point le français, ce sera la fin des traditions et coutumes acadiennes dans ce pays."

"La Louisiane ne fait que commencer à se rendre compte du très grand actif que représente cet héritage pour l'Etat. Nous ne pouvons plus compter sur la seule famille acadienne pour préserver la langue et les traditions. Nous devons nous en remettre à l'école, nous devons intéresser les enfants et leurs parents; nous devons les convaincre qu'il fait chic de savoir le français. Mais, par-dessus tout, nous devons y intéresser les éducateurs: c'est à eux de prendre la tête du mouvement."

La résolution signée par les législateurs demande aussi au gouverneur de la Louisiane de créer une commission pour étudier tout le problème.

Les écoles de Lafayette

Quelques jours après cette rencontre des législateurs, la Commission scolaire de Lafayette votait unanimement et en français, une résolution réclamant des autorités supérieures une aide financière pour instaurer l'enseignement du français dans toutes les classes, de la première à la douzième année. Cette assistance pourrait venir non seulement de l'Etat, mais aussi du gouvernement de Washington en vertu de la Loi sur l'éducation et la défense nationale ("National Defense Education Act") et autres programmes similaires. Il s'agit, dans le cas de la Commission scolaire de Lafayette, d'un programme assez modeste mais qui pourra être réalisé rapidement.



Le timbre de George Brown

Un timbre polychrome de 5 cents sera émis le 7 août 1968 par les Postes canadiennes pour honorer la mémoire de l'honorable George Brown, un des Pères de la Confédération canadienne, né en Ecosse il y a 150 ans. George Brown n'a pas seulement joué un rôle éminent dans l'établissement du Canada en nation; il nous a également légué un quotidien, le "Globe" qu'il avait fondé en 1844 et qui est encore publié de nos jours à Toronto.

L'esclavage était l'une des coutumes de l'époque à laquelle Brown s'attaqua avec le plus de véhémence; il est donc heureux que l'émission du timbre ait justement lieu au coeur de l'Année internationale des droits de l'homme. Les efforts de George Brown dans le domaine du journalisme ont été publiquement reconnus en 1967, année du Centenaire du Canada, lorsque son nom a été inscrit au tableau d'honneur des journalistes canadiens. George Brown a travaillé infatigablement à promouvoir l'établissement d'un gouvernement responsable; il était partisan de l'union avec le Canada des vastes plaines fertiles s'étendant à l'ouest du Haut-Canada jusqu'aux montagnes Rocheuses, et il est généralement admis que c'est à ses efforts persistants qu'on doit en grande partie l'acquisition des territoires du Nord-Ouest par le Canada. Elu pour la première fois au Parlement en 1851, Brown a joué un rôle des plus éminents aux Congrès de Québec et de Charlottetown; c'est à cette époque qu'il a donné un exemple remarquable du "sacrifice des intérêts personnels à ceux du pays", en unissant ses efforts à ceux de son adversaire politique, John A. Macdonald, pour faciliter les discussions au cours des pourparlers en vue de l'établissement de la Confédération. George Brown fut nommé au Sénat en 1873.

George Brown connut une fin tragique à la suite d'une blessure que lui infligea un ouvrier mécontent, plus tard puni par la pendaison. Assis à son bureau dans l'après-midi du 25 mars, Brown fut abordé par un homme qui lui demanda de signer une attestation couvrant ses années de service satisfaisant dans les bureaux du journal. L'assaillant était inconnu de Brown, mais il fut plus tard établi qu'il avait été employé à la salle d'entretien des presses du "Globe" et qu'on l'avait renvoyé pour alcoolisme. L'homme était armé d'un pistolet qui partit tandis qu'il se colletait avec Brown, blessant ce dernier à la cuisse. On avait alors jugé que la blessure n'était pas assez grave pour mettre la vie de Brown en danger; il se passa plusieurs semaines avant que des complications n'amènent sa mort le 10 mai 1880.

Les prêtres noirs dénoncent le racisme pratiqué par le clergé catholique des Etats-Unis

DETROIT — "L'Eglise catholique des Etats-Unis est essentiellement une institution raciste blanche", affirmait le jeudi 18 avril un caucus de prêtres catholiques noirs, qui a demandé à l'Eglise de s'efforcer "de recruter des Noirs pour la prêtrise".

La réunion, connue officiellement sous le nom de Caucus du clergé catholique noir, s'était tenue en union avec la Conférence du clergé catholique sur l'apostolat inter-racial, et n'était composée que de Noirs. Parmi les quelque 58,000 prêtres catholiques américains, 150 seulement sont des Noirs.

Le caucus a adopté une résolution déclarant que l'Eglise catholique américaine "s'est orientée essentiellement vers la société blanche et fait partie intégrante de cette société". Selon toute apparence, poursuit la résolution, l'Eglise catholique des Etats-Unis "ne se rend pas compte des changements d'attitude de la communauté noire".

De plus, ajoute le communiqué, l'Eglise "ne procède pas aux ajustements nécessaires et réalistes qui s'imposent". "Parmi ces changements doit figurer une réévaluation de l'attitude actuelle envers l'activisme noir".

Fin de la non-violence

Les prêtres noirs ont reconnu la réalité des protestations des militants noirs, ajoutant que la non-violence, en tant qu'attitude pacifique attendant les concessions blanches, était morte.

Selon les prêtres noirs, "le même principe par lequel nous justifions la légitime défense et la guerre juste doit s'appliquer à la violence quand elle représente la réponse noire à la violence blanche".

Les Noirs, ajoute la déclaration, "se rendent parfaitement compte que l'Amérique s'est servie consciemment et à dessein de la violence depuis sa lutte pour l'indépendance jusqu'au maintien de la suprématie blanche". "Les Noirs sont poussés à se battre à l'étranger pour la liberté américaine blanche. Nous demandons maintenant pourquoi il ne serait pas moral qu'ils se battent pour la liberté dans leur pays".

Le clergé noir estime que "l'Eglise catholique se meurt rapidement au sein de la communauté noire". Il prédit qu'à moins d'"un changement immédiat, efficace et absolu de ses pratiques actuelles par lequel elle rejettera et dénoncera toutes formes de racisme dans ses rangs, ses institutions et la société dont elle fait partie, elle deviendra inacceptable à la communauté noire".

Ils ont demandé à l'Eglise de nommer des prêtres noirs aux postes-clés au niveau diocésain et au sein de la communauté noire, de leur donner un choix d'affectation selon leurs inclinations et leurs talents et d'établir dans la Conférence catholique américaine un département dirigé par des Noirs chargé d'étudier le rôle de l'Eglise dans la lutte des Noirs pour la liberté.

Avons-nous une âme?

par le chanoine R. Vancourt
Professeur aux Facultés catholiques de Lille

A notre époque de crise religieuse, les points les plus fondamentaux du christianisme sont eux-mêmes mis en question. A la base de notre religion, il y a deux vérités essentielles, que la raison est capable de découvrir: l'existence d'un Dieu personnel et l'immortalité de l'âme. Or ces vérités sont désormais contestées à l'intérieur de certains cercles. Ne parle-t-on pas d'une "religion sans Dieu"? Quant à l'âme immortelle, il peut vous arriver, si vous affirmez y croire, qu'on vous réplique: "Ah! vous en êtes encore au vieux cantique: Je n'ai qu'une âme qu'il faut sauver . . ."! Mais si nous n'avons pas d'âme, ou si elle n'est pas immortelle, s'il ne faut donc pas se soucier de la sauver, que devient la religion? Peut-on même encore parler de religion?

Que suis-je?

Le problème de l'âme est évidemment lié à une question que chacun de nous s'est certainement posée un jour ou l'autre: **Que suis-je?** Question qui a passionné un Maine de Biran, lequel l'a formulée en des termes parfois dramatiques.

Or, à cette question, il n'y a pas beaucoup de réponses possibles; il n'y en a même, à vrai dire, que deux. Ou bien je suis simplement un organisme, plus compliqué, plus perfectionné, que celui des autres espèces vivantes, un organisme qui, par ailleurs, est lié par des liens multiples à tous les représentants de l'espèce humaine dans l'espace et le temps. Quand mon corps se dissout, et avec lui les rapports que j'ai contractés avec autrui, je disparais entièrement.

L'âme, diront les partisans de cette conception, n'est qu'un mot, dont le sens a d'ailleurs varié dans le cours des âges; il n'y a derrière ce mot aucune réalité spécifique. Par conséquent, toute ma destinée est renfermée ici-bas; le reste relève de l'imagination; l'au-delà n'existe pas. Travailler à rendre cette terre habitable, c'est la seule chose que nous puissions faire . . . Triste humanisme, à vrai dire, qui nous bloque complètement en ce monde et qui aurait bien du mal à expliquer, dans la perspective qui est la sienne, pourquoi nous devons respecter l'homme, nous dévouer pour lui, etc.

L'âme, image de Dieu

La perspective change du tout au tout, si j'admets que l'homme, en même temps qu'un corps, est une âme spirituelle, immortelle, faite à l'image de Dieu. Et comment ne pas l'admettre quand je pense à tout ce qui distingue l'homme de l'animal? L'espèce humaine est quand même la seule espèce vivante capable de transformer l'univers, parce que capable de connaître et d'agir librement; la seule espèce aussi qui réfléchit sur elle-même, qui s'assigne des buts, qui cherche pourquoi elle est faite et qui, perpétuellement insatisfaite, aspire à toujours plus de perfection et d'amour.

Ces raisons — et d'autres encore — n'obligent-elles pas à mettre l'homme à part dans la création? Ce sont elles qui nous permettent d'affirmer qu'il y a en nous un principe supérieur d'activité, une âme, source de vie, de connaissance et d'amour. Et cette âme est une âme **individuelle**. C'est moi, **personnellement, qui suis fait à l'image de Dieu** et qui dois **respecter et sauver cette empreinte que le créateur a mise en moi.** Si on abandonne ce point de vue, que restera-t-il, oui, nous le demandons avec insistance, que restera-t-il de la religion? Et si, sans l'abandonner explicitement, formellement, on l'abandonne en pratique, le mal sera tout aussi grand.

"Les gens ne s'intéressent plus au salut de leur âme"

Un prêtre, avec qui j'évoquais les problèmes exposés ci-dessus, me rétorquait: "Tout cela est bel et bien, mais vous devez constater que les gens se désintéressent du salut de leur âme; ils ne s'en préoccupent pas. Parlons-leur donc de leurs soucis journaliers; communions à leurs tracas quotidiens, c'est le seul moyen de les atteindre."

Tout n'était point faux dans cette remarque amicale qui m'était faite. Mon interlocuteur a cependant été obligé, finalement, de me concéder un point: si les gens ne s'intéressent pas à leur âme, c'est peut-être, en partie du moins, parce que nous leur donnons parfois l'impression de ne pas nous y intéresser nous-mêmes. N'est-ce point cependant notre rôle primordial de prêcher, "à temps et à contretemps", comme dit saint Paul à Timothée, de prêcher aux hommes qu'ils ont une âme et que cette âme est immortelle? S'agirait-il, par hasard, de vérités que **l'aggiornamento** nous oblige à laisser de côté? Je ne le pense pas; je pense même tout le contraire.

(**La France catholique — 1967**)

La Banque Royale du Canada

Le plaisir d'écrire des lettres

La lettre mérite du soin

"Et le style?" demandera-t-on. Point n'est besoin de vous préoccuper d'acquérir un style si vous pensez à votre lecteur, si vous traitez d'un sujet qui l'intéresse, si vous exprimez vos pensées clairement et si vous avez du goût.

Cela ne veut pas dire que l'on peut se permettre d'être négligent. Il est injuste envers la personne à qui vous écrivez de supposer qu'elle ne s'attend pas à ce que vous fassiez de votre mieux. Votre succès dépend pour beaucoup de l'enchaînement de vos idées. Il faut savoir puiser à la fois dans l'histoire et dans son imagination; choisir les fragments et les couleurs à utiliser; puis, ce qui est très important, savoir relier le tout.

Ecrivez avec clarté et vigueur, utilisant beaucoup de verbes actifs. Exprimez-vous de façon que votre lecteur ait le moins d'excuses possible pour ne pas comprendre. Peut-être ne sera-t-il pas d'accord avec vous, mais au moins dites clairement ce que vous avez à dire.

Efforcez-vous d'exposer votre pensée et non pas d'en imposer par vos vues. Il existe aujourd'hui un certain penchant pour le style imagé, mais cela ne favorise pas plus la communication des idées que le travail des moines qui enjolivaient autrefois les lettres de leurs manuscrits avec tant d'ornements que la lecture en était laborieuse.

Si vous recevez une réponse obscure à votre lettre, reportez-vous à ce que vous avez écrit. Peut-être vous êtes-vous mal exprimé? Les meilleurs auteurs se laissent prendre en défaut. Napoléon écrivait à l'un de ses officiers: "J'ai reçu votre lettre. Je n'en comprends pas un mot. Je n'ai pas pu m'expliquer clairement."

Un impérieux devoir de celui qui écrit des lettres est d'éliminer les phrases ternes, banales et difficiles à saisir. Vous constaterez que plus vous vous appliquerez avec sérieux à expliquer quelque chose, plus votre langage sera simple. L'homme difficile à lire est celui qui se dit "n'importe quoi fera l'affaire pourvu que je m'en débarrasse".

La clarté a aussi un autre avantage. Plus votre lettre sera claire, mieux vous comprendrez vous-même. Ne vous êtes-vous jamais arrêté à penser combien la phrase que vous venez d'écrire a contribué à élucider la question dans votre esprit?

Problèmes de respect — Face à la "nouvelle morale"

Le livre, le magazine, le journal, l'affiche, aussi bien que l'écran grand ou petit: autant d'occasions pour nos gens de se poser des questions de moralité, notamment sur la pudeur, la décence, la modestie. Un bon nombre les esquivent tout simplement. Certains se demandent toutefois: Serait-ce là valeurs d'autrefois, qu'on n'ose presque plus discuter tellement elles semblent destinées tôt ou tard à une supplantation inévitable? Faudrait-il croire que la marée des grandes libérations et des droits universels auxquels l'homme et la femme d'aujourd'hui tiennent davantage, va maintenant forcer les tenants de la morale traditionnelle à capituler, voire à se convertir à la "morale nouvelle"?

Ces questions ne sont pas vaines interrogations: elles ont déjà réponse dans les faits. En moins de dix ans, les tabous ont changé d'enseignes. Tels avancés d'une certaine sexologie en marche et de l'érotisme le plus raffiné rejettent dans l'ombre, sinon aux oubliettes, la doctrine chrétienne sur la chasteté, même les règles les plus élémentaires de la pudeur et de la modestie. On ira même, parfois, jusqu'à les attaquer, à s'en moquer, à les mal interpréter tout au moins... Bien des lecteurs s'y laisseront prendre. Et l'on finira par se dire: Que d'entraves à l'épanouissement des sens, à l'autonomie de la personnalité.

Pourquoi revenir au puritanisme ou au jansénisme d'un autre âge, marqués par l'étroitesse, l'hypocrisie, la crainte maladive? La pudeur? Ma foi, diront les plus jeunes, il n'est plus temps de rougir comme des couventines, quant à quinze ans on se prétend adulte et pas du tout farouche, même devant telles scènes osées, tel nu provocateur. Quelle surprenante immunité!...

Tant mieux si ces réactions sont plus frondeuses que raisonnées. Elles ne sont toutefois pas si rares en certains milieux. A ces partisans de la "morale nouvelle", comment ne pas citer un aveu plus clairvoyant, celui d'un sexologue d'ailleurs fort "évolué", qui ne craint pas de déclarer, au sujet de la pudeur, qu'elle "a beaucoup aidé à rendre l'amour moins bestial" (Dr Valensin). Aussi bien conclure que, dans la mesure où cette pudeur serait négligée et en voie de disparition, dans la même mesure, devrait-on alors s'attendre à ce que l'amour humain tombe au plus bas niveau du naturalisme.

Evidemment, il faut se garder de la fausse pudeur, celle qu'on a souvent caricaturée et justement dénoncée. Pour éviter toute contrefaçon, toute déviation, une solide catéchèse aux adolescents et aux adultes contribuera à mieux faire connaître et apprécier les fondements religieux et moraux de la vraie pudeur, ses postulats et ses applications variables, ses conditions nouvelles, sa nécessité permanente comme gardienne de la pureté et de l'amour.

Devant un monde de contestation, où la nature instinctive, le sexe, l'érotisme, le nudisme des "purs" paraissent revendiquer des droits à tout laisser voir, à tout raconter, à tout entreprendre et expérimenter, que reste-t-il pour élever une digue capable de refréner ce débordement? Avant tout, le sursaut d'une conscience morale éclairée et le redressement de l'opinion, malgré tant de courants contraires venus du matérialisme ambiant.

On a parlé tout récemment d'une "escalade de l'érotisme". Je me demande si une telle constatation n'est pas en train de se vérifier jusque chez nous. En tout cas, l'impudeur, l'indécence, l'immodestie en public ou à l'écran finiront bien par y conduire, si l'on n'y prend garde. Ne jouons pas à l'autruche, car à la fin, nous pourrions bien être enlisés et franchement ridicules d'insouciance et d'irresponsabilité !

Voilà à peine trois ans, l'Episcopat de France, traitant dans une note publique du respect de la personne, attirait l'attention précisément sur la pudeur: "vertu trop oubliée, voire décriée", qui "impose non seulement le respect de soi, mais aussi le respect du prochain". Les évêques déploraient avec raison l'indulgence, même la complicité de l'opinion qui invoque l'art ou la liberté, opinion qui s'avère pourtant, en réalité, "intoxiquée et désorientée au point d'en perdre la notion du bien et du mal", ce qui provoque d'année en année "cette aggravation constante de l'indécence". Tout ce qu'il faut pour désagréger une société, engendrer la débauche dans la jeunesse et miner la stabilité des foyers. Ce diagnostic établi, les pasteurs faisaient appel aux éducateurs comme aux parents afin que par eux, se développent chez les jeunes une saine maîtrise d'eux-mêmes et cette vertu de pudeur, "marque précise de la dignité de la personne".

Le respect dû au corps est, d'ailleurs, dans la ligne de la plus pure tradition chrétienne. Chez les barbares de l'Antiquité, la tradition païenne faisait trop souvent du corps le jouet de la luxure et l'esclave de la tyrannie. Ce paganisme est toujours prêt à revêtir de nouvelles formes. Jeux et servitudes modernes voudraient sans doute se réhabiliter hypocritement sous les grands souffles de la liberté inconditionnée. Ne nous payons pas d'illusions; le manque de respect a tôt fait de s'attaquer à l'intégrité du corps, à la pureté du coeur, à la primauté de l'âme.

La pudeur ne doit pas être considérée comme une valeur dépassée, surtout dans une société chrétienne. Sans une nouvelle promotion de la pudeur comment espérer un retour décisif à la dignité de la personne humaine, à la maîtrise de soi, à l'honnêteté dans le sens le plus élevé?

Jean-Paul Lemieux
(L'Action, 11-4-68)

La machine à confondre les bandits

Un bandit a été confondu en Suède parce qu'il a été possible de prouver qu'il portait encore des traces de boue provenant de l'endroit précis où il avait commis son vol. Cette identification a été obtenue par une remarquable machine électronique française permettant d'analyser n'importe quel échantillon sans le détruire, avec une précision incroyable.

Cette machine vient de valoir à son inventeur, le professeur Castaing, l'attribution du Prix du Centenaire du Crédit Lyonnais.

Cent trente exemplaires de ce volumineux engin (environ 2 mètres de haut) fabriqué par la société Cameca, ont été vendus en France et à l'étranger, ce qui représente un chiffre d'affaires de 60 millions de francs.

Les greffes du coeur

Les premiers travaux sur la greffe du coeur ont été réalisés en 1905, date à laquelle Alexis Carrel a transplanté le coeur d'un chien au cou d'un autre. Puis en 1946, le professeur Vladimir Demikhov, de l'institut Sklifosovski de Moscou, greffa un bloc cardio-pulmonaire sur un chien qui survécut pendant six jours.

Le 23 janvier 1964, le Dr James D. Hardy, de Jackson, tenta de transplanter le coeur d'un chimpanzé sur un malade de 68 ans qui mourut 2 heures après l'intervention.

Le 3 décembre 1967, le professeur Chris Barnard, à l'hôpital Grotte Schuur du Cap, greffe à un homme de 54 ans, Luois Washkansky, le coeur d'une jeune femme de 25 ans, Denise Ann Darvall. L'opéré meurt le 21 décembre d'une pneumonie.

Le 6 décembre 1967, le Dr Adrian Kontrowitz, de l'hôpital Maimonides de New York, greffe à un enfant de 17 jours le coeur d'un bébé de 2 jours. L'opéré succombe 6 heures et demie après l'opération.

Le 2 janvier 1968, le professeur Chris Barnard greffe à un homme de 58 ans, le Dr Philip Blaiberg, le coeur d'un métis, de 24 ans, Cleve Haupt. Le malade est toujours en vie 116 jours après, et a reçu l'autorisation de conduire sa voiture.

Le 6 janvier 1968, le professeur Norman E. Shumway, de l'Université de Stanford, Palo-Alto (Californie), greffe à un homme de 54 ans, Mike Kasperak, le coeur d'une femme de 43 ans, Virginia Mae White. L'opéré succombe le 21 janvier, 15 jours plus tard.

Le 9 janvier 1968, le professeur Adrien Kantrowitz greffe à un homme de 57 ans, Louis Bloch, le coeur d'une femme de 29 ans, Helen Krouch. L'opéré meurt 10 heures plus tard.

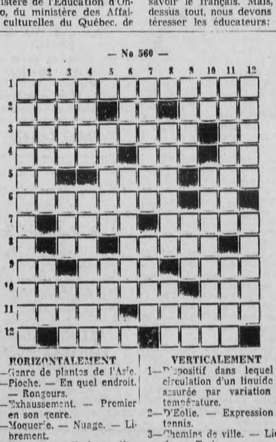
Le 17 février 1968, les chirurgiens de l'hôpital King Edward de Bombay greffent à un homme de 30 ans environ, Bodhan Chittan, le coeur d'une jeune fille de 20 ans, Lalita Balkrishna. L'opéré meurt 3 heures après l'intervention.

Une autre transplantation cardiaque aurait été pratiquée en Colombie dans un hôpital militaire. Cette intervention qui se termina par un échec, n'a jamais été confirmée, semble-t-il.

Mais depuis quelques semaines les greffes du coeur deviennent de plus en plus nombreuses.

Les patients admis au "Salvation Army's Harbour Light Centre" de Winnipeg y demeurent en moyenne 44 jours. Pour aider à leur réhabilitation comme alcooliques, on leur fournit un travail régulier, après quelques jours de séjour. Le soir, des cours d'orientation leur sont offerts.

— No 560 —



HORIZONTALEMENT

1—Genre de plantes de l'Asie.
2—Pioche. — En quel endroit. — Rongeurs.
3—Exhaussement. — Premier en son genre.
4—Moquerie. — Nuage. — Librement.
5—Pronom. — Vrai. — Non altéré.
6—Qui occasionne des frais. — De la gamme.
7—Manières. — Législateur des Hébreux.
8—Usages. — Muse qui présidait à l'élégie.
9—Fleuve d'Italie. — Région de l'U.R.S.S. — Manière d'aller.
10—Après le septième. — Cent onze.
11—Inflammation de l'oreille. — Publies.
12—Ville d'Allemagne. — Lieu de délices.

VERTICALEMENT

1—Dispositif dans lequel la circulation d'un liquide est assurée par variation de température.
2—D'Eolie. — Expression au tennis.
3—Chemins de ville. — Liquide. — Trois.
4—Masse de neige durcie. — Petit ris agréable.
5—Donner de l'air. — Qui est à moi.
6—Au bout de peu de temps. — Pape en 310.
7—Devances. — Aviron.
8—Uléma. — Ville des Pays-Bas.
9—Fleuve d'Irlande. — Enlève. — Phonétiquement: Manière de voir.
10—Vienne. — Primauté de temps ou de rang.
11—Cordage fixé par un bout à un objet et par l'autre à un palan (plur). — Néant.
12—Elan. — Genre de palmiers

SOLUTION DU PROBLEME No 559

■ Horizontalement: 1. Indébilité: 2. Naïveté — Ino; 3. Du — Ovationna: 4. Uccle — Erne; 5. Bogues — Est: 6. Ir — Ioniser: 7. — Terrasser — Nu; 8. Eliai: 9. Broigne — Ant; 10. Linteau — Nt: 11. Erse — Irade; 12. Se — Manégerai.

■ Verticalement: 1. Indubitables: 2. Naucore — Rire: 3. Di — CG — Rions; 4. Evoluer — Item: 5. Levée — Ange; 6. Eta — Sis — Nain: 7. Bête — Os — Eure; 8. Irénée — AG; 9. Lion — Irlande; 10. Innées — Inter; 11. Ton — Sénat; 12. Autrui — Tri.



Sauce trempette pour fruits

1 tasse (8 onces) de fromage à la crème, ramolli
¼ tasse de crème
3 c. à table de sauce à salade
2 c. à thé de jus de citron
Pincée de sel

Battre le fromage jusqu'à consistance légère, incorporer les autres ingrédients. Servir avec fraises entières. Quantité: 1¼ tasse.

La présence de la mère au chevet de l'enfant hospitalisé

LONDRES — Les jeunes enfants hospitalisés qui se sentent réconfortés par la présence de leur mère, sont moins sujets aux complications en rapport à leur condition physique et souffrent moins d'angoisse que les petits malades laissés à eux-mêmes.

C'est ce qui ressort d'une étude britannique dont les résultats suggèrent aussi que la mère est meilleur juge que les autorités médicales à savoir si elle doit rester au chevet de son enfant.

Toutefois, les infirmières impliquées dans cette étude préfèrent que les parents quittent l'hôpital après les heures de visites.

Les docteurs D. J. Brain et Inga Mackay ont étudié les cas de 197 enfants de moins de cinq ans. Tous devaient subir une amygdalectomie. Dans chaque cas, la mère était consentante à rester auprès de son enfant.

Durant quelques semaines consécutives, les enfants furent admis par petits groupes à l'hôpital, avec ou sans leur mère. On avait limité les visites de parents des enfants qui étaient restés seuls.

Presque tous les enfants des mères qui avaient exprimé le vif désir de demeurer à leur chevet, mais tenant compte de l'expérience à faire, ont souffert de troubles émotifs beaucoup plus marqués.

Les enfants de mères qui avaient moins insisté pour séjourner à l'hôpital manifestèrent à un degré moindre une réaction au stress.

Ce qui prouve, selon les auteurs de l'expérience, que la mère est souvent meilleur juge à savoir si son enfant a vraiment besoin de sa présence à l'hôpital.

Le personnel

Sauf quelques exceptions, les mères qui avaient accompagné leurs enfants paraissaient satisfaites. Mais le personnel du nursing n'a pas approuvé cette expérience.

Les infirmières ont exprimé leur mécontentement, disant que ces femmes avaient dérangé la routine du service, bien que quatre mères seulement étaient la cause de réels ennuis.



Q. — Votre coin du journal est mon préféré et la première chose que je lis. C'est extrêmement rare que je ne suis pas d'accord avec vos réponses, mais je suis souvent en désaccord avec les personnes qui vous demandent: "Que pensez-vous de telle sorte de personnes qui disent ceci ou font cela?". Il me semble que ce doit être embarrassant pour vous de répondre, ne voulant froisser personne. Il serait préférable, à mon avis, que les lecteurs se bornent à vous soumettre des problèmes sérieux d'ordre pratique ou personnel.

C'est à cela que j'arrive, et même j'espère ne pas abuser en vous posant deux questions. D'abord, où pourrais-je me procurer le livre de Gabrielle Roy, "Bonheur d'Occasion"? J'aimerais l'envoyer à des amis d'outre-mer. Ensuite, pourriez-vous me donner le nom français de la plante vivace appelée "Bleading Heart" et dont le nom botanique est "Dicentra spectabilis"? Merci d'avance.

Vieille maman

R. — Veuillez croire, chère Madame, que j'ai grandement apprécié vos commentaires au sujet du courrier et que je suis flattée de savoir que vous partagez souvent mes opinions. Quant aux questions qui me sont soumises, certaines peuvent paraître banales, mais je me dis qu'elles ont de l'importance pour ceux ou celles qui les posent et j'essaie d'y répondre de mon mieux.

Si vous écrivez à la Librairie Lumen, 345, avenue de la Cathédrale, à St-Boniface, je crois que vous pourrez obtenir ce livre. Quant à la plante, selon les dictionnaires consultés, elle s'appelle giroflée de muraille, coeur-de-Marie ou coeur-de-Jeannette. Pour ma part, partout au Canada je l'ai entendu appeler "coeur-saignant" et cela par des personnes qui ne savaient pas du tout l'anglais.

☆ ☆ ☆

Q. — Pourriez-vous me dire le nom et l'adresse du roi de la Belgique et quel âge il a? J'attends une réponse sous peu dans votre courrier.

Une abonnée à votre journal

R. — C'est Sa Majesté Baudoin 1er qui est le roi des Belges. Il est âgé de 38 ans et il habite généralement le château royal de Laeken en banlieue de Bruxelles, la capitale. Il existe un autre palais royal dans la ville même, mais il sert surtout aux réceptions officielles.

☆ ☆ ☆

Q. — Croyez-vous qu'une jeune fille qui doit terminer sa douzième année en juin puisse consulter un ou une spécialiste en orientation afin de se choisir une carrière? Où devrait-elle s'adresser pour faire cette démarche? Merci. — **Indécise**

R. — C'est au principal de l'institut collégial qu'elle fréquente qu'elle devrait d'abord s'adresser. Il lui dira qui consulter, car je crois que les divisions scolaires ont chacune au moins un spécialiste en orientation au service de leurs élèves. Si les autorités divisionnaires ne peuvent l'aider, elle peut s'adresser directement au département de l'éducation à l'hôtel du Parlement. En passant, même si une jeune personne a fait le choix de sa voie, il est parfois bon d'en discuter avec un spécialiste. Celui-ci est apte à lui révéler si ses talents et ses aptitudes conviennent à la carrière choisie. Souvent on rêve d'être ceci ou cela quand on est jeune, sans trop savoir ce que comporte la carrière anticipée ou sans avoir les capacités voulue pour y réussir.

☆ ☆ ☆

Q. — Pour régler une discussion, auriez-vous la bonté de nous dire si une dame doit enlever ses gants pour donner la main? Merci. — **Jeanne**

R. — Non, une femme n'enlève pas son gant pour donner la main. Il est même préférable qu'un homme ne le fasse pas, surtout lorsque le gant est difficile à enlever. Cela donne une apparence gauche.

LOUISE

Bijoux et bibelots



Coffret de Rosette

Vous avez besoin d'une bibliothèque, pourquoi ne pas en installer une amusante, colorée, économique et de plus, facile à monter. Vous trouverez chez les marchands de matériaux de construction des blocs de béton, d'argile réfractaire ou de pierres qui serviront d'appuis pour vos planches. Si vous n'aimez pas leur teinte naturelle, peinturez-les de couleur vive s'harmonisant à la pièce. Il y a aussi des briques vernissées, à surface céramique, dans des tons différents. Entre les planches, qui serviront de rayons, disposez les blocs en hauteur et en largeur, ainsi vous obtiendrez l'espace désiré pour vos livres.

✦ ✵ ✦

Le candidat aux élections commence ainsi son discours:

— Chers concitoyens, avant de vous parler, j'aimerais vous dire quelque chose...

✦ ✵ ✦

Pour conserver du poulet froid: recouvrir légèrement, réfrigérer et utiliser avant trois jours.

✦ ✵ ✦

Après des arrosages répétés, la terre des plantes se tasse et se durcit. Aussi, il est bon de la soulever de temps en temps. Utilisez une vieille fourchette dont vous recourberez les dents, elle se transforme ainsi en un petit râteau bien pratique.

✦ ✵ ✦

Si vous n'avez pas d'appareil spécial pour décorer vos gâteaux, de crème ou au beurre, fouettée ou autre, utilisez les contenants de plastique employés ordinairement pour la moutarde ou le catsup.

Le médecin à un malade dans un salle:

— On me dit que vous vous tapez la tête avec un marteau. Il faut cesser.

— Docteur, j'utilise un marteau en caoutchouc.

—Tiens! Pourquoi?

— Je suis fou, mais pas idiot.

✦ ✵ ✦

Mettez un peu de soda à pâte dans le cendrier de votre automobile. Les cigarettes s'éteindront complètement; finie la fumée qui entrave la conduite, finis les risques d'incendie. Gardez-en toujours une quantité dans la boîte à gants.

✦ ✵ ✦

Pour empêcher l'huile d'une poêle de vous sauter à la figure, il suffit d'y mettre une pincée de sel.

✦ ✵ ✦

En pliant un magazine sur un cintre, — retenu par des trombones — vous éviterez les marques laissées par le métal sur les pantalons.

✦ ✵ ✦

Après une partie de tennis, une jeune fille s'excuse auprès de son partenaire:

— Je suis désolée, j'ai été lamentable: Si, si, je m'en rends bien compte. Jamais je n'ai aussi mal joué!

— Ah! dit le partenaire étonné, vous aviez déjà joué?

✦ ✵ ✦

Boire en mangeant fait grossir, parce que la boisson, qui passe immédiatement dans le sang, entraîne avec elle une partie des aliments ingérés, et que la graisse tend alors à s'infiltrer dans l'organisme. Aussi, parce que boire "fait passer" et qu'on mange plus.

Trop de soleil peut vous vieillir prématurément

Voici l'été qui nous revient. C'est le temps des vacances, le temps des baignades et des bains de soleil. Le temps aussi ou toute femme consciente de sa beauté devrait prendre les mesures nécessaires pour protéger la peau de son visage et de son cou contre les rayons violents du soleil.

Il faut se rappeler que les plus grands spécialistes de la peau sont convaincus que s'exposer outre mesure aux rayons du soleil est dommageable à l'épiderme, et contribue dans une large mesure à vieillir la peau prématurément.

Il existe nombre de petits trucs qui sauront vous aider à protéger votre peau, et votre chevelure tout en contribuant à votre confort durant les températures les plus chaudes. A la plage, portez un chapeau à large bord, ce qui permettra au visage d'être à l'ombre autant que possible. L'application d'une bonne crème contre les rayons du soleil est aussi à conseiller. Pour ce qui est des bains de soleil, prenez soin de couvrir votre visage et votre cou, et laissez exposer le reste de votre corps.

Les femmes à peau blanche, les rousses, devraient porter une attention toute spéciale à leur épiderme lorsqu'elles s'exposent au soleil, car toutes savent que leur peau est beaucoup plus sensible aux rayons de soleil que celle d'une femme au teint plus foncé.

Le vêtement idéal durant les chaleurs est bien la robe tubulaire (shift). Evitez les vêtements serrés, avec ceinture. Un grand décolleté n'est pas nécessaire, pourvu que l'encolure soit éloignée du cou.

Pour ceux qui surveillent leur poids, l'été est plein d'embûches. Certaines viandes froides sont riches en calories, et les liqueurs sont une tentation constante. Il s'agit d'y penser constamment et de rechercher les mets et les liqueurs les plus bas en calories. C'est assez facile aujourd'hui, car il y en a un grand assortiment dans les marchés d'alimentation.

Un dernier conseil: les sandales sont très populaires en été, et vous l'aurez remarqué. L'arrière du talon, avec la pression qui y est exercé, devient blanchâtre et fait contraste avec le reste du pied et de la jambe. Appliquez simplement un peu de rouge et le tour est joué.

Si vous désirez plus amples renseignements sur la peau du visage, la chevelure ou la transpiration, écrivez tout simplement à Cousine Blanche, 887, Carleton, Chambly, Qué., en incluant un 10c pour chaque feuillet demandé.

Cousine Blanche

Congé de paternité

LONDRES — Selon un médecin britannique, les maris devraient obtenir deux semaines de vacances quand leurs épouses donnent naissance à un enfant.

Le Dr Brian Burne dit que les hommes devraient être présents à l'accouchement, et ensuite se rendre utiles à la maison, en particulier lorsque la famille compte d'autres enfants.

Six droits fondamentaux de l'enfant

OTTAWA — Une psychologue de la Nouvelle-Ecosse, Barbara S. Clark, affirme que les enfants de familles dont le revenu ne dépasse pas $3,000 par année subissent un retard de deux ans sur les autres enfants au point de vue psychologique bien avant leur première année de scolarité. Elle propose donc six droits de base que tout enfant devrait avoir dans la société canadienne.

1 — De meilleures chances de santé à la période prénatale. "Les femmes qui n'ont pas une diète adéquate durant la grossesse mettent au monde des enfants défavorisés mentalement".

2 — Un milieu physique favorable et une protection contre les maladies prévisibles. La méningite tue beaucoup d'enfants Esquimaux dans les Territoires du Nord-Ouest.

3 — Des expériences stimulantes variées. "Il y a au Canada des enfants de cinq ans qui ne peuvent décrire le plus simple objet ni faire connaître leurs besoins les plus élémentaires".

4 — Un développement normal dans un milieu social qui empêcherait l'enfant de se mépriser lui-même ou de renier son identité. A quatre ans un enfant noir a déjà honte de sa couleur.

5 — Une bonne instruction. Les dernières statistiques rapportent que 45.3 pour cent de tous les Canadiens ont seulement terminé leur cours primaire.

6 — Des espoirs de vie aussi longue pour la majorité des hommes. Un Indien peut vivre jusqu'à 34 ans, un Esquimau jusqu'à 21 ans.

Mme Clark affirme qu'un enfant n'est plus considéré maintenant "comme un verre vide que l'on doit remplir". Il a un organisme compliqué, actif et efficace avec des possibilités de perception et bien plus de capacités que l'on pourrait l'imaginer.

La cigarette longue est plus dangereuse parce que, si tout le reste s'équivaut, elle fournit des bouffées supplémentaires, déclare le docteur Norman Delarue, professeur adjoint de chirurgie à l'Université de Toronto. Chaque petit bout de plus fait tort, ajoute-t-il.

Aux Etats-Unis, les fumeurs de cigarettes, chez les médecins, sont de 55 p. 100 moins nombreux que voilà dix ans.

Pression sur les élèves

Vers la fin de l'année scolaire, les élèves subissent fréquemment une pression dans leur entourage, en vue d'un bon résultats d'examens.

Il est vrai que l'obtention de diplômes avec distinction offre des avantages, car l'élève qui termine brillamment son cours secondaire aura plus de facilité à s'inscrire à l'université ou à obtenir un emploi.

Il est sage de conseiller aux enfants de travailler pour réussir aux examens, mais une pression trop forte peut s'avérer dangereuse.

En général, l'enfant donne le rendement qui correspond à ses capacités. Sinon, il y a une raison.

On doit donc essayer de trouver ce motif qui l'empêche d'avancer, dans le but de remédier à la situation.

Parfois un conseiller, professeur ou autre, peut découvrir cette raison mieux encore que les parents. Ces derniers auront peut-être tendance à pousser leur enfant vers des réalisations qu'il est incapable d'accomplir.

Lorsque les parents et les professeurs travaillent ensemble sur le plan éducatif, on note moins souvent cette pression pour que l'enfant obtienne de hauts pourcentages.

L'enfant a parfois besoin d'un stimulant pour arriver à un bon résultat, mais les parents doivent se montrer satisfaits si l'écolier a fait de son mieux, quel que soit ce résultat. Autrement, l'enfant peut se sentir malheureux d'étudier sous sa pression, ce qui peut aussi altérer sa santé.

Une idée originale d'adolescente pour les vacances: être laitière

CARTERSVILLE — Nombreuses sont les adolescentes qui acceptent des emplois les plus insolites. Pour sa part, Marilyn McIntosh, de Cartersville, en Georgie, a choisi un travail qui n'attire guère de candidates.

Cette petite Américaine a jeté son dévolu sur le métier de laitière. Evidemment, elle assume ses fonctions à la moderne, et non pas comme jadis alors que les femmes, armées de seaux et de tabourets de très peu de hauteur, sortaient quotidiennement pour aller traire les vaches.

Marilyn fait ce travail pour gagner de l'argent et aussi parce que "c'est amusant", dit-elle.

Tous les jours, en sortant de l'école et en fin de semaine, cette étudiante du cours secondaire s'occupe à nourrir et à traire un troupeau de 52 vaches sur une ferme avoisinante, mais en utilisant les trayeuses électriques.

Bien que son travail l'intéresse, Marilyn n'a pas l'intention d'être laitière toute sa vie. Elle se propose de fréquenter l'université pour s'inscrire en mathématiques ou autre secteur de la faculté des sciences.

Le passe-temps favori de cette adolescente, c'est l'équitation.

Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

TOI OU MOI?

par Valdrine

Reproduit avec l'autorisation de la Société des Gens de Lettres

NUMERO 23

de guet, ne pouvait apercevoir; en un point élargi par les Ponts et Chaussées pour entreposer du gravier, je mis mon véhicule en demi-travers de la route, l'avant tourné vers Chambourières en vue d'un départ rapide. Ce chemin, mal entretenu, n'était guère fréquenté et je ne risquais donc pas de gêner la circulation automobile. Quant aux invités de vos cousins, ils regagneraient la ville par le chemin vicinal qui les emmènerait dans la vallée. Donc, la seule voiture qui passerait ce soir serait, selon toute probabilité, celle qu'on guettait. Voilà comment, de déduction en déduction, j'ai pu arriver à temps.

— Encore un mystère! Vous semblez connaître les limites du pays aussi bien que moi, et pourtant, vous, vous n'avez pas d'interdictions à respecter. Alors, encore une fois, vous me stupéfiez!

— Je suis chasseur, à temps perdu, ne l'oubliez pas. J'ai pris une carte de chasse dans la société locale et je ne tiens pas à récolter un procès-verbal en chassant par inadvertance dans un pays voisin. Alors, avant de promener mon fusil, j'ai eu la précaution de consulter le plan cadastral.

— C'est merveilleux, vous avez réponse à tout. Elève Durant, vous avez vingt sur vingt. Ça non plus, ce n'est pas normal! Un de ces jours, il faudra que je me penche sur votre cas à vous. De plus, je n'arrive pas à comprendre pourquoi vous m'aidez avec tant de dévouement?

La réponse fut évasive:

— Mettons que j'agis en dilettante, qu'il me plaît d'être avec ceux qui luttent et qui affrontent courageusement leurs difficultés.

Il ajouta:

— N'allez-vous pas dîner?

— Non. Je n'ai pas faim. Toute cette histoire m'a coupé l'appétit et je vais aller dormir.

— Vous dodelinez de la tête comme une vieille femme. Allez donc vous coucher, faire de beaux rêves. Et désormais, soyez circonspecte avant d'accepter une invitation, même formulée avec une extrême politesse, car je ne serai pas toujours là pour vous tirer d'affaire. La chance ne passe pas deux fois au même endroit.

Marie-Hélène se leva. S'approchant de son camarade, elle lui plaqua soudain sur les joues deux bons baisers amicaux. Rémi, qui ne s'attendait pas à un témoignage de gratitude aussi éloquent, eut un élan instinctif dans sa personne pour serrer la jeune fille contre lui. Mais le geste resta inachevé les bras retombèrent, et, avec une sorte de hâte, le visage défait, Rémi quitta le château.

Arrivée dans sa chambre, Marie-Hélène jeta au hasard ses vêtements dans la pièce, enfila son pyjama et se glissa dans son lit pour sombrer très vite dans un sommeil lourd et sans rêves.

CHAPITRE XI

Depuis trois jours, Marie-Hélène se débattait dans l'incertitude. Trois jours, c'est long, quand on souffre. Quel destin difficile! Les autres fiancées pouvaient s'abandonner à leur bonheur sans arrière-pensée, avoir une foi entière en leur futur mari et envisager l'avenir sans crainte. Pour elle, c'était tout différent: à peine avait-elle entrevu le bonheur que déjà l'angoisse l'habitait.

En rentrant de Paris, Marc avait téléphoné, affectueux, tendre comme toujours, à cent lieues de soupçonner les affres de sa fiancée. Celle-ci s'était bien gardée d'aborder par téléphone le sujet brûlant mais, avec une certaine froideur involontaire dans la voix, avait demandé au jeune homme de venir le plus tôt possible à Chambourières, ce qui avait paru inquiéter quelque peu l'interlocuteur lointain.

Marc monta le jeudi soir au château, après son travail. Vingt fois, depuis le fameux dîner, elle avait imaginé leur revoir, leur conversation, les réponses que donnerait son fiancé à son questionnaire implacable. En le retrouvant enfin, Marie-Hélène fut violemment émue, mais le dissimula. Des sentiments contraires l'habitaient: plaisir de vivre un moment auprès de celui qu'elle aimait, crainte atroce d'apprendre la duplicité de cet être chéri. L'arrivant voulut l'embrasser; d'un geste plus instinctif que raisonné, elle se recula, et les lèvres du fiancé ne rencontrèrent qu'une boucle soyeuse de cheveux.

Pendant ses heures de réflexion, elle avait décidé de poser ses questions avec désinvolture pour endormir la vigilance du garçon, de jouer serré sans montrer ses soupçons, afin d'obtenir, si c'était possible, l'aveu de la vérité. Mais elle avait trop ruminé son angoisse, ressassé sa colère; et le courroux joint au chagrin l'emportèrent dans un déferlement de reproches comme un torrent longtemps contenu et qui, rompant les digues, déborde de tous côtés. Le jeune Grenoblois, impassible, semblait préparé à une réception aussi... fraîche, car il ne manifestait guère d'étonnement, et Marie-Hélène enregistra machinalement cette anormale tranquillité.

Elle se repentit presque aussitôt de s'être laissée emporter par la colère; elle venait, en se découvrant avec maladresse, de perdre ainsi ses meilleures chances de connaître la vérité. Désorientée, furieuse contre elle-même, elle se tut. Marc en profita pour contre-attaquer vigoureusement. Après s'être plaint de l'attitude incompréhensible de sa fiancée, il fit remarquer qu'étant absent de la réunion, il ignorait tout du malheureux incident, qui ne pouvait donc lui être imputé. Puis il défendit sa famille, déplorant la mauvaise interprétation de leurs faits et gestes, blessant par son amour filial. Quant à l'erreur d'itinéraire, c'était l'oeuvre de Jean-Pierre, qui était connu pour aimer les promenades sentimentales au clair de lune. Marie-Hélène objecta:

— Pardon! je lui ai fait remarquer plusieurs fois qu'il se trompait de route. Il devait voir que je ne prêterais pas à une échappée sentimentale ou à un flirt.

— D'accord, mais le pauvre garçon est un peu sourd. Ne l'as-tu pas remarqué? Avec le bruit du moteur, il n'a pas dû entendre tes protestations, et tu ne peux lui en vouloir.

Elle n'avait pas remarqué cette particularité chez le jeune homme, qui lui avait, lors de la réunion, parlé longuement. Jean-Pierre Baronnel lui avait paru entendre normalement.

Avec habileté et douceur, Marc reprenait, un par un, les reproches de sa fiancée pour les démolir. Mais celle-ci se défendait encore:

— Tes parents n'étaient pas dans leur assiette, le jour de la réception. Ton frère non plus, ça, je l'ai bien vu...

— Eux? ... Ils ont eu des ennuis d'argent, il y a quelques jours; de là venait l'air soucieux que tu leur reproches. Tu n'y étais pour rien. Ne te crois pas le centre de toutes les pensées d'autrui, mon amour. Moi, je pense tout le temps à toi, mais laisse aux autres le droit de songer aussi à autre chose.

Marie-Hélène lança l'ultime argument, tenu en réserve, celui qui restait encore en sa possession:

— Et l'huissier posté sur la route de Saint-Gervais, qu'en fais-tu?

Silence. Marc gémit:

— Marie-Hélène, tu deviens impossible! Quelle fille compliquée je vais épouser! Parce qu'il a plu à un monsieur qui, par malheur, est huissier, de se promener dans la montagne, tu en déduis qu'il y est venu pour toi. C'est un célibataire, il pouvait avoir une intrigue amoureuse: en quoi cela te concernait-il?

Au fait, pourquoi pas? Marie-Hélène n'avait pas envisagé la question sous cet angle. Marc avait peut-être raison. Il réfutait les objections, comme on écarte les branches d'un arbuste, avec tant de sûreté, d'assurance, qu'elle ne savait plus si elle doutait encore ou si elle avait retrouvé son équilibre et sa paix intérieure. L'ascendant qu'il possédait sur elle était si fort qu'elle en perdait toute lucidité. Après le départ de son fiancé, elle étudierait l'argumentation de Marc, la démonterait pièce par pièce, et peut-être y découvrirait-elle des failles d'où la vérité pourrait enfin jaillir.

En apparence apaisée, mais secrètement inquiète, elle ne répondit que faiblement aux baisers de son fiancé au moment de leur séparation. Ce dernier promit de revenir le samedi suivant pour passer tout l'après-midi auprès d'elle.

✦ ✦

Le vendredi matin, Marie-Hélène n'avait encore pris aucune décision concernant ses fiançailles. Elle voulait laisser se décanter ses impressions,

(à suivre)

Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, $1.00. — Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mots. Minimum, $0.50. — Pas de changement de texte. Ajouter 25c si l'annonce doit être placée dans un cadre.

Vol. 56—No 10

A LOUER — St-Boniface. Chambre meublée pour jeune fille. Libre: 1er juin. **Signaler:** 233-4345. 8-287-T.F.

A LOUER — Rue St-Jean-Baptiste. Logis meublé: 2 pièces. Libre. **Signaler:** 233-4744. 9-308-10C.

A LOUER — 441, rue St-Jean-Baptiste. Chambre meublée. Possession immédiate. **Signaler:** 233-4744. 9-307-10C.

CHAMBRE A LOUER — St-Boniface, pour jeune homme tranquille. Facilités de cuisine. Libre immédiatement. **Signaler:** 233-7745, après 4 h. 9-305-T.F.

A LOUER — Norwood, paroisse Précieux-Sang. Logis: 2 pièces, partiellement meublé, réfrigérateur et poêle. Pour dame ou demoiselle tranquille. $40. Occupation immédiate. **Composer:** CHapel 7-4308. 10-338-10P.

A LOUER — Près rue Taché. Logis moderne: 3 pièces. Poêle et réfrigérateur. Salle de bain et entrée privées. Couple marié de préférence. $75 par mois. **Composer:** 233-4165. 10-337-10C.

A LOUER — St-Boniface. Appartement: 3 pièces. Poêle, réfrigérateur, laveuse, sécheuse inclus. Convient pour adultes seulement. $100. 693, rue St-Jean-Baptiste, appt. 2. Libre présentement ou le 15 juin. **Composer:** 247-6625, après 6 h., ou 247-3566. 10-335-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Chambre meublée avec facilités de cuisine. Pour étudiant ou personne qui travaille. Près autobus. Libre: 1er juillet. **Signaler:** 233-5268. 10-321-12C.

DANS NOUVELLE LOCALITE, au 1er étage. Pension et soins spéciaux pour dame âgée. Dans foyer catholique et de langue française. **Pour plus de renseignements, signaler** 233-5361. 4-219-T.F.

Pour vos Petites Annonces



Signalez: 775-8443

entre 9 h. du matin et midi, ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi

Heure finale: mardi midi

A LOUER — Précieux-Sang. Au premier. Joli logis: 3 pièces. Réfrigérateur et poêle. **Composer:** 233-6697. 10-319-T.F.

A LOUER — Logis non meublé: 4 pièces, complètement privé, 2e étage. Libre: 1er juillet. $45. **Signaler:** 247-9219. 10-323-10C.

A LOUER
Au Sundown Ranch Hotel, 120, avenue Keewatin, Brooklands. Salle de danse et salle de banquet. Récemment rénovées et sous nouvelle direction. Parlons français et anglais. **Téléphone:** SP 4-2161 ou 222-2136. 7-283-10C.

ON DEMANDE — Demoiselle âgée ou veuve pour partager appartement moderne. Belle localité, près autobus et église du Précieux-Sang. **Composer:** 452-9781. 10-327-10P.

ON DEMANDE A LOUER — Près du Collège de St-Boniface. Maison ou logis meublé. Du 1er juillet au 30 août. **Composer:** 247-5089. 10-318-11C.

JEUNE HOMME BILINGUE, diplômé en tenue de livres, désire position dans un bureau. **Composer, entre 4 h. et 6 h. du soir, 772-9156, ou en fin de semaine, 247-6206.** 10-334-12C.

ON DEMANDE — Dame pour compagne dans foyer moderne avec toutes facilités, à Elie, Manitoba. **Si intéressée, appeler:** 253-1219. 10-324-10C.

LA PAROISSE DU PRECIEUX-SANG demande une organiste pour célébrations du dimanche à l'église. **Appeler au presbytère,** 233-2874. 7-271-10C.

SI VOUS DESIREZ la meilleure musique moderne ou du bon vieux temps pour mariages, réceptions, etc. **Appelez JOE LEGAL et son orchestre à ED 4-2579.** 8-292-T.F.

"AMSANI BLUE" — Assainisseur de cabinet d'aisance. Nettoie, désodorise automatiquement. Bon pour 3,000 chasses. "Accrochez-le simplement dans le réservoir". $2.85 port payé. **Commandez chez Crowley Distributors, C.P. 1722, Winnipeg. Téléphone:** 943-0149. 10-317-11P.

A VENDRE — Petit immeuble commercial ou résidentiel comprenant magasin et logis attenant de 3 pièces. Présentement vacant. 2e logis: 3 pièces, au 1er étage. 1 logis: 4 pièces et 1 de 3 pièces au 2e étage. **Signaler:** CHapel 7-9279. 8-290-10C.

A VENDRE — Ile-des-Chênes, Baie Notre-Dame. "Flat" 2 ans, 40' x 40'; 3 chambres à coucher; garage double attenant. Tous conforts modernes, à 15 minutes de la ville. Raison de vente: propriétaire transféré. **Signaler:** 878-2993, **ou écrire à L. Molin, Ile-des-Chênes, Man.** 10-322-12C.

A VENDRE — St-Norbert. Aubaine. Maison: 2 étages, 5 pièces. Commodités 220V, chauffage: huile. Soubassement. Près église, école et autobus. Grand terrain ombragé: 80' x 90'. Deux garages. **909, rue de l'Eglise. Téléphone:** 247-8465. 9-296-10P.

A VENDRE — St-Boniface, rue Aulneau. Maison: 5 pièces. Garage. **Signaler:** CE 3-6220. 9-310-10C.

A VENDRE — Plage Albert, Man. Lots de plage. 2 milles au sud de Victoria Beach. Une des plus belles et des moins dangereuses plages. Très tranquille. Idéale pour enfants. Beaux lots boisés: 80' x 140', $475 seulement. **B. J. Trainor, Victoria Beach. Téléphone:** 754-2257. 5-226-T.F

A VENDRE — St-Boniface, rue Plinguet. Duplex complètement privé et triplex, libre immédiatement. Près église belge. Chauffage: gaz. Aussi, rue Desautels, duplex complètement privé. Chauffage: gaz. **Pour information, signaler:** 253-9823. 4-214-T.F.

A VENDRE — St-Boniface, 420, rue Ritchot. Maison: 2 chambres à coucher. Soubassement complet. Chauffage: gaz. **Composer:** 233-1157, après 6 h. 30 p.m. 10-330-10C.

A VENDRE
A 60 milles à l'est de Winnipeg. Près de route Trans-Canada, 150 acres de terrain. Endroit idéal pour plage d'été, pêche, terrain de golf, chasse, élevage de vison. Aussi douze acres de terrain au centre du village de Richer, 35 milles à l'est de Winnipeg, à quelques pieds de la route Trans-Canada. **Appeler: GArden 2-5651, ou écrire à C.P. 177, Ste-Anne, Man.** 10-328-10P.

A VENDRE — Beau "show case" cabinet vitré en chêne pour trophées, avec éclairage. Refroidisseur de liqueurs "True": 48 x 26". Congélateur pour crème glacée "Liquid": 54 x 26". **Appeler: Otterburne** 433-7951. 9-297-10C.

A VENDRE AU NORWOOD
Belle maison: 2 chambres à coucher, possibilité de 3e. Quartier résidentiel tranquille. Beaux arbres, arbres fruitiers, belle pelouse et haie. Salle de récréation. Bonne hypothèque à la Caisse. **Signaler:** 284-5416. 9-302-12C.

A VENDRE
St-Adolphe. Beaux grands lots pour construction. 70' et plus de front. $500 et plus. **Signaler:** 247-9267. 5-242-T.F.

A VENDRE — 3,000 pieds de bois (érable) pour plancher, 1¾ x ¾". **Appeler: Otterburne** 433-4951. 9-298-10C.

Le district scolaire de Bellegarde, Sask., requiert les services d'une institutrice ou d'un instituteur qualifié pour les classes suivantes: Grade 6 et Grades 2 et 3.

Adressez les demandes de renseignements et offres de services à:

M. Eugène Monin, secrétaire, District scolaire de Bellegarde, Bellegarde, Sask.

GERANT DE DEPARTEMENT DE BOIS DE CHARPENTE

Un homme expérimenté dans le commerce du bois de construction et étant capable de donner des estimations, est requis par la Coopérative de Gravelbourg. Une connaissance du commerce des produits pétroliers et des rations alimentaires pour animaux serait utile. Gravelbourg est un centre français du centre-sud de la Saskatchewan. La connaissance du français définitivement un avantage. Excellente échelle de salaires et programme complet de bénéfices. S'adresser par écrit à:

PERSONNEL DEPARTMENT, FEDERATED CO-OPERATIVES LTD., P.O. BOX 2002, REGINA, SASK.

ON DEMANDE

Pour le district scolaire de Notre-Dame-de-Lourdes no 2390

Une institutrice ou instituteur qualifié pour enseigner dans les grades primaires.

Un instituteur ou institutrice pour le grade 7 et un ou une pour le grade 8.
Préférence donnée aux professeurs de culture physique en 7 et 8.

Salaire selon échelle en vigueur à l'automne:

Classe I	4200	à	5550
Classe II	4600	à	6400
Classe III	5350	à	7750
Classe IV	6250	à	9800
Classe V	6700	à	10300

Rétribution de salaire pour toutes les années de service.

Expérience d'enseignement avec permis reconnue (maximum 2 ans).

André R. Fouasse, sec., C.P. 117, Notre-Dame-de-Lourdes, Man.

GERANT DES DENREES ALIMENTAIRES

La Coopérative de Gravelbourg a besoin d'un candidat expérimenté pour la position de Gérant des Denrées alimentaires. Aménagement de magasin moderne récemment complété. Gravelbourg est une communauté française située au centre-sud de la Saskatchewan. Il serait très avantageux que le candidat parlent couramment le français. Excellente échelle de salaire et programme de bénéfices complet. S'adresser par écrit à:

PERSONNEL DEPARTMENT, FEDERATED CO-OPERATIVES LTD., P.O. BOX 2002, REGINA, SASKATCHEWAN.

Oliver, Brown & Schrag Ltd.
696, ch. Elisabeth, St-Boniface 6

MAURICE AYOTTE

13, Crestwood Crescent
Parc Windsor

ALpine 3-9641

ATTENTION
Bon choix de maisons au Parc Windsor et à St-Vital

A VENDRE

St-Boniface
Maison de revenu: 2 logis, entrées privées. Bon revenu, termes faciles. Hypothèque à 8%. Comptant requis: $4,000.

St-Boniface
Maison: 3 chambres à coucher. Salle de récréation. Garage. Près écoles et autobus. Termes: environ $4,900 comptant; mensualités: $135 P.I.T.

Parc Niakwa
Maison presque neuve: 3 chambres à coucher, salle de récréation attenante à la cuisine. Construire sur commande. Quartier résidentiel, auto-port. Tapis et tentures mur à mur. Comptant requis: $5,000.

St-Vital
"Split level" niveaux variés: 3 chambres à coucher, salon et salle à manger en "L", salle de récréation. Grand lot clôturé et paysagé. 5 ans. Intérêt à 6¾%. Montant contant et mensualités faciles. Toute offre considérée.

Parc Windsor
1 joli bungalow: 3 chambres à coucher, très propre, près école Lacerte. Termes faciles. Comptant requis: environ $4,000.

St-Vital
Bungalow: 3 chambres à coucher, grands salon et cuisine. Près école et autobus. Mensualités: $124 P.I.T.

Hôtel
Dans village prospère doit être vendu immédiatement. Prix total: $79,500. Hypothèque: 4½%, $30,000, transférable. Logis faisant partie de l'hôtel. Décoré récemment. Toute offre considérée.

St-Pierre
Bâtisse. Dans centre du village. Pourrait servir d'entrepôt.

Attention
Vous cherchez-vous une maison depuis quelque temps? Pourquoi ne pas nous contacter immédiatement? Nous avons sans doute ce qu'il vous faut.

N.B. — Nous sommes 10 agents à votre disposition dans la région de St-Boniface. 10-336-10C.

PAUL'S REALTY LIMITED

120, boulevard Provencher
Angle Taché et Provencher
St-Boniface

A VENDRE

RUE HAMEL
Maison: 6 pièces. Idéale pour famille désirant écoles françaises. Très propre et en bon état. Stuc. Planchers, bois dur, etc. Près de toutes commodités. Plein prix: $10,900.

PRES ECOLE LACERTE
Bungalow très attrayant: 3 grandes chambres à coucher, salon, salle à manger et cuisine. Plus de 1,200 pieds carrés. Garage double. Intérêt: 5½%. Une aubaine à $13,900.

ST-VITAL
Près église Ste-Marie. Immeuble: 8 logis. Tous loués. Propriétaire désire se retirer.

135, RUE EUGENIE
Grand lot, idéal pour construction d'immeuble-appartements: 8 logis. Plein prix: $12,500.

Bureau: 247-9267
Paul GAGNON: 256-6538
ou
John A. RIVARD: 247-4927
10-332-10C.

ARMAND AYOTTE REALTY ET ASSURANCE GENERALE LTEE

191, boulevard Dollard
St-Boniface

A VENDRE

St-Boniface — La Vérendrye. Excellente maison pour famille. Tout près de l'école Taché. 8 pièces, 4 ou 5 chambres à coucher. Soubassement complet. Chauffage: huile. Taxe: $150 en 1967. 2 plomberies. Accessoires électriques inclus: poêle, réfrigérateur, lessiveuse et sécheuse automatiques.

St-Boniface — Rue Langevin. Maison de rapport: 4 logis modernes: 1, 5 pièces, 3 chambres à coucher; 2, 4 pièces, 2 chambres à coucher et 1, 3 pièces. Salles de bain et entrées privées pour chacun. Revenu mensuel: $238, plus logis moderne: 5 pièces pour propriétaire. Prix et termes très attrayants.

St-Boniface — 197, rue Masson. Maison de rapport ou famille. 9 pièces, 2 salles de bain. Revenu mensuel: $110. Chauffage: gaz. Garage. Doit être vendue. Accepterait offre raisonnable avec termes attrayants.

Norwood — Des Meurons. 2 cuisines, 2 salle de bains, salle de récréation au soubassement. 4 chambres à coucher. Comptant requis: $3,500. Balance termes.

Avons besoin de: maison 2 ou 3 chambres à coucher avec soubassement complet. Près hôpital St-Boniface. Pour 1er août.

APPELER
A. Ayotte: CE 3-5845
10-333-10C.

CARRIERE REALTY

S.S. 1, Croupe 2, C.P. 6
St-Norbert

A VENDRE

Ross — 260 acres, 80 acres semées, 85 en luzerne. Machine aratoires, 2 puits artésiens, aucune roche, "gumbo" noir et sable. Etable: 30' x 70'. Bonne maison. Le tout: $25,000.

395, Lyndale Drive — Maison: 4 chambres à coucher, 2 salles de bain. Evaluée à $18,000. Prix: $16,500 à termes.

Téléphone: 269-2943
7-262-T.F.

Au Sacré-Coeur

Winnipeg

Fête des finissants

Le vendredi 31 mai dernier, les finissants de l'école du Sacré-Coeur furent l'objet d'une fête entièrement organisée en leur honneur par les élèves de la 9e année.

Cette fête débuta à 7 heures, dans la salle de l'école, par une messe rythmée, sous la direction du R. P. R. Piché, O.M.I., qui conduisait le chant et prononça une courte allocution très appropriée à la circonstance. Le R. P. J. Soulodre, O.M.I., curé, officiait à la messe.

Ensuite, tous les assistants se rendirent de l'autre côté de la salle artistiquement décorée par les organisateurs de la soirée pour le goûter. M. Roland Patenaude agissait comme maitre de cérémonies. Mlle Marie-Jeanne Villeneuve prononça le discours d'adieu au nom des finissants, et Mlle Patricia Boulet sut choisir les termes appropriés pour leur souhaiter bonne chance. Un bouquet de corsage et une petite valise furent ensuite présentés à l'institutrice de la 10e année, Soeur Rose Payette, par Mlle Gail Viens. Un groupe de filles de la 9e année firent entendre deux chants. La soirée se termina par deux autres chants exécutés par trois garçons de la même année, accompagnés des deux guitaristes de la classe, Eugène Pachet et Marc Vivian.

Aux finissants de l'école dont les noms suivent, tous souhaitent chance et succès: Lorraine Trudel, Gail Viens, Dane Desjardins, Marie-Jeanne Villeneuve, Claudette Pelland, Léonard Gamache, Réginald Boulet, Carlo Séri et Patrice Bercier.

Aucune civilisation n'eut jamais un aussi grand besoin que la nôtre de mettre une limite à la liberté de mentir.

VETERANS REALTY

594, rue St-Jean-Baptiste

A VENDRE

St-Boniface — Près hôpital. Maison de rapport complètement louée. Revenu mensuel: $330.00. Comptant requis: $6,000. Balance à termes.

St-Norbert — 863, rue de l'Eglise. Bonne maison: 4 chambres à coucher. Chauffage: gaz. Allée en béton. Garage. Lot: 50'. Présentement louée: $75 par mois. Comptant requis: $1,500. Balance portée par propriétaire.

St-Boniface — Bungalow en stuc: 4 pièces, 2 chambres à coucher. Salle de récréation et chambre supplémentaire au soubassement. Tapis mur à mur dans salon. Grande cuisine. Chauffage: gaz. Lot clôturé: 50'. Comptant requis substantiel.

Avons besoin de maison de 2 à 3 chambres à coucher à St-Boniface ou Norwood.

Pour information, appeler
N. BERNIER, 233-2027
10-326-10C.

A.-J. DESAULNIERS,

agent d'immeubles,
407, rue De la Morénie,

A VENDRE

St-Boniface Centre. Maison de famille ou de revenu. Logis: 4 et 4. Entrées privées. 14 ans. Salle de récréation. Chauffage: gaz. Comptant requis: $5,000. Prix très attrayant.

St-Boniface — Lot: 349' x 165', avec bungalow: 4 pièces. Site commercial. Comptant requis: $5,000. Balance portée par propriétaire.

Motel — Bâti récemment. 13 unités, plus maison: 3 chambres à coucher. Piscine. Place de stationnement pour roulottes. Environ 12 acres de terrain. Très bel emplacement. Prix: $68,000.

Avons besoin de maisons à vendre à St-Boniface, Parc Windsor et Norwood.

Appeler
A.-J. Desaulniers 233-5874
ou
Albert Lesy 888-2784
10-325-T.F.

ALEXANDER AGENCIES LTD.

556, chemin Pembina
Winnipeg 9

A VENDRE

Immeuble-appartements — 9 logis, près hôpital. Rapporte 10% de revenu. Comptant requis: $15,000 seulement.

Propriété commerciale sur chemin Pembina. Très bien située.

Restaurant sur rue Taché. Complètement équipé pour servir 36 personnes. Climatisé. Logis attenant. Lessiveuse, sécheuse incluses. Appeler: **J. L. MacDonald, 452-4346.**

Triplex — Rue Horace. 11 ans. Excellent état. Revenu mensuel: $295.

St-Norbert — Maison: niveaux variés. 4 chambres à coucher. Salon, salle à manger en "L". 2 salles de bain. Soubassement complet. Lot clôturé.

Avons besoin de maisons à St-Boniface centre, Parc Windsor, Norwood et St-Vital.

Appeler PIERRE PINEAU
284-5390 ou 269-1591
10-331-10C.

ON DEMANDE FILLES OU FEMMES

Travail délicat, meilleurs gages

Femmes inexpérimentées demandées pour apprendre le métier de

COIFFEUSE

Les offres d'emplois pour les coiffeuses diplômées sont plus nombreuses que celles-ci.

Jamais auparavant y a-t-il eu tant d'occasions pour les jeunes filles ambitieuses

Ecrivez pour obtenir un catalogue gratuit

MARVEL BEAUTY SCHOOL
273½, avenue Portage
Winnipeg, Man.
Succursales: Regina, Saskatoon, Calgary, Edmonton, Toronto

Voir Annonces scolaires en page 9

Prière à Marie, Reine des Coeurs



La reproduction de cette prière a été payée en reconnaissance de faveurs obtenues.

O Marie, Reine des Coeurs, avocate des causes désespérées, Mère si pure, si complaisante, Mère du divin Amour et pleine de lumière divine, je mets entre vos mains si tendres les faveurs que nous attendons de vous aujourd'hui. Regardez nos misères, nos coeurs, nos larmes, nos peines intérieures, nos souffrances. Vous pouvez nous exaucer par les mérites de votre divin Fils, Jésus-Christ. Nous promettons, si nous sommes exaucés de répandre votre gloire et de vous faire connaitre sous le titre de "Marie Reine des Coeurs" et Reine de l'univers entier. Exaucez-nous près de votre autel où tous les jours vous donnez tant de preuves de votre puissance et amour pour la guérison de l'âme et du corps.

Nous espérons contre toute espérance: demandez à Jésus notre guérison, notre pardon et notre persévérance finale.

O Marie, Reine des Coeurs, guérissez-nous. Nous avons confiance en vous. (3 fois.)

Réciter cette prière neuf jours consécutifs, se confesser et faire la sainte communion.

10-315-10C.

Marché des bestiaux

Rapport pour la semaine terminée le 30 mai 1968 fourni par le bureau du Ministère fédéral de l'Agriculture, Service des Marchés, Union Stock Yards, St-Boniface.

Les arrivages: 6,500 bovins, 1,100 veaux, 1,870 porcs, 300 moutons et agneaux. (La semaine précédente: 4,400 bovins, 850 veaux, 3,000 porcs, 125 moutons et agneaux.)

Bouvillons	
Choix	$28.50—29.00
Bons	$27.00—28.00
Moyens	$24.00—27.00
Communs	$15.00—23.50
Génisses	
Choix	$25.50—26.00
Bonnes	$24.50—25.50
Moyennes	$22.00—24.00
Communes	$15.00—21.50
Vaches	
Bonnes	$22.00—23.50
Moyennes	$20.50—21.50
Sujets destinés à la charcuterie et à la mise en conserve	$15.00—19.50
Taureaux	
Bons	$23.00—24.00
Communs et gras	$15.00—22.50
Veaux	
Bons et choix	$40.00—44.00
Moyens	$34.00—39.00
Communs	$20.00—33.00

Porcs

Les porcs de catégorie A de $26.50—28.50 ($28.35 à la fermeture); les truies de $17.25—18.30.

Moutons et agneaux	
Agneaux de l'an dernier	$27.00—29.00
Agneaux de printemps	
Légers	$33.00—35.00
Lourds	—38.75

Volailles

(livrées à Winnipeg)
Vivantes no 1 aux producteurs

Poulets	
Poulets à frire	.20½-
Poulets 4-5½ lb	.19-.20
Poulets 5½-6¾ lb	.20-.22
Poulets, plus de 6¾ lb	.23-.25
Poules	
Moins de 4½ lb	.07 -.08½
4½-5¾ lb	.07½-.08½
Plus de 5¾ lb	.12 -.14
Dindes	
Adultes	.19

Cours des oeufs

transmis à Winnipeg
par le ministère fédéral de l'Agriculture

Prix moyen en carton d'une douzaine vendue par les grossistes aux détaillants.

A—gros	37.8
A—moyens	34.4
A—petits	28.0

COURS DU GRAIN FOURNI PAR JAMES RICHARDSON & SONS LIMITED

1019, Edifice Grain Exchange, Winnipeg Tél.: WHitehall 2-3451

Pour la semaine du 27 au 31 mai 1968

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

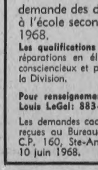
	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
AVOINE —					
C.W. No 2	95.2	95.2	95.2	95.2	95.2
C.W. No 3	92.2	92.2	92.2	92.2	92.2
Fourrage No 1	91.4	91.4	91.4	91.4	91.2
Fourrage No 2	88.4	88.4	88.4	88.4	88.2
Fourrage No 3	85.4	85.4	85.4	85.4	85.2
ORGE —					
C.W. No 2 6 rangs	127	127	127	127	127
C.W. No 3 6 rangs	125	125	125	125	125
Fourrage No 1	117	117	117	117	116.4
Fourrage No 2	114	114	114	114	114.4
Fourrage No 3	111	111	111	111	111.4
SEIGLE —					
C.W. No 2	126.4	125.4	125	124⅝	124⅜
C.W. No 3	121.4	120.4	120	119⅝	119⅜
C.W. 2 rej.	122.4	121.4	121	120⅝	120⅜
C.W. No 4	108.4	107.4	107	106.4	106
Ergot	97.4	96.4	96	95.4	95
Sur voie net	126⅝	125⅝	125⅛	124.6	124.4

OPTIONS — WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
COLZA —					
Juillet	216⅛	216.4	216⅞	217.4	217⅛
Novembre	219⅛	219.6	221.2	221	220.2
Décembre	222	222.4	223.4	223.4	222⅛
AVOINE —					
Juillet	95	95	95	95	95
Octobre	93	92⅞	92.6	93⅛	93.4
Décembre	91.4	91.4	91.4	91⅝	91.6
ORGE —					
Juillet	120	120	120	120	120
Octobre	120⅝	120⅝	120.4	120⅝	120.6
Décembre	118⅞	118⅞	118⅞	119	119
LIN —					
Juillet	356⅛	356.2	352⅝	352.2	354.4
Octobre	338.4	340	340.4	340⅛	339⅛
Décembre	330.2	332⅝	333.6	333.2	332.6
SEIGLE —					
Juillet	128.4	127.4	127	126.4	126
Octobre	129⅞	129	128.4	128	127.6
Décembre	128.6	128	127⅜	127	127







AVIS

La Division Scolaire de la Rivière-Seine no 14

demande des demandes pour la **position de concierge** à l'école secondaire de St-Adolphe pour le 1er juillet 1968.

Les qualifications requises sont: l'habileté d'éffectuer de petites réparations en électricité, menuiserie, peinture et autres. Etre consciencieux et ponctuel. Salaires d'après l'échelle en force dans la Division.

Pour renseignements supplémentaires, si nécessaire, appeler M. Louis LeGal: 883-2131, ou le soussigné: 422-5369.

Les demandes cachetées portant la mention "application" seront reçues au Bureau de la Division, Division Rivière-Seine no 14, C.P. 160, Ste-Anne, Man., avant 5 heures de l'après-midi le 10 juin 1968.